314 1958 2

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXIX

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

A. Micha, Les manuscrits du *Merlin* en prose de Robert de Boron (*suite*) 145
Armand Machabey, Remarques sur le lexique musical du *De Canticis* de Gerson 175
Jacques Monfrin, Fragments de la chanson d'*Aspremont* conservés en Italie 237

MÉLANGES

Aldo Rosellini, Onomastica epica francese in italia nel medioevo.. 253
G. Raynaud de Lage, Sur l'attribution de l'*Estoire de Griseldis* 267

COMPTE RENDU

J. Chailley (et 24 collaborateurs), Précis de Musicologie (A. Machabey) 272

PÉRIODIQUES 274

CHRONIQUE 285

Les prochains fascicules contiendront :

E. Brayer, Contenu, structure et combinaisons du *Miroir du Monde* et de la *Somme le Roi* (*suite*).
C. Brunel, Le nom de la voie Regordane.
Renée L. Curtis, The problems of the authorship of the « Prose Tristan ».
L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Micha, Études sur le Lancelot-Graal (*suite*).
J. Monfrin, Fragments de la chanson d'*Aspremont* conservés en Italie (*suite*).

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LES MANUSCRITS DU *MERLIN* EN PROSE DE ROBERT DE BORON

(*Suite*[1])

II. — Le classement des manuscrits.

Du *Merlin* de Robert de Boron translaté en prose nous avons deux versions sensiblement différentes :

— l'une, la version α, appartient au petit cycle dit de Robert de Boron qui comprend *Joseph d'Arimathie*[2], *Merlin* et *Perceval*[3] (cette dernière œuvre contient en fait une *Queste du Graal* et une courte *Mort Artu*). — Elle est représentée par 39 manuscrits ;

— l'autre, la version β, a été faite pour le grand cycle, ou cycle du *Lancelot-Graal*, dit aussi cycle Map, et que nous appellerons cycle de la *Vulgate*[4]. Elle est représentée par les 12 autres manuscrits : A′, B′, C′, D′, E′, F′, G′, H′, K′, L′, M′, N′[5].

Pour plus de clarté nous présentons ici, dans les deux versions, les passages témoins auxquels se réfèrent les pages qui suivent. Il reste entendu que notre classement repose sur beaucoup d'autres passages.

---

1. Voir le début de cet article, p. 78.

2. Éd. William Roach, *The Modena Text of the Prose Joseph d'Arimathie*, in *Romance Philology*, IX, nº 3, p. 313-342 (William A. Nitze Testimonial), 1956.

3. Ed. William Roach, *The Didot-Perceval*, University of Pennsylvania Press, Philàdelphie, 1941.

4. Éd. O. Sommer, *The Vulgate Version of the Arthurian Romances*.

5. Il n'y a pas deux *Suite-Vulgate* différentes, mais, semble-t-il, le texte de nos mss α n'est pas identique à celui des mss β.

Passage Baptême.

Version α
(d'après B. N. 747 = A).

Molt fu iriez li anemis quant Nostre Sire ot esté en enfer et il en ot gité *Adam et Eve*[1] et des autres tant com li plot ; et quant li anemi virent ce, si en orent *molt grant merveille* et s'asemblerent et dirent : « Qui est cist hom qui *nos a esforciez*, car en noz fermetez rien qui fust repost *contre lui ne pot estre gardee*, que il n'en face ce que lui plaist ? Ce ne cuidoiens nos mie que nus hom poist naistre de feme qui ne fust nostres, et cist qui ainsis nos destruit, coment en est il nez, que nos n'i *avons coneü*[2] nul delit de nul home terrien, ainsi com nos avons veu et seu de toz autres homes ? » Lors respont uns autres enemis : « Ce nos a morz que nos cuidames que mielz nos vausist. Membre vos que li prophete pallerent *et* disoient que li filz Dieu vendroit en terre por sauver le peché[3] d'Eve et d'Adam et des autres pecheors *cels qui* li plairoit ? Et nos aliens, si les prenoiens[4] et les tormentiens plus que les autres, et nos fai-

Version β
(d'après B. N. 24 394 = A')

Molt fu iries li anemis quant Nostre Sires ot esté en infer et il en ot geté *Eve et Adam* et des autres tant com il li plot ; et quant li anemi virent ce, si en orent *molt grant poor et molt grant merveille* et s'asamblerent et distrent : « Qui est cil qui si *nos surpuet* que fermetés nule que nous euissons *ne pot encontre lui contrester*, qu'il n'en feïst ce que li plot ? Nos ne quidiemes mie que nus hom peust naistre de feme qu'il ne fust nostres, et cis nos destruit ensi. Comment est il nés, que nos n'*avons veu* en lui nul delit terrien, ensi com nos avons veu de tos autres hommes ? » Lors respont uns altres anemis : « Ce nos a mort que nos quidion que miex nos volsist. Menbre vos que li prophete parlerent *qui* disoient que li fiex Dieu venroit en terre salver les pecheors de Evain et de Adam et des autres *tant com* li plairoit ? Et nos alames et preimes ceus qui ce disoient, si les tormentames plus que les autres, et il

1. Le texte en italique est celui où la version α s'oppose, sans exception de mss, à la version β. D'autre part on verra que le texte de β est souvent plus court que celui d'α.

2. *eu* dans d'autres mss.

3. Mss sauf x^1 : *les pecheors*.

4. Mss sauf x^1 : *prenions ceus qui ce disoient* (= β).

soient semblant que nostre tor-
ment ne lor grevoit de noiant,
ainz confortoient les autres pe-
cheors par ce qu'il disoient que
cil nestroit en terre qui les
vendroit delivrer. Tant le dirent
que or est avenu; et se il ne
nos avoit toluz que cels, ne por-
roit chaloir, mais il nos a to-
luz touz les autres, se il font
que saiges. Comment font il, que
nos n'avons mie les autres ? »
Et il respont : « Dont ne savez
vos que il les fait laver d'une
iaue en son non ? Et par cele
iaue si a lavé le delit de pechié
del pere et de la mere pa[r] quoi
nous les devions avoir et par
quoi nos les prenoions en toz
les leus ou nous voulions. Or les
avons perduz par cel lavement,
que nos n'avons nul pooir sor
els devant que il meismes revien-
gne a nos par ses euvres. Einsi
nos a abaissié nostre pooir et
tolu; et plus encor, que il a
dit et comendé et laissié minis-
tres en terre qui les sauveront,
ja tant n'auront fait de noz
euvres, se il se vuelent repantir
et noz euvres guerpir et faire
ce que li menistre lor comende-
ront. Par ce les avons nos per-
duz, se il sont saiges. Molt a
fait ceste[1] esperital sustance
qui por home sauver est venuz
en terre naistre de feme [et
essaucier les tormens terriens et
vint sans nos seu et sans nul
delit d'ome ne de feme][2], et

faisoient samblant que nostre tor-
mens point ne leur grevoit,
ançois confortoient les autres pe-
cheors par ce qu'il disoient que
cil verroit en terre qui les
deliverroit. Et tant le disent li
prophete que ore est avenu; si nos
ont tolu ce que nos aviemes, que nus
n'i pooit riens clamer; mes il nos a to-
lu tous les autres par tel force
que nous ne savons mie.

Ne ses tu dont
que il les fait laver en
aigue en son non ? Et par cel
eve se levent del pere et del fil
et del saint esperit, par coi
nos devons savoir

que nos les
avons perduz par cel lavement,
que nos n'avons nul pooir sor
eus devant qu'il revienent
a nos par lor oevres. Ensi
abaisse nostre pooir qu'il nos
a tolu; et plus encore, car il a
dit et mandé et laissié menis-
tres en terre qui les salveront,
ja tant n'aront fait de nos
oevres, se il se voelent repentir
et nos oevres guerpir et faire
ce que lor maistre comman-
deront. Par che les avons nos tos
perdus. Molt a
fait cil esperital sostenance,
qui por home salver est venus
en terre et naistre de femme et
esfachier les tormens terriens et il
i vint sans nos seu et sans nul
delit d'omme ne de femme, et

1. Mss : *cist*.
2. Bourdon dans x^1.

sil veismes et essaiames en tou-
tes les menieres que nos poïsmes
essaier, *et nos veismes* [1] que nous
ne trouvames en lui nule de
noz euvres : si volt sauver l'eu-
vre de l'ome. Moult a chier
cel ome, quant si grant poine
a soufert por avoir le et por
tolir le nos, et molt nos devro-
ions pener coment nos poissons
ravoir le, car il ne nos tolt
rien, ce dit, qui nostre doie
estre, et por ce nos devroiens
pener coment nos le poissiens en-
guignier et faire noz euvres
en tel maniere qu'il ne se pois-
sent *repantir* ne parler a cels
par quoi il eussient (sic) le
pardon que il rachata de
sa mort. » Lors dient tuit en-
semble : « Nos avons tot perdu,
des que il puet pardoner trusque
a la fin de l'ome ; se il le
prant en ses ovres, dont sera il
soens, et quant il aura toz
jorz fait les [noz], si l'aurons per-
du por que il se repente et
il face le comendement des mi-
nistres, et einsi les avons nos
perduz, se nos ne lor emblon,
mais que nos a plus nuit et
destorbé et porchacé sa venue
en terre.

si le veismes et essaiasmes en tou-
tes les manieres que essaier le
peumes, *et quant nos l'eumes essaié*
et nos veïsmes que nos ne trovames
en li nient de nos oevres, si volt
morir por salver l'oevre de l'ome. Et
molt a chier les hommes, quant si
grant paine volt soffrir por aus avoir
et nos tolir, et molt nos devri-
emes pener comment nos les peuis-
somes avoir et que il ne nos tolsist
rien de ce que nostres doit
estre par droit
et que nos les peuissiemes
engingnier et [2] faire nos oevres
en tel maniere que il ne peuis-
sent *repairier* ne parler a ceaus
par coi il euissent le
pardom que il acata de
sa mort. » Lors disent tot en-
samble : « Nos avons tot perdu,
ce que [3] il puet pardoner les pechiés
jusqu'en la fin a l'ome ; sil
puet trover en ses oevres, dont sera
il suens, et quant il aura tos
jors nos oevres faites, si l'aurons
perdu, s'il se repent.

Ensi avons nos
tot perdu.

Passage Blaise.

Einsis quist Blaises ce que mes-
tiers li fu, et quant il *ot tot*
quis et assamblé, si li comen-

Lors quist Blayses ce que mes
tiers li fu, et quant il *ot*
quis et assamblé, si li commen

1. *et quant il fu essaiés nos v.* dans certains mss.
2. Mss : *a faire.*
3. Mss : *des que.*

ça a aconter les amors de Jhesu-Crist et de Joseph tot einsi com eles avoient esté, et de lui et de son lingnaige et de celes genz qui le vaissel dou graal avoient et toute l'ovre si com ele avoit esté et d'Alein et de sa compaignie, si com il estoit partiz de chies [1] son pere et coment Pe[t]rus s'en estoit alez et coment Joseph se dessaisi de son vaissel et coment il fina et coment deables, apres ce que ces choses furent toutes avenues, prinrent conseil de ce qu'il avoient perdu lor pooir qu'il soloient avoir seur les homes et coment li prophete lor avoient mal fait, et por ce avoient *porparlé et acordé ensemble coment* il feroient .I. home ; si s'acorderent ensemble et distrent qu'il me feroient, et tu as bien oï et sez par ma mere [2] la poine qu'il i ont mise et l'enging, et par la folie dont il sont plein m'ont perdu et moi et toz autres biens. Einsi dita [3] Mellins ceste oevre et la fist faire a Blaises. Molt se merveilla Blaises par plusors foiz des *merveilles* que Mellins li disoit et toutes voies ces merveilles li sembloient a estre bonnes et beles, si i entendoit molt vo-

cha a conter les amors de Jhesu-Crist et de Joseph d'Arimachie tot ensi com eles avoient esté et toute l'oevre si com ele avoit esté de Nascien et de ses compaignons,

et comment Joseph morut et se fu desaisis de son vaissel. Après li dist des diables comment

il orent parlement et conseil de ce qu'il avoient perdu lor pooir qu'il soloient avoir sor les homes, et si li conte coment li prophete lor avoient mal fet et por ce avoient *porparlé*

qu'il

feroient un home

et disent

qu'il me feroient, et tu as bien oï et seu par ma mere et par autrui la paine que il ont mise a l'enging et par la folie dont il sont plein m'ont il perdu et tos autres biens. Ensi devisa Merlin cest oevre et les fist faire à Blayse en un livre [4], et molt s'amervilla Blayses des *novelles* que Merlins disoit et totes voies li sambloient eles vraies et boines et bieles et atendoit molt a

1. CDEGHK x^4, z^3, *des coses*.
2. *ma mere et par autrui*, tous les mss sauf A.
3. *devisa*, mss sauf x^1.
4. *en un livre* dans A^1 seul.

lentiers. *Endementres qu'*il entendoit a ceste chose faire, si avint que Mellins dist a Blaises : « Il te covenra de ceste chose que tu faiz grant *poine* a soufrir et je en soffrirai *greingnor*. » Et demande coment. *Et il dist* : « *je serai* envoiez querre devers occident, et cil qui me venront [1] querre auront lor seingnor creant[é] que il li porteront *le* sanc de moi et que il m'ocirront, mais quant il me verront et il m'orront parler, il n'en auront ja talant, et lors quant je m'en irai avec els, et tu t'en iras en celes parties ou celes genz sont qui *le vaissel* dou graal ont, et toz jorz mais sera ta poine et ton livre retrait et volentiers oiz en toz leus. Mais il ne sera pas en auctorité por ce que *tu n'ies pas ne ne puez estre* des apostoles : car li apostole ne mistrent riens en escrit de Nostre Seingnor qu'il n'eussent veu et oï, et tu n'i mez rien que tu en aies veu ne oï, se ce non que je te retrai [2]. Et ausi com *je sui oscurs et serai vers cels cui je ne me voudrai esclarcir*, ausis sera tes livres celez, et poi avenra que nus en face bonté ; et tu l'*enporteras*, quant je m'en faire, *tant c'a un jor*

dist Merlins a Blaise : « Il te convendra de ceste chose molt grant *fais* soffrir et jou en soffrerai *plus que tu*. » Et il li demande comment. « *Je serai, fet il*, envoié querre vers occident, et cil qui me vendront querre auront lor signor creanté que il li porteront *del* sanc de moi et qu'il m'ochiront, mes quant il me verront et orront parler, il n'en auront ja talent, et lors que jou m'en irai avoec aus, tu t'en iras en iceles parties ou celes gens sont qui ont *le saint vaissel* del graal, et a tos jors mais sera ta poine et tes livres retrais et volentiers ois en tous lieus. Mes il ne sera pas en actorité, et por ce que *tu ne pues estre* des apostres : car il ne misent onques riens en escrit de Nostre Signor qu'il n'eussent veu et oï [et tu n'i mes rien que tu aies veu ne oï] [3], se ce non que jou te di. Et ausi con *je serai oscurs fors devers cels ou je me voldrai esclairier*, ensi sera tes livres celés, et poi avendra que ja nus t'en face bonté, et tu *l'enporteras avoec toi*, quant je m'en

1. *celui qui me venra* dans beaucoup de mss x^3 x^4 et y.
2. *retrai* dans x^1 seulement.
3. Bourdon dans A'.

irai avec celui [1] que me vendra
querre ; si sera le Joseph
et le Bron ou le tuen [2], quant
tu auras ta poine eschivee [3]
et tu seras tiels que tu doies
estre en *lor compaignie*. Lors
si assambleras ton livre au
lor, si sera *bone chose pro-*
vee de ma poine et de la
toue, si en auront merci,
s'a els [*plait*], *et proieront*
Nostre Seingnor por nos. Et
quant li dui livre seront
assamblé, s'en i aura .I.
biau, et li dui seront une
meisme chose fors tant que
je ne puis pas dire ne retraire,
ne droiz n'est, les privees pa-
roles *de Joseph et de Jhesu-Crist*.

irai avoec ceaus qui me venront
querre, et t'en iras es parties d'o-
cident, si sera li livres Joseph avoec
le tien, et quant tu auras ta paine
achievee et tu seras tels com tu
dois estre en *la compaignie del graal*;
lors sera tes livres ajoins al
livre Joseph, si sera *la chose bien*
esprovee de ma paine et de la
toie, si en aura Dieu merci,
s'il li plaist, *et cil qui l'orront*
prieront Nostre Signor por nos. Et
quant li doi livre seront
ensamble, si i aura un
biel livre, et li doi seront une
meisme chose, fors tant que
ne puis pas dire ne retraire
les privees pa-
roles de *Jhesu-Crist et de Joseph*.

Passage table du graal.

Sire, vos devez savoir et croire [4]
que Nostre [Sire] vint en
terre por sauver le pueple et
que il sist a la Cene, quant
il dist a ses apostres qu'il en i
avoit un qui le traïroit [5]. Et
voirs fu, si com il dist, et
cil qui cest forfait fist fu par-
tiz de sa compoignie, si com
il dist. Et apres ce avint que
Nostre Sire soufri mort et
que uns chevaliers l'i deman-
da et *osta dou torment*, Sire,

Sire, vos devés croire que
Nostre Sire vint en
terre por salver le monde et
que il sist a la Chaine et
dist a ses apostres : « Un en i
a de vos qui me traïra. Sire,
voirs fu einsi com il le dist, et
cil qui ce forfist fu par-
tis de sa compaignie, et si com
il dist. Sire, apres ce avint que
Nostre Sires soffri mort por nos et
que uns chevaliers le deman-
da *por oster de la crois*. Sire,

---

1. Ce texte dans x^1 et x^3 (et parfois x^4).
2. Leçon spéciale à x^1 ; *si sera Joseph et ses livres avec le tien* CDFHMPi et x^4 ; ILQl n = β. Lacune dans Egh et y^3 z^4.
3. Mss : *achevee*.
4. *devez croire que*, mss sauf x^1 ; *devez savoir que* z.
5. Mss sauf x^1 : style direct comme dans β.

et il li fu donez por le loier de ses soldees. Molt ama Nostre Sire ce soldoier, quant il *volt* que il li fu donez, et maintes poines et maintes paors *en ot puis cil, que li Juis li firent*. Si avint, grant tens apres que Nostre Sires fu resuscitez, que cil soldeers fu, apres la venjance de la mort Jhesu-Crist, en une deserte gastine, et il et une grant partie de son lignaige et a autre grant pueple avec lui [1]. Si lor avint une grant famine, si se complaintrent a cel chevalier qui estoit lor maistre et cil proia Nostre Seingnor que il lor feist demostrance por quoi il voulsit qu'il eussient tel mesfait [2]. Et Nostre Sire li comenda que il feist une table au non de cele table qui fu a la Cene et un vaissel que il avoit meist suer la table, quant il l'auroit couverte de dras blans, et que il covrist le vaissel *tout fors devers lui* : et cel vaissel li bailla Jhesu-Crist et il par cel vaissel departi (de) la compoignie des bons et des mauvais, et a cele table qui est tiels qu'il puet seoir [3] si a acomplissement de son cuer en toutes manieres. Et en cele table a toz jorz

et il li fu donés por le loier de ces soudees. Sire, cel soudoier ama molt Nostre Signor qu'il *volt et consenti* que il li fu donés. Sire, maintes paines et maintes paors *en orent puis li apostre*.

Sire, il avint lonc tans apres ce que Nostre Sires fu resuscités et que cil soudoiers fu, apres la vengance Nostre Signor Jhesu Crist, en une deserte gastine, et il et une partie de son lignage et autres grans pueples qui aloit apres lui. Sire, si lor avint une molt grant famine, si s'en complainsent au chevalier qui estoit lor mestres et il pria Nostre Signor que il li feïst demostrance por coi il voloit que il eussent ceste mesaise. Et Nostre Sires Diex li commanda que il feïst une table

et quant il l'auroit coverte de dras blans, que il covrist le vaissel *devers lui tot fors*. Sire, cel vaissel li bailla Jhesu Cris et il de cel vaissel departi la compaignie des boins et des malvais. Sire, et qui a cele table poroit seoir les acomplissement de son cuer poroit avoir en totes manieres. Sire, a cele table ot

1. *qu'il avoit avec lui* x^4.
2. Mss sauf x^1 : *mesaise*.
3. *et qui a cele table pooit* (*poroit*) *seoir*, mss sauf x^1 et z.

52 un leu voit qui senefie le
leu ou Judas seoit a la
Cene, quant il sot que Nos-
tre Sire le dist por lui,
56 et einsis fut partiz de la
compoignie Jhesu-Crist; et
son leu fu voiz for tant que
Nostre Sire et li apostre es-
60 lirent [1] un autre qui fu en son
lue (sic) por parfaire le conte
des .XII., et cil lues resene-
fie celui. Ens[i] sont [c]es
64 .II. tables establies [2] et einsis
acomplist Nostre Sires cuer
d'ome *a ceste seconde table.*
Sire, et ceste gent clamoient
68 *cel vaissel* que il veoient
et dom il ont cele grace
graal.

toudis un lieu wit qui senefie
le lieu ou Judas seoit a la
Chaine, quant il sot que Nos-
tre Sires [le disoit] por lui.
Sire, cil fu partis de la
compaignie Jhesu Crist; et
ces lieus fu mis fors tant que
Nostre Sires i assist
un autre home qui fu
en son lieu por faire le conte
de .XII., et cil lieus senefie
celui. Ensi sont ces
.II. tables convenables et ensi
acompli Nostre Sires cuer
d'ome. *A ceste seconde table*
claiment, Sire, cel vaissel graal
dont il ont cele grace.

La rédaction du passage relatif au « lieu vide » des deux tables (table du Graal, table ronde) suffirait à lui seul à distinguer les deux versions. Dans α, le héros doit s'asseoir *d'abord* à la table du Graal, puis à la table ronde (on lira ci-dessous les diverses rédactions). Dans β, conformément à ce que nous dit en effet la *Queste*, le héros « accomplit » d'abord la table ronde, puis la table du Graal, et la relative imprécision des paroles de Merlin à Uterpandragon permet de comprendre que le siège sera « rempli » par Galaad, sous le règne d'Arthur :

« *Tant te puis je bien dire qu'il ne sera mie acomplis a ton tans, ne cil qui l'acomplira n'est encore mie engendrés et il conviendra que cil qui l'acomplira qu'il acomplisse les aventures du graal, et ce ne sera mie a ton tans, ains al tans le roi qui apres toi regnera.* »

Le passage que nous appelons « passage Blaise », l. 3-15, où Merlin invite Blaise à écrire un livre sur le Graal, après lui avoir raconté l'histoire du vase sacré, ne départage pas moins nettement les manuscrits. La version α récapitule ici le *Joseph*

1. *et li ap. eslirent*, dans x^1 seul.

2. Dans x^1 et K seulement. Dans y^3 : *Einsi establiNostre Sire.* Les autres mss ont la leçon β.

de Robert de Boron ; la version β abrège le résumé de ces épisodes et mentionne le Nascien de l'*Estoire du Graal* de la Vulgate. Enfin les deux versions s'opposent, tout le long de l'œuvre sur une foule de leçons, comme on le voit aux passages soulignés des deux textes imprimés ci-dessus en regard. Nous n'avons souligné que ceux où tous les manuscrits d'une version sont d'accord en face de tous les manuscrits de l'autre version : ces passages seraient plus nombreux, si l'on tenait compte des endroits où quelques manuscrits désertent leur groupe.

Tous les mss β, sauf N′, mais y compris *n*, enchaînent la *Suite-Vulgate* sur le *Merlin* sans aucune séparation : ni miniature, ni lettrine, ni alinéa. Au contraire les mss α (sauf S et T, qui possèdent le *Perceval*) séparent la *Suite* du *Merlin*, soit par une miniature : I, W, Y, Z, a, c, d, e, p, g, j, l ; soit par une initiale D, L, R, i ; soit par une page restée partiellement ou totalement blanche : A, B, C, F, G, P, Q, U, V. La fin du *Merlin* manque à E, K, H, h. — Le ms. M enchaîne sur les *Prophéties Merlin*.

Si tous les *Merlin* β appartiennent à des mss cycliques de la Vulgate, en revanche tous les copistes qui travaillaient à un cycle Vulgate n'ont pas toujours disposé d'un *Merlin* β, et ont transcrit souvent un *Merlin* α : A, B, D, F, H, I, L, N, U, g, i, groupes y^3, z^1 et z^4. Pour G et h, qui contiennent seulement le *Merlin*, on ne peut pas savoir. Le ms. de Tours (C) contient à la fois l'*Estoire* et le *Joseph* et donne un *Merlin* α, accompagné de la *Suite-Vulgate* [1]. Seuls les mss E, M, P, Q, R, S, T, V, K ont un *Merlin* α précédé du *Joseph*, et représentent donc le petit cycle, complet seulement dans S et T qui ont le *Perceval*.

On peut croire que la version β n'a pas vu le jour de bonne heure, puisqu'elle a été en définitive beaucoup moins souvent recopiée que l'autre.

La version α.

Outre la rédaction Alain-Petrus du passage Blaise que nous venons d'indiquer, la version α offre, dans sa forme la plus proche de l'archétype, les versions typiques suivantes :

1. C'est aussi le cas de *H* et de *a*, qui après l'*Estoire* donnent un court fragment du *Joseph*.

a) pour les allusions au baptême, dans le conseil des démons : *Et par cele iaue si a lavé le délit de pechié* del pere et de la mère ;

b) pour la prédiction sur le « lieu vide » :

Tant te puis je bien dire que il ne sera ja acomplis a ton tens, ne cil qui engendrera celui qui acomplir le doit[1] *n'a encore point de feme prise ne ne set pas que il le doie engendrer et covendra a celui qui doit acomplir cest leu acomplira avant celui dou vaissel dou graal*[2]*, que cil qui le gardent nous virent onques acomplis*[3]*, ne ce n'avendra mie a ton tens, mais ce sera au tens le roi qui apres toi venra* (rédaction de A, B, C, F, G, P, Q (et i).

« Acomplira *avant* », précise le texte : l'adverbe indique bien que le héros ne pourra occuper la table ronde qu'après s'être assis à la table du Graal.

Le ms. D (Cambridge) a tout brouillé ici :

Tant te puis jeo bien dire qu'il n'ert ja acomplis a ton tens ne cil qui l'acomplira n'est encore engendré (= version β), *celi qui acomplir le doet n'eust oncore point de femme prise, ne ne siet point qu'il le doie engendrer et convendra que cil qui acomplisse le leu qu'il acomplisse celi avant ou li vesseaus del graal siet que cil qui le garde nel vit onques acomplir, ne ceo ne vendra mie a ton tens, mes serra al tens du roi qui apres toi vendra.*

La version α comprend plusieurs familles.

Famille x.

Elle comprend trois groupes : x^1 et (procédant d'un modèle x^2) x^3 et x^4.

Groupe x^1.

Les mss A et B, ainsi que les fragments *b* (Amsterdam) sont étroitement unis. A deux reprises ils insèrent une note en l'attribuant à Robert de Boron :

1) A la fin du passage Blaise, après avoir rappelé le destin du livre dû à Blaise, le texte ajoute : « *Einsi dist mes sires Roberz de Borron qui cest conte retrait que il se redouble. Et einsi le*

1. *ne cil de cui cil istra qui l'acomplira*, F.
2. *celui ou li v. du graal sert* B, Q; *siet* F ; *soit* P ; *siet et sert*, i.
3. *acomplir* B, Q.

dita Mellins que il ne pot savoir le conte du graal. En cel contemple dont je vos ai parlé et dont je vous parle encore estoit novelement venue crestientez en Engleterre (ms. A, f. 82 v).

Elsi dit mi sire Robert de Borron qi cest conte retrait mi sire Gautier de Montbeliart que cist conte se redoble. Et ensi le dita Merlin qil ne pot saver le conte du graal, etc... (ms. B, f. 214 r).

2) A la fin du *Merlin*, écourtée au reste dans le ms. B, on lit la note additionnelle suivante :

Et je Rebert (*Robert* B b) *de Borron, qui cest livre retrais* (*retret* b) *par l'enseignement dou livre dou graal, ne doi* (*doit*, b) *plus parler de Artus* (*Artors* B) *tant que j'aie* (*jo raie* B) *parlé d'Alain* (*de Alanz* B) *le fil Bron* (*Bruns* B) *et que j'aie devisé* (*jo eie mustré et devisé* B) *par raison por queles choses les poines de Bretaingne furent establies et einsis com li livres le* (*nous* B) *reconte me covient a parler et retraire* (*m?... retraire* mq. B; *cov. il retr.* b) *quels hom il fu* (*reconte qels filz il fu* B) *et quel vie il mena et quels oirs oissi* (*issirent* b) *de lui et quel vie si* (*li* B) *oir menerent* (*mennent* B), *et quant sera tens et* (*tens et* mq. B) *leus et je aurai* (*e quant jo rai* B) *de celui* (*li* B) *parlé, si reparlerai d'Artus* (*de Artors* B) *et prendrai les paroles de lui et de sa vie a* (*et de* B) *s'eslection et a son sacre* (*sacree* B) [ms. A, f. 102 v[a]; ms. B, f. 205 v.][1].

En outre ces deux mss sont d'accord en face de tous les autres dans une foule de cas :

Baptême, l. **47-51** : en face du texte de A B (+ D), les mss x^3 ont : *se levent del pere et de la mere.*

A propos de la fille d'Augis, tous deux précisent : *ce fu cele qui premierement dist en Engleterre garsoil* (*en cel reaume guersil* B).

Table, l. **5-6** : seuls A et B ont le style indirect : *qu'il en i avoit un qui le traïroit.* Les autres mss α, comme β, présentent la phrase au style direct.

Table, l. **47-50** : la rédaction de x^3, x^4, y^1, y^4 est celle de β : *qui a cele table seoit il avoit acomplissement de son cuer* y^3 ; *qui a cele table seoient orent les ac.* z^3 et z^4 ; mq. à z^1 (sauf *p*).

---

1. Sur la valeur de ces deux notes, cf. *Romania*, LXXV, 343 ss.

Table, l. 59-60 : *Nostre Sire i assist un autre* dans x^3, x^4, y^1, famille z ; *N. Sire por le nombre faire mist un autre* y^3.

Table, l. 67-68 : les imparfaits *clamoient, veoient,* dans A B seuls. *Que il voient,* dans C, D, G, U, V, K, i seuls.

Plus loin, à propos du retour de Merlin à la cour après la fondation de la table ronde, (éd. G. Paris, p. 98, l. 25), A et B ont seuls le bon texte : *Merlin demora plus d'un an qu'il venist a cor.* La leçon de tous les autres mss *plus de .II. ans* est contredite par la suite, car Merlin reparaît à la cour quinze jours après la Pentecôte : il l'avait quittée huit jours après la Pentecôte de l'année précédente [1].

Le ms. A, sans être exempt de rédactions individuelles, est le meilleur représentant de x^1 ; il est bien supérieur au ms. B, déparé par d'assez nombreuses omissions et mutilations de mots ou de membres de phrases, mais parfois plus fidèle que A ; B propose assez souvent des rédactions personnelles ; enfin il réduit à quelques lignes toute la fin du roman.

Groupe x^3.

Il comprend les mss C, D, E, F, G, H.

Le texte est voisin de celui du groupe précédent : il s'accorde avec lui pour les trois passages baptême [2], Blaise, tables. Toutefois il donne un assez grand nombre de rédactions différentes :

Baptême, l. 96-103, en face de A B (+ C), la leçon de D, E, F, (G et H manquent), i, est celle de β : *aura tos jorz nos œvres faites por ce qu'il se repent* (et leçon très voisine de x^4). Z^1 a supprimé tout le passage.

Les mss K, L, P, Q ont une leçon qui se rattache à celle de x^1 : *aura tos jorz fait les noz, si l'aurons perdu puis qu'il s'en repent,*

---

1. « Einsi furent tous les .VIII. jorz... et quant vint au partir que il prissent congié... Einsis departi Merlins de Uiterpandragon et vint a Norhumbellande a Blaise, si li dist... Bien demora Merlins en ce plus d'un an qu'il venist a cort... et quant vint au quinzieme jor, si vint Merlins, et quant li rois oï que Merlins ert venuz » (ms. A, f. 92 v^b-93 r^b).

2. F a modifié *pere et mere* en *fil et mere,* en abrégeant la phrase tout entière.

(*puis*... mq. P), *et se il fait les comandemenz des menistres, se nous ne lor amblons* (*se* etc... mq. Q), *qu'il nos a destorbez, que nous ne cuidons que nus ne nous peust tolir*. Le groupe y^3 s'arrête à *amblons*.

Dans x^3, on note des liens plus étroits entre C et E. A *baptême*, l. 48-50, ils écrivent : *et par ce porveimes que nous les prendriom* (*que*... *pr.* mq. C) *en toz les luès que nous le porions avoir*.

Le ms. C est un bon ms. malgré des fautes d'inattention, des omissions et des mots estropiés. Dans beaucoup de passages il appuie le ms. A.

Le ms. D, proche parfois de A, a plus de leçons individuelles que C.

Le ms. F commet des omissions (le passage Alain-Petrus en témoigne) ; c'est une copie très remaniée : si elle supprime, elle se permet aussi des rédactions allongées.

G est une assez bonne copie, malheureusement le texte est incomplet, de même celui de H, où les lacunes sont assez nombreuses.

Quant à E, il a d'importantes lacunes et son texte est souvent corrigé.

Groupe x^4.

Ce groupe, qui est issu de x^3 avec contamination de y^1, comprend les manuscrits R, S, T, U, V.

Il a en commun avec les groupes x le passage Blaise ; mais offre une leçon spéciale pour le passage « lieu vide » :

Tant te puis je bien dire qu'il ne sera ja empliz en ton temps et cil qui l'amplira (acomplira V) neistra de celui qui amplir (engendrer R) le doit, *ne n'a point encore de feme prise, ne ne sait riens qu'il le doie engendrer, et covendra que cil qui amplir doit le leu vuit acomplisse celui avant ou li vessel du graal sert, que cil qui le gardent ne virent onques acomplir* (*aemplir U*), *ne ce n'avendra en ton temps, mes ce sera au tens du roi qui apres toi vendra* (*sera* V).

Cette leçon est un pur et simple non-sens, et c'est pourquoi le ms. de Modène, T, a essayé de l'améliorer, sans bonheur, par une correction qui lui est propre : il nomme Alain, sans dire qu'il doit remplir le lieu : « ...*et cil qui emplir le doit naistra de Alain le Gros qui est en cest païs, et sist cil Alains a la*

precieuse table Joseph, mais il n'a pas encore... etc... *et covendra celui qui emplir le doit qu'il ait esté la u li graaus sert...* »

Il semble que cette rédaction absurde procède de celle du ms. C et du ms. G, qui présentent la même absurdité :

...et cil qui l'acomplira engenderra celui qui acomplir le doit ne encor n'a encore etc... (C)

...ne cil qui l'acomplira n'a encor engenré celui qui acomplir le doit ne n'a encor... (G).

Dans le passage *table*, une rédaction commune rattache le groupe x^4 à ces mêmes mss C et G (+ i K M),

l. **36-40** : *qu'il feïst une table el non de cele de la Cene et un vaissel* qu' il avoit mis *sor celle table*, en face de x^1, x^3, y^1, et y^4 ; la leçon est devenue dans x^4 : *...et il avoit un vaissel qu'il avoit mis sor cele table.*

Pour le passage *baptême*, voici une série de rédactions spéciales à x^4 :

. **7-9** : *cist hom qui si nos a enforciez et nos fermetés brisiez et que riens que nous eussions repost...* (+ I, K) en face de x^1, x^3, y^1, y^3, y^4, z.

l. **16** : *nos destruit* et tormente *ensi. Coment est il nés* de fame ? *que nos....*, en face de *nos destruit. Coment en est il nés* x^1, *...est il nés* x^3, y, z.

l. **20** : *des autres femmes et des autres homes.*

l. **38-43** : *nos ont tolu ce que nos avions* saisi, *que nos n'i poons rien clamer fors il, mes il nos a tolu tous cex* qui croient en sa nativité *et qu'il nasqui de feme par tel force que nos ne cuidions mie qu'il nos deüst ce faire.* A l. 41-42 : *Coment font cil que nos ne savions mie. Coment ne ses tu...* (= β) pour B et C ; *...tolu ce que nous aviemes* etc... (= β) pour x^3, y^1, y^4, β.

l. **46-50** : *se lavent el non del pere, del fil et del saint esperit* (*dou pere et de la mere* T ; *d. pere du fil et de la mere* V) *si que nos ne les poons avoir* si com nos solions, en face de x^1 et x^3.

l. **64-65** : *Molt a fait cil sire* (*nostre sire*), en face de x^1, x^3, y.

l. **67** : et daigna *nestre* et soffrir (+ I et i), en face de tous les autres mss qui n'ont ni *et daigna* ni *et soffrir.*

l. **67-73** : *et vint sans ce que nos n'an seusmes riens et sans fere nul delit... et quant il fu venus, nous l'essaiasmes...* en face de x^1 (*et essaucier... delit* mq ; puis *et si veismes et essaiasmes*) et

de x^3, y^1, y^4, z (*et vint sans nos seu et sans nul delit... et si veismes et essaiasmes*) ; y^4, manquent lignes 71 *veismes* à 73 *veismes*, bourdon.

On pourrait aisément allonger la liste, relever par exemple une liste de lacunes communes au cours du roman. Dans tous les exemples que nous venons de citer, et dans une foule d'autres, les leçons de x^4 sont celles de E. On est en droit de conclure qu'un ms. du type E est à l'origine de x^4.

Les mss S, R, U sont unis par la leçon *pere, fils, saint esprit* à baptême, l. 46-47 (influence d'un ms. de type I du groupe y^1). D'autre part S et T ne possèdent ni l'un ni l'autre le long passage qui raconte le châtiment du baron qui malgré la défense de Merlin s'est assis sur le siège périlleux de la table ronde : « *Et cil qui ne l'amerent pas... sans plus estre semons* » (Sommer, II, p. 56, l. 18-p. 58, l. 11). S T enchaînent : *qu'il vint nient a court. Et ensi fu un grant tans* (G. Paris, p. 98, l. 26).

Ce groupe n'est pas d'une grande utilité pour l'établissement du texte : son texte est souvent aberrant. La meilleure copie serait celle de U, où l'on relève cependant des additions inutiles. Le ms. R ne transmet pas un bon texte, G. Paris le signalait dès son édition : il a beaucoup de lacunes. C'est aussi ce qui dépare le ms. T, dont le texte est écourté, remanié et même défiguré (ms. en outre matériellement endommagé). Le ms. S est inégal : parfois assez proche de A, il est souvent mauvais à cause de ses lacunes, de ses additions sans intérêt et de ses non-sens. Quant au ms. V, il est effroyablement farci et retouché.

Famille y.

Elle comprend les groupes y^1, y^3, y^4 qui tous ont au passage *baptême* (l. 46-49) le texte suivant :

...*il les fait laver* par le pere, par le fil et par le saint esperit, et par le premier forfait qu'il faisoient, *si les prenions en tous les lieus ou nous voulions*.... (texte de I).

Cette rédaction est intelligible, mais à la notion de péché originel, beaucoup mieux en accord avec le contexte des premières pages du *Merlin*, elle a substitué un détail de liturgie baptismale, le signe de la croix.

Groupe y[1].

Il comprend les mss I et N, L et M, et K.

La rédaction suivante du passage « *lieu vide* » est propre à ce groupe :

mss I et N : *Tant te puis je bien dire k'il ne sera mie acomplis a ton temps* ne cil qui l'acomplira n'est encore mie nez *et cil qui l'engendrera n'a encore point de femme prise* (*promise*) *ne ne set riens qui le doie engendrer. Et coviendra que cil qui l'acomplira le lieu acomplisse avant celui ou li vaisseau du graal siet, que cil qui le gardent ne le virent onques acomplis, ne ce ne adviendra mie de ton temps, mais ce sera au temps du roy qui apres toy viendra* (cf. ci dessus, leçon voisine du ms. D).

C'est un manuscrit du type I et N qui est à l'origine du texte de β : *ne cil qui l'acomplira n'est encore mie nez.*

De cette rédaction procède celle des mss L et M (pour L, texte remanié et interpolé).

Tant te puis je bien dire qu'il ne sera pas acomplis a ton tens ne cil qui engendrera celui qui acomplis le doit n'est pas nez : avant doit celui estre acompliz ou li vaissiax del graal est, et cil qui le gardent nel virent onques acomplir, ce ne avendra mie a ton tens, mes ce sera au tens du roi qui apres toi vendra.

La rédaction du ms. K est une contrefaçon de x et de y : *Tant te puis ge bien dire que il ne sera pas acompliz a ton tans, ne cil qui angenderra celui a cui tens il sera acompliz n'a encor point de fame esposee, et la fame en cui il l'engenderra a encor seignor tot vif et esposé. Et si covenra celui qui cestui leu acomplira qu'il acomplisse celui leu avant ou li vaissiaus del graal sert, ne cil qui lou gardent nel virent onques acomplir ne ne verront jusque lors, ne ce ne sera mie a ton tens, mes au tens del roi qui apres toi venra.*

Le texte est clair, avec ses allusions à Uterpandragon, à Arthur, à Igerne et à son époux le duc de Tintageul. Mais Merlin répond à côté de la question et, pour un prophète, de façon insuffisamment sibylline.

Ce groupe compte deux copies utiles : le ms. I est une assez bonne copie malgré des lacunes et des non-sens : elle confirme plus d'une fois les leçons de A ; le ms. M n'offre qu'un nombre restreint de réfections individuelles : ou il se range près de A, ou il est d'accord avec les mss de son groupe.

Le ms. L, tardif, se livre à toutes sortes d'écarts.

Pour le ms. K, cf. plus loin, manuscrits contaminés [1].

Groupe y^3.

Il comprend les mss W, Y, Z. Des modifications se sont produites en y^2 qui conserve cependant pour le passage lieu vide une rédaction très voisine de x^1, x^3, y^4. En outre, nous le verrons, y^3 a des rapports avec z^1 : c'est un groupe contaminé [2].

Voici la rédaction du passage « lieu vide » :

Tant te puis je bien dire a toi que elle *ne sera ja* acomplie *a ton temps ne cil qui engendrera celui qui acomplir le doit n'a encore point de feme prise* ne ne se donne garde *qui lo doie engendrer et convendra que cil qui doie le* vuit leu *acomplir acomplisse avant celui ou li vaissiaus* est, *que cil* etc...

Dans le passage *table*, voici parmi beaucoup quelques leçons particulières :

l. **28-29** : *si lor avint une grant merveille de famine ;* mss : *si lor av. une grant famine*, ou : *une famine.*

l. **36-40** : *et commenda que* l'en *meïst un veissel sur cele table* que Joseph avoit (rédaction mauvaise et plus courte).

l. **44** : *cil vaissel li avoit baillé Jesu-Crist ;* mss : *li bailla.*

l. **63-64** : *Ensi ces .II. tables establi Nostre Sire ;* x^1 et K : *Ensi sont ces .II. tables establies ;* autres mss = version β.

l. **67-70** : *et celle gent criement molt cel vaissel et pour ce que cele grace i a et dont il leur agree si l'apelent graal*, rédaction qui s'inspire du *Joseph.*

Dans le passage *baptême :*

l. **16** : *quant il n'i a nul delit d'omme ne riens.*

l. **75-76** : *grant paine volt metre por racheter de notre prison* (x^1, x^3, x^4, y^2, y^4, z : *por lui* (les, A D) *avoir et les* (nos) *tolir*).

l. **71-75** : *et essaiasmes en toutes les manieres que essaier le peumes. Mais nos ne trovions nulles de nos oevres* ; x : *et ess. en toutes*

---

1. Je n'ai pas pu étudier suffisamment le ms. N, non accessible au public, pour m'en faire une idée un peu précise.

2. Il offre même des rédactions β, par ex. à *table*, l. 3 : *por le monde salver.*

les man. que nos poismes. Et quant il fu essaié (*nos l'eumes essaié* x⁴) *et nos veismes que nos ne trovames* (*troverions*) *en li nient de nos oevres...*

l. **90-103** : *Lors disent tot ensemble* que il avoient (tous les mss : *nos avons*) *tot perdu des que il puet* tant *pardoner des qu'a la fin de l'ome,* se il le prent[1] *en ces oevres ; si l'aurons perdu, parce que il se repentira et criera merci. Ensi averons nous tout perdu, se il font les comandemans aus menistres, se nous ne leur emblons, il nous a plus destorbez que nous ne cuidions* [2].

Mais c'est le passage *Blaise* qui caractérise surtout le groupe y³. D'abord il n'y est plus question d'Alain ni de Petrus, et sa rédaction est inintelligible :

si li commença a conter les amors de Jhesu Crist et de Joseph d'Arimathie si comme eles avoient esté et de Pierre et de Pol *et des autres compaignons si comme il s'estoient departi et* le fenissement de Joseph et de tous les autres. *Puis li conta comment diables, apres que ces choses furent advenues, prirent conseil,* etc...

y² s'est oublié et a substitué le nom des apôtres Pierre et Paul à ceux des apôtres apocryphes de Robert de Boron. Le « fenissement... de tous les autres » supposerait un récit démesurément allongé.

Ensuite le groupe offre ici une rédaction courte : Merlin ne donne aucune précision sur le destin de Blaise et sur celui de son livre qui doit être joint au livre de Joseph pour former une seule et même œuvre. Le texte s'arrête à *et sera volentiers tes livres oïz* (l. 63). En outre de façon bien inattendue, le texte renvoie le lecteur pour l'histoire des rois de Bretagne, à un *Brutus,* translaté de latin en français par un certain Martin de Bièvre, sur lequel nous n'avons aucun renseignement :

sera volentiers tes livres oïz et qui voudra savoir la vie des roys qui en la Grant Bretaigne furent, ains que la crestientez venist, si regarde en l'ystoire des roys bretons : c'est uns livres que Martins de Bievre translata de latin en roumans. Mais ore se taist li conte de ceste chose et retourne à la vraie hystoire.

Les mss y³ sont d'accord même pour les rubriques et les

---

1. Ces quatre mots dans z³ aussi.
2. Cf. p. 157-158 pour d'autres rédactions de ce passage.

lettrines qui marquent le commencement des paragraphes (mss W et Y)[1]. Ces deux mss ont un texte identique.

Le ms. Z s'est livré à toutes sortes de fantaisies individuelles. Ce groupe est négligeable pour l'établissement du texte, en raison de ses remaniements et de sa parenté avec z^1.

Groupe y^4.

Les deux mss P et Q, qui pour les passages *Blaise* (= Alain-Petrus) *lieu vide* et *table* présentent le même texte que x^1 et x^2 ont, pour le passage *baptême*, une leçon qui les fait remonter à un même modèle y^4 :

il les a fait laver en son nom et par celle eve se levent au nom del pere, del fil et del saint esperit, et au premier forfait que il faisoit si le prenions en tous les liens que nous voulions. Or les avons perdu par cel avenement.

C'est une lecture fautive de *ce lavement* des mss. Elle se retrouvera dans les groupes de la famille z, qui sort par conséquent d'un ms. y^4.

Le ms. P est une assez bonne copie, malgré des négligences, de petites lacunes et des leçons individuelles. Le ms. Q est déparé par de nombreuses négligences de détail.

Famille z.

En z, uni à y^4 par la leçon *cel avenement*, le texte a été considérablement remanié, et aucune de ces copies n'est par conséquent à retenir pour l'établissement du texte. Sauf des erreurs d'inattention propres à chacune d'elles, elles n'offrent pas, dans un même groupe, de grandes différences entre elles.

Dans le passage *lieu vide* l'ordre des phrases a été modifié, et le texte présente des variantes qui, nous allons le voir, permettent d'établir des groupes.

Dans le passage *table* la rédaction est alourdie de détails qui ne se trouvent pas ailleurs :

l. 3 : *por salver l'uevre des pecheors* ; mss x^1 x^3 y^1 y^4 *s. le pueple* , x^4 y^3 = β.

1. Ils ne sont pas moins nettement apparentés pour la *Suite-Vulgate*, comme il ressort des notes que Sommer a mises dans son édition : t. II, p. 106, 110-111, 124-126, 128, 131-133, etc.

l. 11 : *soffri mort en la crois.*

l. **35-45** : *Nostre Sire li comanda qu'il feïst une table el non de cele* ou il sist chies Simon le lepreus (*ou il avoit sis a la Cene chez Simon* z[3], *ou il avoit sis* z[4]) *et lui dist* qu'il preïst *le vaissel* (*un vaissel qu'il avoit* z[3]) *et le meïst sur cele table et covrist la table de dras blans et le vaissel* (*et quant il l'auroit tote coverte de dras blancs, lors si recovrist le v.* z[3] et z[4]) *aussi tout fors par devers lui. Ce vaissel li apporta*[1] *Jhesu Crist en une chartre ou il fu en prison .XLII. anz por lui reconforter* (*en une prison ou il fu .XIII. anz,* a) *et par cel vaissel...*[2].

l. **53-55** : *le lieu ou Judas sist a la Cene* qu'il laissa *quant il sot que Nostre Sire avoit dite la parole por lui quant il dit que cil bevoit et manjoit avec lui qui le traïroit.* (*quant... avec lui* mq. *c* et *d*). Puis les mss z mentionnent tous Mathieu comme successeur de Judas, mais avec des différences de rédaction selon les groupes (cf. ci-après)[3].

Dans ces quatre cas, le ms. *i* échappe à son groupe z[3], ce qui lui est fréquent.

l. **67** : *Sire, celes gens* qui la sont *claiment cel vaissel.*

---

1. *li aporta* h ; *li bailla* x y.

2. *i* et *p* exceptés (= leçons de x y).

3. Le ms. K passe ici à z, et donne une rédaction voisine, mais plus diluée : « *Nostre Sire li commenda que il feïst une table en senefiance de la table de la Cienne, et tote fust carree et quant il l'auroit faite, si meïst desus un vaissel qu'il avoit ou Jhesus et li apostre mengierent a la Cienne ; quant il l'auroit bien coverte de dras blans et que il covrist lou vaissel tot fors par devers lui. Sire, ice vaissel li bailla Jhesus Criz, et Brons uns suens serorges pescha un poisson qui fu mis sor la table enz el mileu en coste lou vaissel devant Joseph. Sire et par cel vaissel* etc... (= l. 45-50). *Einsinc fu faite cele table et toz jorz quant il s'i estoient assis, i remenoit uns leux voiz en coste le chevalier qui ot non Joseph, qui ne pooit estre ampliz, qui senefioit lou leu ou Judas sist a la Cienne lez Jhesu Crist. Car il lou laissa et guerpi, quant il oi que Nostres Sires dit : « Avoc moi menjue et boit qui traïra lou cors de moi. » Sire quant cil se fu partiz de la compaignie Jhesu Crist, si remest ses leux voiz et sera toz jorz jusqu'en la fin do[u] monde que l'on raamplira uns diciples qui aura non Matheus. Icil si parfera lou nombre des .XII. apostres, et icil leuz voiz qui lez Joseph estoit dont je vos ai parlé senefie icelui leu* ». — Ce texte est plein de bourre, il reprend des détails à l'*Estoire* de R. de Boron, il est parfois absurde (le siège rempli à la fin du monde seulement !).

Dans le passage *Blaise*, l. 36, la rédaction de z porte la trace d'une contamination : *auront, se Deu plaist, merci* ; α : *auront merci, se lor plaist* ; β : *aura Dieu merci, s'il li plaist*.

Groupe z^1.

Il comprend les mss *a*, *c*, *d*, *e*, *f*, *p*.

Le passage *lieu vide* est rédigé comme suit :

Sachez qu'*il ne sera pas acompli a ton tans, ne cil qui l'acomplira n'est encore mie engendré* (*né*, ms. e), *mes ce sera au tans au roi qui apres toi vendra, ne cil qui l'angendrera ne savra rien qui le doie angendrer et convendra que cil qui* [*l'*] *acomplira acomplisse* (*senefie*, ms. f) le leu de la table que Joseph fist (*le lieu de la table que avant il sist sor cil*, ms. c).

La phrase « *ne cil qui l'acomplira n'est encore mie engendrez* » appartient aussi à la version β (cf. p. 153). Dans le ms. *p* la rédaction des passages *lieu vide* et *table* est celle de x^1 x^3.

D'autres leçons apparentent ces mss dans le passage *table* :

l. **3** : *por salver l'uevre des pecheors* et deves savoir qu'il fist la Cene.

l. **11** ss : *Sire maintes povretez et maintes soffretes souffri Nostre Sire que li Juifs li firent. Sire apres ce avint que Nostre Sire souffri mort pour nous en sa crois et que uns chevaliers...* ; puis les l. 15-20, *moult ama Nostre Sire ce soldoier quant il volt que il li fu dounés. Et maintes paines et maintes paors en ot puis cil que li Juis li firent* sont supprimées (sauf dans ms. *a*).

l. **47-50** : La phrase *Et qui a cele table poroit seoir les acomplissements de son cuer poroit avoir en toutes manieres* est omise.

l. **55-63** : (cf. p. 165)... *qui le traïroit. Ainsi demora li lieus Judas wis* (+ K), *tant que Nostre Sire i assist un autre qui eut a non Matheus qui fu en son lieu assis pour faire le conte des .XII. apostres. Sire cil leus qui estoit vuit de la table Joseph senefie le leu que Matheus empli.*

Et encore *baptême*, l. **46-52** : *Vous savez bien que il les fait laver en eve el non du pere du fil et du saint esperit et or puis son avenement nous ne eumes ni n'avons nul pooir sur els*, rédaction abrégée. Les lignes 89, *que il acata* à 103 *en terre* sont supprimées.

Ce groupe z^1 pratique de fréquentes et importantes suppressions et constitue une version abrégée.

Parenté de y^3 avec z^1 :

z^1 donne pour le passage *Blaise* la même rédaction courte que y^3 avec référence à Martin de Bièvre :

Et qui voudra savoir la vie des rois qui en la Grant Bretaigne furent, ainsi que la crestienté venist, si regarde en l'istoire de Brutus (*des Bretons*, mss a, e), *c'est un livre que Maistre Martin de Bevre translata de latin en roman* (*françois*, mss c, p). *Mais ore se taist li conte* (*lesse li conte*, ms. p) *de ceste chose* (*a parler de ceste chose*, mss c, p) *et retourne à l'istoire* (*a parler de l'istoire qu'il avoit commenciee devant*, ms. p).

Mais, contrairement à y^3, z^1 a au début du même passage la rédaction Alain-Perron, comme la famille x et les groupes y^1 y^4 : *... si com eles avoient esté et d'Alain et de Perron et des autres compaignons si comme il estoient departi et le fenissement de Joseph et de tous les autres.*

Voici encore, parmi beaucoup, d'autres leçons communes :

l. 1 : *Blaises quist* ; mss α : *Ensi quist Bl.*

l. 21 : *le pooir qu'il soloient avoir sor les homes* et sor les femes (+ *h*).

l. 23-30 : *et comment il prirent conseil qu'il feroient un home* qui auroit leur sens et leur memoire *d'engignier les gens et tu as oï... la peine qu'il y mirent a moi faire* (tous les autres mss pour cette dernière phrase : *et tu as bien oï la peine qu'il y ont mise et l'engin*).

l. 30-31 : *par leur folie* ; mss : *par la folie* dont il sont plein.

l. 38-41 : *et toutes voies* ses paroles bonnes *il entendi molt volentiers* y^3 ; *et t. v. li sembloient* ses paroles bonnes, *si i entendi*, z^1 qui est plus proche de α.

l. 62-63 : *sera tes livres volentiers oïz* (+ EI) ; mss : *sera ta peine et tes livres retrais et volentiers oïs.*

Il faut par conséquent admettre que z^1 a connu un modèle du type y^2.

Groupe z^3 et z^4.

Ces deux groupes tiennent des leçons communes d'un même modèle z^2 qui s'est livré à un certain nombre de modifications. Dans les mss z^3, c'est-à-dire *g*, *h*, *i*, et les mss z^4, c'est-à-dire

j, *l*, *m*, *n* [1], la rédaction du passage *lieu vide* est la suivante : *Tant te puis je bien dire qu'il ne sera pas acomplis a ton tens ne cil ki acomplir le doit n'est encore nez, mais ce sera au tens al roi qui vendra apres toi* (*qu'il sera acompli* ajoutent h, j, l) *ne cil qui l'engendrera ne savra* (*set*, h, j, l) *mie qu'il lou doit engendrer. Et si covendra que cil qui l'acomplira acomplice lou* (*cestui*, h, j) *leu ou li sains graas gist* (*siet*, h, j) *et cil ki lou gardent ne lou virent onques acomplir* (*acompli*, h, j).

Comme dans z^1, le membre de phrase « *ne cil ki acomplir le doit n'est encore nez* » se retrouve dans la version β.

Dans le passage *table* on relève :

l. **16-17** : l'omission du membre de phrase *quant il volt que il li fu donez*.

l. **47-49** : *et qui a cele table* seoient ; mss : *poroit* ou *pooit seoir* [2].

l. **55-63** : (cf. p. 165 et 166)... *qui le traïroit. Puis il ot honte* (mq. *i*), *si se traist arriere et por ce le perdi. Ainsi parti cil de la compaignie Nostre Seigneur, et ses leus fu vuis jusqu'a tant que Nostre Seigneur i assist un autre en leu de lui, qui a non Matheus et estoit evangelistes* (ces trois mots manquent à z^4) ; *icil fu en son leu assis por faire le conte des .XII. apostres. Sire, cil leu qui estoit vuit a la table que Joseph fist* (*a la table de Joseph* z^4) *senefie le lieu que Matheus empli.*

La rédaction de ces lignes est plus longue que dans z^1. Pour le passage *Blaise*, z^2 a la rédaction longue, commune à la version α, mais possède la note additionnelle qui renvoie à l'auteur d'un *Brut* (cf. ci-dessous) ; aux lignes 65-67 en face de la leçon des mss α « *tu n'es pas ne ne peus estre des apostres* », il dit seulement « *tu n'es pas des apostres* ».

Au passage *baptême* enfin, z^2 combine les rédactions α et β pour aboutir à un non-sens : *comment nel seumes* (*ne ses tu*) *qu'il les fait laver d'une eve en son nom et el nom du pere, du fil, et du saint esprit et de la mere* [3], *par cui nous les devions avoir et prenions les enfanz en tous lieus que nos les trovions* [4] (l. 43-50).

Un peu plus loin, l. 64, il allonge en : ...*toz perdus, qu'il seront sauvé en ceste meniere.*

---

1. *n* est un ms. contaminé. Cf. ci-dessous.
2. Pour ces exemples, *i* est à part (leçon des autres mss).
3. Cf. ms. F « *el nom du fil et de la mere* ».
4. Sauf ms. *l* qui donne la leçon *premier forfait* = y.

Groupe z^3

Il comprend les mss *g*, *h* et *i*.

Au passage *Blaise* nous lisons la rédaction Alain-Petrus, selon x, y, mais avec une faute évidente : *et comment Joseph* le (mss : *se*) *desaisist de son veissel* [1].

La note additionnelle (cf. y^3 et z^1) est rédigée ainsi : *Et qui voudroit oïr nomer les rois qui devant i furent et lor vie voudroit oïr, si regardast* (*si qeïst et regardast*, ms. i) *en l'estoire de Bretaigne que nos apelons le livre de Brutus, que Mestre Martin de Rouain* (*de Tovre* ms. h ; *de Rovre* ms. i) *translata de latin en romanz ou il le trova* (ces quatre mots manquent à i), *si le poroiz* (*porra* ms. i) *savoir veraiement* [2].

A *Blaise*, l. 32, la phrase « *si sera li livres Joseph avec le tien* » est omise ; mais le ms. *i* donne *sera Joseph et ses livres*.

Groupe z^4.

Il comprend les mss *j*, *l*, *m*, *n*.

Entre autres leçons, le passage *Blaise* suffit à assurer l'existence de ce groupe. En effet le remanieur se réfère, dès les premières lignes, à l'*Estoire dou Saint-Graal*, première partie du cycle Vulgate : « *commença a conter Merlins* (*Merlins a Blaise*, n) *les choses si com eles estoient avenues de Joseph et de Joseph*[*es*] *et come Josephes estoit partis de son pere et coment Petrus estoit remes et coment Joseph se dessaisi de son vaissel* [3].

La note qui renvoie à un *Brut* est rédigée ainsi :

Et qui volroit oïr nomer (*conter*, n) *les rois* (*Et qui v. oïr nouveles dēs rois*, l) *qui devant furent* (*i f.*, l) *et lor vie volroit oïr, si queïst et regardast en l'estoire de Bretaigne que on apelle Brutus, que Mesire Martins de Roecestre* (*de Gloucestre*, l) *translata de latin*

---

1. Ici encore le ms. *i* fait exception.

2. Nos recherches pour identifier ce Martin de Rouen, ou de Rovre sont restées vaines, tout comme pour le mystérieux Martin de Bievre, et pour Martin de Rocester.

3. La rédaction de *l* précise encore : « *comança a conte*[*r*] *tous les periz qui avenu et qui a venir estoient ou roialme de Logres et de Joseph et de Josephes son filz et si con il avoient esté en perilz et si com il s'estoit mis en aventure por son pere et comment Perron s'en ala...*

en roumâns ou il la trovast (ces quatres mots manquent à l), *si le porrez* (*porroies*, n ; *pourroit*, l) *savoir vraiement*.

Enfin à *Blaise*, l. 32, le texte « *si sera li livres Joseph avec le tien* » est celui de β, dont z^3 et z^4 portent plus d'une trace.

La version β.

La version β est postérieure à l'*Estoire dou Saint Graal*, dont elle recueille en effet certaines données. Nous l'avons vu pour le passage *Blaise* où était cité Nascien. D'autres exemples le montrent. Dans les paroles qu'il adresse à Blaise pour prendre congé de lui (éd. G. Paris I, p. 46-47), Merlin lui annonce la récompense qui l'attend : « *Quant tu seras bien travilliés pour li* [Joseph d'Arimathie] *et pour ses ancisseurs et pour les hoirs qui de son lignage sont issu...* » Dans cette rédaction d'α, conforme au *Joseph* de Robert de Boron, Joseph n'a point d'enfants ; les *hoirs* issus de son lignage désignent Alain et sa descendance : Alain est le fils de Bron, beau-frère de Joseph. La rédaction β a corrigé (Sommer, p. 27-28) : « *Quant tu auras bien travelliet pour lui et pour les autres hoirs* qui descendront de lui *et de son lignage...* » car dans l'*Estoire dou Saint-Graal* Joseph a une descendance, avec Galaad I et Josephès.

La rédaction α nomme le livre de Blaise le « Livre du Graal » (éd. G. Paris, p. 48, l. 1) : β n'a pas eu ici à apporter de modification, car ce titre convient aussi bien au cycle de la Vulgate qu'à celui de Robert de Boron : c'est par Blaise que tout est connu, c'est lui qui est le garant de la fondation de la table du Graal et de la table ronde [1]. Mais dans le même passage, tandis que α désigne le « tiers hom » (Perceval sans doute) par les mots « *encontre* un roi *qui doit estre de cel lignage que Dieus tant aime* », β fait allusion à Galaad par sa correction qui renvoie nettement à la descendance de Joseph d'Arimatie : « *entre* celui *qui doit estre de* cel *lignage* ».

Il semble que l'on ait d'abord intégré le *Merlin* primitif (α) tel quel dans le grand cycle, et que plus tard la refonte β ait été entreprise pour supprimer quelques discordances. Mais, nous l'avons dit, très souvent des *Merlin* α figurent cependant dans le cycle Vulgate. Une édition critique de *Merlin* devra

1. Cf. notre article de *Romania*, t.LXXV (1954), p. 332 et ss.

présenter, en regard, les deux versions, avec un apparat critique distinct pour chacune d'elles.

Parmi les mss β, K′ et L′ présentent un texte déparé par des erreurs de lecture : ainsi au passage *Blaise*, au lieu d'écrire « *de Nascien et de ses compaignons* », ils ont : « *des natures et de...* » Assez souvent dans le détail ils s'éloignent de la rédaction commune : par exemple, à *baptême* l. 8, *nos surprent*, pour *nos surpuet* des mss ; à l. 23, *remembrons nous* pour *membre vos*. Ces deux mss remontent à un modèle commun ; L′ n'a pas été copié sur K′, car celui-ci a des lacunes (en particulier *baptême*, l. 9-10 *fermetés nule... contrester*, l. 28-29 *li plairoit... preimes*) qui ne sont pas dans celui-là. Leur modèle était contaminé par la version α : *Blaise* l. 36, *s'esmervilla des merveilles* (β : *des noveles*) ; l. 74-75, *devers ceus ou je ne me voudrai esclairier*.

Bien plus aberrants sont les deux mss M′ et N′ qui offrent un texte identique, très remanié, abrégé, et dans de très nombreux passages proche de la version α. Il n'est d'aucune utilité pour l'établissement du texte. Quelques exemples suffiront :

Blaise, l. 16 ss : *Apres lui conta coment les dyables avoient fait parlement et tenu concile, coment c'estoit advenu qu'ilz avoient perdu...*

Blaise, l. 23-33 : *por ce avoient les ennemis porparlé qu'ils engendreroient un homme en femme et pour ce m'engendrerent ils, car ils cuidoient recovrer leur perte. Ensi devisa Merlins...* (rédaction écourtée).

Table, l. 37-47 : *une table et quant il l'auroit faite si la couvrissent bien d'un drap blan et le vaissel que Nostre Sire lui avoit baillié couvrist aussi et lors passeroit celle famine. Sire, cel vaissel signifie qu'il ostera les mauvais de la compaignie aux bons...* (cette dernière phrase est très maladroite).

La version β procède d'un manuscrit de type x^3 ou y^1, et plus exactement d'un manuscrit proche de D, ou mieux encore de I. Le passage *lieu vide* dans β semble en effet sortir de la leçon de I, citée ci-dessus, où figure le membre de phrase « *ne cil qui l'acomplira n'est encore mie nez.* » Mais comme à l'époque où se situe l'action du *Merlin* il n'est pas encore question de Lancelot, le membre de phrase suivant, de la rédaction α, « *et cil qui l'engendrera n'a encore point de femme prise* » a été supprimé.

Ces mss K′, L′, M′, N′ mis à part, les textes des autres témoins β ne présentent pas de notables différences, mais leur qualité n'est pas égale.

A′ est un excellent manuscrit. Sans doute il a commis quelques étourderies, mots oubliés, négations omises, lettres non écrites, mais c'est une copie fidèle qu'il faut choisir pour ms. de base. Il est suivi de près par B′ qui n'a qu'un nombre réduit, lui aussi, de leçons individuelles. On en relève déjà un plus grand nombre dans C′, et dans E′, qui est une copie tardive (xve siècle). F′, outre un total plus élevé de petites retouches de détail, a commis quelques omissions. Elles sont beaucoup plus fréquentes et plus importantes dans H′, et plus encore dans G′ qui saute constamment des membres de phrase, des groupes de mots, qui retouche assez volontiers le texte et qui en aucune façon ne mérite d'être le ms. de base : Sommer l'avait choisi pour des raisons de commodité. D′ a des rédactions très particulières, par endroits seulement; lui aussi retouche assez facilement, mais il donne un texte très lisible.

Les manuscrits contaminés.

L'étude exhaustive des variantes, poussée sur deux ou trois pages, révèle dans le menu une foule de rencontres dont toutes ne peuvent pas être mises sur le compte du hasard : par exemple celle de mss y^{1}, x^{4} et z^{3} sur la leçon fautive *des coses son pere* (cf. ci-dessus, *Blaise* l. 12). Comme il fallait s'y attendre, des contaminations se sont produites, dont il est impossible de faire l'histoire.

La famille z est le résultat de croisements plus ou moins nombreux, et le groupe y^{3} n'est pas non plus d'une tradition très pure. D'autre part, dans beaucoup de cas, des interférences se produisent à l'intérieur même de la version α. Si les manuscrits se groupent nettement, à partir des passages importants que nous avons examinés, il reste que certaines copies sont malaisées à classer parce qu'elles oscillent d'une famille ou d'un groupe à l'autre, et même d'une version à l'autre : sur le stemma elles devraient figurer à deux places différentes.

Sommer écrivait du ms. K (B. N. 748) qu'il était « le plus ancien et le plus important manuscrit connu des deux versions

en prose de Robert de Boron ». Il représentait, croyait-il, le *Joseph* et le *Merlin* tels qu'ils figuraient dans ce cycle d'où est sorti le cycle de la Vulgate (cf. t. I, p. xxx, note 8). Il contient, au f. 62 r^a, un passage sur la maladie et la mort d'Igerne qui trépasse avant son époux Uterpandragon : mais contrairement à ce que pense Sommer (et G. Paris), c'est une addition tirée d'une phrase précédente (éd. G. Paris, p. 128 « *Tu sés bien que Ygerne ta feme est morte et tu ne pues autre feme mais avoir* »), qui ne se trouve dans aucun autre ms. α. Le ms. K, loin d'être le meilleur, est farci, au moins à certains passages, d'additions inutiles. Médiocre copie de y^1, dont il transmet la rédaction pour les passages *baptême* et *Blaise*, il a brouillé le texte pour le passage du *lieu vide* (cf. ci-dessus p. 161) et pour le passage *table* il passe à la famille z (cf. ci-dessus p. 165). C'est une copie contaminée qui ne mérite aucunement la confiance que lui accordait Sommer.

Le ms. *n* (B. N. 749) donne pour le passage *baptême* des leçons panachées : α, *m'a esforchiés* (l. 8), *quant il fu essaiés* (l. 73) ; β, *et des autres tant com li plairoit* (l. 27-28 ; *cels qui* dans α) ; *or les aviemes perdu que nos n'avons nul pooir sor eus devant qu'il reviennent* (l. 48-52, réd. plus longue de α). Pour *Blaise*, il passe à z^4 (rédaction longue, Joseph et Josephe, référence à Martin de Rocestre), mais pour les passages *lieu vide* et *table* il se rallie entièrement à la version β. P. Paris avait mal jugé cette copie, qui est tarée.

Le ms. *i* (Rennes) donne au passage *baptême* la leçon de z^2 « *au nom du pere, du fil et du saint esperit et de la mere et prenions les enfans* etc..., mais de façon inattendue *lavement* (= x y) et non *avénement*. Au passage *Blaise* il a la rédaction longue et la référence à Martin de Tovre de z^3 ; mais au passage *table*, sa rédaction échappe à z^3 pour se rapprocher de x^4 (*a un vaissel que il avoit mis sor cele table* l. 38-40 ; et il ne dit rien de la Cène chez Simon le lépreux) ou de x y (*por sauver son pueple* l. 3 ; z : *por sauver l'uevre des pecheors*) [1].

Le ms. *l* (P. Morgan) quitte lui aussi son groupe z^4, et en particulier avec sa leçon *baptême*, l. 46 ss., *au nom du pere du fil*

1. Cf. ci-dessus, p. 168 (*lieu vide*) et p. 169, note 1.

du saint esperit... et par le premier forfait... par cel lavement », qui est celle de y.

Quant à *p* (Yale), il donne par intermittence des leçons β (*baptême* l. 8, *sorpuet* ; *table* l. 35, *mesaise* ; l. 64, *convenables*) ; pour *Blaise* il appartient à z^1 et pour *table* à x (même à x^4, l. 39 : *avoit mis*).

Les résultats peuvent être récapitulés dans le tableau suivant (les mss contaminés sont entre parenthèses).

Version α.

Famille x. Groupe x^1 : A, B, b
Groupe x^3 (< x^2) : C, G, F, E, D, H
Groupe x^4 (< x^3) : T, V, R, S, U.

Famille y. Groupe y^1 : I, L, M, N, (K)
Groupe y^3 (< y^2 lui-même issu de y^1, mais avec contamination de y^4 et z^1) : Y, W, Z
Groupe y^4 (< y) : P, Q.

Famille z. Groupe z^1 : a, c, d, e, f, (p)
Groupe z^2 donnant naissance à :
z^3 : g, h, (i)
z^4 : j, (l), m, (n).

Version β. x′ : A′ B′ C′ D′ F′ G′ H′ E′
y′ : K′ L′
z′ : M′ N′
β contamine z^1 et z^2.

Alexandre Micha.

REMARQUES SUR LE LEXIQUE MUSICAL DU *DE CANTICIS* DE GERSON

Le *De Canticis* de Gerson, et même son œuvre entier, ont été exploités du point de vue musical depuis longtemps ; l'abbé Lebeuf il y a deux siècles avait déjà relevé que, selon Jean Charlier, les *pueri* seuls étaient autorisés à chanter l'*organum*, à titre d'exercice tout au moins, et avec des textes honnêtes ; Du Tilliot le cite à deux reprises dans ses *Mémoires pour la fête des Fous* (1751), etc.

Cependant, le *De Canticis* n'a pas été dépouillé systématiquement par les musicologues et il m'a semblé que son vocabulaire musical, à l'orée du XVe siècle, méritait d'être analysé. Sans doute, le point de vue du Chancelier y reste-t-il surtout mystique ; les passages qui présentent un intérêt positif et ont une valeur de renseignement sont comme noyés dans une littérature théologique sans valeur pour le musicologue médiéviste ; en conséquence, la méthode employée sera-t-elle essentiellement lexicographique, limitée à la définition des termes latins, à leurs équivalents romans, aux différentes acceptions que leur donne Gerson (car il passe avec une souplesse déconcertante du concret au symbole) et aux observations qui résultent de leur comparaison avec les significations puisées à d'autres sources.

On s'étonnera que j'aie choisi l'imprimé de 1606 plutôt que celui de 1706 ; mais dans cette dernière édition, certaines orthographes ont été modifiées ou rajeunies arbitrairement et rendent impossibles quelques hypothèses suggérées par les graphies de 1606. Les deux éditions ont d'ailleurs été confrontées ainsi que — comme on le dira plus loin — certains manuscrits.

Le *De Canticis* occupe dans le t. III de l'édition 1606, les colonnes 627 à 694 (et 619 à 684 dans l'éd. 1706, t. III); chaque colonne comporte 66 lignes de 43 caractères ou blancs, ce qui donne à cet opuscule l'importance d'un petit livre.

Les termes musicaux se présentent avec leur plus grande densité au début et à la fin du *De Canticis*; il y a d'ailleurs des répétitions, mais les désaccords ou les contradictions sont rares. Les énumérations d'instruments de musique de Gerson, moins riches que celles de G. de Machault ou du traducteur de l'*Anticlaudianus*, renferment par contre des définitions et peuvent être comparées, avec prudence, d'une part aux lexiques de Barthélemy l'Anglais ou de Jean de Garlande et d'autre part au manuel de Virdung (1511); cet organologue allemand connut des manuscrits porteurs de figurines et de définitions qu'il tenta de reproduire et d'expliquer ou d'identifier en nous laissant d'utiles indications. D'autres sources, comme le glossaire de Du Cange, les textes de Juan de la Hita et de Cersne, le ms. d'Arnauld de Zwoll à la Bibliothèque nationale seront également mises à profit, ainsi que quelques éléments que j'ai condensés dans un ouvrage antérieur.

Il subsistera cependant des hésitations sur la forme et même la nature de certains instruments : on sait qu'au cours des siècles qui vont de Charlemagne à François Ier (et jusqu'à Mersenne!), le même terme a pu désigner des instruments très différents, tandis que le même instrument a été décrit sous des noms divers. Cependant, Gerson n'emploie que rarement un terme musical dans deux acceptions. Son vocabulaire est lacunaire sur certains points (le *De Canticis* ne connaît pas le motet!) mais il use de quelques termes rares, de néologismes, de nuances et même de certaines interprétations qui peuvent être des *unica*.

Parmi les manuscrits qui ont servi ou pu servir à la rédaction des imprimés, nous avons retenu le BN. fr. 1209 (*Prologue* en français), le BN. lat. 17 487 et le 379 de Tours qui renferment à la fois le *Prologue* en français et le *De Canticis*. L'orthographe du 379 (et souvent celle du 17 487) se rapproche par plus d'un point de celle de l'éd. de 1606, mais surtout ces documents présentent des dessins d'instruments qui sont d'un réel intérêt pour les musicologues.

Il est vraisemblable que ce travail de déblaiement suscitera des objections et des compléments ; j'accueillerai les unes et les autres avec le seul souci d'en tirer un peu de clarté sur cette période, qu'en dépit de tant de travaux, nous connaissons encore si imparfaitement.

1° N. B. — Ce Lexique étant destiné à des médiévistes qui ne sont pas obligatoirement des musicologues, ces derniers y trouveront parfois des explications ou des commentaires qui leur seront superflus.

2° N. B. — Dans un essai très serré qui m'a été signalé par M. Lieberman, — que je remercie sincèrement — le R. P. Glorieux situe les trois opuscules qui, réunis, constituent le *De Canticis*, entre 1423 et 1426. [J. B. Schwab avançait la date de 1413, cf. Lieberman]. Le Canticordum au Pèlerin (en fr.) serait de 1424, ou peut-être de 1423 (in : *La Vie et l'Œuvre de Gerson*, *Arch. d'Hist. doct. et Litt. du M. A.*, XLIII, 1951, 188 ss); tirage à part au département des mss de la Bibl. nat.

3° N. B. — Les numéros indiqués à chaque terme sont ceux des colonnes et § de 1606.

Principales abréviations : Ad v., Ad verbum. — An., année. — Ano., Anonyme. — C, I, 3, de Coussemaker, *Script. de musica*, t. I, p. 3. (Id. pour G : Gerbert) — env., environ. — Ms.(s), manuscrit(s). — Prol., *Prologue*, traité en français (*Canticordum au Pèlerin*). — Rom., roman ; — fr., français.

ACCENTUATIO psalmorum 659 A

Accentuation des Psaumes; technique vocale qui consiste à élever ou abaisser la voix sur une syllabe, d'après l'accent de position, comme sont chantées à l'église les leçons et les oraisons (Du Cange) ; à l'opposé, le *directane* ou le *recto tono* (récitatif sur une même note). Gerson vient de dire que lors des persécutions, les Chrétiens réfugiés dans les cavernes ne devaient pas chanter de cantiques (*cantica*) ; après la paix de l'Église, les uns usèrent de l'*accentuatio* des psaumes avec discrétion (*tenuis*), les autres, plus fréquemment, de l'art du chant. — L'*accentuatio* se rattache ici à l'*accentus* dans le sens de prosodie (*ad cantus*, selon l'étymologie reçue), c'est-à-dire des inflexions résultant de l'accent *mélodique* probablement lié à l'accent d'*intensité*.

ACCENTUS 667 B	Accent, ici mélodique. La musique sensuelle ou de la bouche (la musique vocale pratique) procède par élévation et abaissement de la voix d'après l'accent aigu ou l'accent grave (cf. *supra*).
AES (sonnans) 677 B	L'airain sonnant. Peut-être la trompe, — ou la cloche (de bronze). Ici, métaphore (...quoniam si charitas adsit, non erit jam velut *aes sonnans*).
AMOR, naturalis, numerosus, creatus 634 C, F, 635 A, 636 C	Amour naturel, raisonnable, créé. Voir CANTICUM. Definitio, 636 C et pass., et numerosus, 689 C, 634 F.
...AMANTIUM 676 A	Les amants. A propos des *dulcia cantica canticorum* dialogués entre les amants.
ANTIPHONA 632 D, 676 D, 683 B	1° Antienne. 2° Chant antiphonique (alternatif) appliqué aux psaumes par saint Ignace qui prétendait les avoir entendu chanter antiphoniquement (alternativement, de verset en verset) par des chœurs d'anges sur une montagne.
ARS iste, Ars cantandi 675 C, 676 E, F	Art du chant (il s'agit de musique pratique, à côté du chant intérieur mystique). Gerson déclare que cette *ars manualis* (les instruments se jouaient avec les mains, et d'autre part, les notes se lisaient sur la « main guidonienne ») n'est pas inutile, car elle enseigne le nombre, le poids, la mesure afférents au son harmonique (musical).
ARSIS 667 B, D, E 683 B, 671 D	En principe : élévation de la voix, — ou de la main qui bat la mesure. (On sait qu'en passant des Grecs aux Latins, le sens en a été inversé, cf. Havet). Dans un traité contemporain de Gerson (XVe s., B. N. lat. 7369), on lit : « Musica est motus vocum per *arsin* et tesin ». Cependant, le chancelier donne à ce terme une signification nouvelle et plus étendue : l'*arsis*

est l'élévation ou (*et* = *vel*) l'abaissement de la voix corrélativement à l'accent aigu ou grave, tandis que la *thesis*, qui devrait être le *posé*, serait entendu de la prolongation ou de l'abréviation du son, des syllabes et des notes.

687 D — Gerson compare l'élévation et l'abaissement du son à la pesée (tanquam in pondere) : mouvement de la balance.

667 E — « Selon la philosophie » l'*arsis* est « intentio et remissio », peut-être avec le sens d'intensité et d'atténuation que lui donnaient les philosophes des XIIIe-XIVe s. (cf. Duhem, VII, 480), mais plus certainement au sens antique : élévation et abaissement de la voix.

683 B (De laude Musicae) — Gerson rattache l'*arsis* (et la *thesis*) aux pulsations des veines sous l'action du cœur organique (selon les médecins, *per medicos*).

Observation importante — Ce terme figure dans l'imprimé de 1606, mais dans le ms. de Tours 379 et le ms. B. N. lat. 17 487, on lit à chacun des passages cités le mot *Phrasis*, qui au sens antique signifie le style, la manière de parler et aussi l'*élocution*. Dans cette dernière acception surtout on peut considérer l'élévation et l'abaissement du son (de la voix) (cf. Cicéron, F. Quintilien, comparant le chant et le débit oratoire). Quant au terme *thesis*, il reste dépouillé de son sens de « abaissement, frappé », tandis que la *phrasis* résume, comme l'*arsis* de Gerson (ou plutôt du copiste), le levé et le frappé.

PHRASIS est employé par l'éd. de 1606, à la p. 677. (Voir *infra*, ad v.)

B MOLLIS 673 C — SI Bémol. Dans la notation alphabétique fondée sur A = LA, le B représente notre SI; mais ce son n'était pas fixe ; en raison des exigences de la solmisation et de l'éviction d'un certain intervalle (FA-SI), le B pouvait être

chanté tantôt comme notre SI naturel (dans notre gamme d'UT majeur), tantôt comme le SI bémol (dans notre gamme de FA). Or, dans la nomenclature de Guy d'Arezzo (XIe s.) (ut-ré-mi-fa-sol-la), le terme SI, — correspondant à un B mobile, — n'existe pas ; selon celle des trois échelles auxquelles il peut appartenir (base UT — ou SOL — ou FA), il prendra le nom de FA ou de MI ; c'est ce que rappelle Gerson : lorsque le B doit être chanté SI bémol (per B mollis), le mot FA est remplacé par MI (plus bas d'un demi-ton que le FA, ce qui correspond au SI bémol, plus bas d'un demi-ton que le SI naturel). Gerson signale que cette substitution est fréquente quand on chante en *B mollis*. Ce système compliqué a régné jusqu'au XVIIe s., époque où le 7e degré B a enfin reçu le nom de SI, — qui ne s'est généralisé qu'au XVIIIe s.

BEDON
629 A

Sorte de tambour à une peau. « Tympanum vulgo gallice *tabour* vel *bedon*... ». Le Traité français (ms. 379, Prol., 9 v°) donne : « timpanne qui autrement se dit *bedon*, tabour ou naquaire ». On s'en servait « anciennement » pour sonner dans « les caroles ou danses ou tresches ». En principe, le tympanum, dans le sens d'instrument à percussion, est un cylindre de bois peu élevé et tendu d'une seule peau. Lavoix, d'après l'iconographie, estimait que le bedon correspondait à notre grosse caisse « simplex » (à une seule peau). Gerson qui en donne la description (dérivée de celle d'Isidore de Séville) ajoute qu'il n'y en a pas que d'une seule forme, mais de plusieurs grandeurs et d'usages différents. En fait le mot *bedon* a désigné le *tambour*, souvent de grande dimension et de la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

BOMBARDA
630 C

(Vidimus rarissime bombardas vel thalamias...) Bombarde, instrument de la famille du hautbois, mais d'assez grande taille (hautbois grave) ; les *thalamias* (lire : *chalamias*) ne sont autres que les *chalemies* (all. *Schalmey*) proches encore de leur origine : *chalumeau* (*calamus* des Latins). Les bombardes (all. *Pommer*) formaient des familles ; les chalemies désignaient plus exactement les hautbois aigus, et les bombardes, les hautbois graves ; ces familles sont réduites aujourd'hui au hautbois, au cor anglais, au basson, au contrebasson (et à son équivalent, le sarrussophone). Gerson signale que les bombardes et les chalemies sont très rarement employées à l'église.

BUCCINA
628 C, 683 F

(Rom. *Buisine*). Ce terme désigne en principe la petite trompe, mais s'applique souvent à d'autres instruments de cuivre. On a pensé aussi à clairon en raison de son usage militaire. Le *Buccinum* est un grand coquillage spiraloïdal ; épointé, il servit aux anciens comme aux primitifs actuels (Iles océaniennes) de trompe d'appel ou de signalisation. Il fut progressivement remplacé par des instruments de corne, puis de métal (en général de cuivre). La buccine retrouvée à Pompéi est incurvée (« presque un cercle »). Au M. A. (ms. fr. 12 554), on connaît des buisines d'argent et des trompes de laiton ou d'airain. Le *Propriétaire des choses* de Corbechon (vers 1360-1370), traduisant Barthélemy l'Anglais (XIIIe s.), définit la *bucine* comme une « petite trompe de corne ou de bois ou d'airain, de quoi on faisait jadis signe contre les ennemis ». (La définition de B. de Glanville était déjà imitée d'Isidore de Séville). Les Dictionnaires de Gay et de Godefroy s'étendent assez longuement sur ce terme dont le sens fut très général (on « buisinait d'un cor »), mais qui semble s'être opposé à la

grande trompe droite ou presque droite (cf. Villart de Honnecourt) et à la tuba. La buisine grave a donné en allemand le *Posaune* (trombone = trompette grave en italien). Le Prol. fr. dit « ... La lettre de la trompette ou buccine ... » confirmant l'opposition de buisine et trompe (cf. *infra* : TUBA).

Buccinabat 683 F — Il *buisinait* ; — jouer de la buisine ou trompette (voir *supra* et Dict. de Gay).

CAMPANA 630 E et 659 B — Cloche. Dans ces deux passages, Gerson signale que les termes *campana* et *cymbala* sont équivalents : « ... sunt aerea cymbala ea quae vocamus campanas » (630 E). « ...addita sunt cymbala ecclesiis bene sonantia quae campanas dicimus » (659 B). Les *campanae* sont utilisées à l'église pour ajouter aux cantiques de louange en l'honneur de Dieu.

CAMPANULA 630 E — Petite cloche, clochette. Un jeu de petites cloches, donnant chacune une note de la gamme, pouvait être organisé pour exécuter une mélodie « in horologiis » (petits carillons). Gerson revient sur le *canticum* (mélodie) qui peut être produit par percussion « cum virgula » in ... *campanulis* (Iconographie : fréquentes représentations d'une série de petites cloches de dimensions graduées, portant parfois le nom de leur note : ut-ré-mi, etc., et que frappe un musicien armé d'un ou de deux petits marteaux. Gerold, *Hist. de la Mus.*, Pl. XVI, XVII, XX. Sculpture : Chapiteau de Saint-Lazare d'Autun, vers 1150, etc. Parfois l'*orologium* prend la forme d'une roue).

CANERE 628 E, 676 C, 663 C,B, 644 A ...corde canentem ... — Chanter. Sens antique très voisin de *cantare*, voir *infra* (Nec canere nec notulare ...) souvent avec le sens d'accompagnement ou même d'exécution instrumentale (... nedum canere, sed ad actum saltare, tripudiare et exultare ...).

CANORE JUBILO 649 D	Mélodieux « ... in laude et canore jubilo vacat ... ». Sens antique : le *Jubilus* est la vocalise qui suit l'*alleluia* ; elle est *mélodieuse*.
CANORA PURA est vox cordium 676 B	Sens antique : harmonieuse, mélodieuse ; telle est la voix qui vient du cœur (et souvent, chez Gerson, le chant intérieur).
CANTARE 676 D, 684 A, Cantando, 676 E ars cantandi 676 E cantat 677 E cantante 677 F cantantibus in organis 622 A et pass.	Chanter. Sens classique (très voisin de canere). Ces verbes apparaissent dans un long passage où des termes techniques (consonances, neumes, diapason, etc.) et des allusions à l'exécution pratique des *cantica* sont mêlés à des considérations mystiques (gamma mysticum, vox cordis, etc.).
carmina ... Cantata est mulier 685 A	Chanter, dans le sens de glorifier la femme par des poèmes (il s'agit des *carmina* de Salomon).
CANTATRIX, 671 F	Chanteuse. Sens classique (Rom. : *cantarel, chanteresse*).
Cantatrices, 682 B	Dans ces deux passages, le terme *cantatrix* est associé à celui d'*élégie*, mais pris au sens religieux (elegia divina).
CANTICUM 637 et pass.	Il convient de l'opposer dès à présent à *cantus*. Le *canticum* est une mélodie définie, un cantique, une chanson, un chant déterminé. Le *cantus* est le chant en général. Il prend cependant parfois des acceptions spéciales, ex. : le *cantus* d'un motet (la voix supérieure). Chant (Rom. : *canso, cantar, son*). Mélodie déterminée. Il y en a de diverses espèces selon l'Histoire et d'abord les chants (cantica) perceptibles par les sens.
CANTICA CAN-	... quae epithalamium nominamus et canticum

TICORUM 638 E — divinale : sens théologique. Gerson précise plus loin qu'il ne s'agit pas du cantique pour les noces charnelles, mais du :

CANTICUM VIAE 641 B — pour les épousailles divines, qui commence ici dans la grâce et se termine (consumatus) dans la gloire. Comment comprendre *Canticum viae* (également dans les mss) ? Est-ce la route qui conduit à cette gloire finale ? Chant de la voie divine (cléricature ?) peut-être faut-il lire *canticum vitae ?*

CANTICA CANTICORUM dulcia 638 E ? 676 A — qu'on appelle *drachma* ou *drachmaticum vel drachmatica* (définis antérieurement comme *dialogues*).

CANTICA AMATORIA 676 A — Ils apprennent à composer petit à petit des chants d'amour d'un cœur très chaste (castissime cordis). Gerson transpose dans le domaine religieux, faisant allusion (ligne suivante) à « beata illa anima Mariae ».

CANTICA 677 F — Cantique, chant, mais Gerson revient au sens concret (... cantante in ordine exteriora cantica vel cordis, vel oris, vel operis).

DE CANTICHORDO 636 D et pass. — Chant du cœur. Prol. : « Nouvel chant du cœur, canticordum au pèlerin », f° 1. C'est le chant, d'esprit religieux, au besoin intérieur, qui vient du cœur et que Gerson opposera souvent à l'émission vocale du chant ; le canticordum est comme le thème d'une grande partie du *De Canticis* et du Prologue français (648 B, 667 B, 669 C, etc. ; canticordum novum seu musicum, gamma canticordi, etc.).

....IN CANTICIS INSTRUMENTALIBUS 628 F — Chants exécutés par les instruments ou accompagnés par eux. Cette phrase fait partie d'un long passage consacré aux instruments de musique, et cette mention de la musique instrumentale associée à la mystique est importante. Gerson demande en effet si l'on ne doit pas élever son cœur vers Dieu dans tous les chants

instrumentaux. Il justifie ainsi l'intervention à l'église des instruments à côté de la musique vocale. On en verra d'autres preuves, par exemple :

... DE MUSICIS ORGANIS
653 F

Intervention des joueurs d'instruments chargés du chant des louanges divines (ad divinas laudes cantandas ordinatis) tant dans l'Ancienne Loi (Anc. Testament) que dans la Nouvelle.

CANTICUM DUPLEX
638 D

Parabole du *Double chant*, l'un selon la saltation et l'exultation, l'autre de lamentation et de deuil (planctus) et cela, non dans la vanité des choses profanes, mais dans la piété chrétienne. Il y revient plus loin :

CANTICIS (de exultationis)
639 F, 681 F

Il tente de commenter les chants d'exultation et de lamentation et cite le *double-chant* :

duo CANTICA
639 F

misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine (le chant illustre deux idées opposées : miséricorde et jugement [sanction] — comme exultation et lamentation, etc.) où le chant du jugement est distingué de celui de la miséricorde. Cf. 688 F. (Ne peut-on songer au chant à deux voix (duplex)? cf. *infra* : PHRASIS).

CANTICUM. Definitio cantici rationalis et intellectualis quod est amor numerosus.
636 C

Gerson distingue rigoureusement le chant sensuel (produit et perceptible par les sens) du chant intellectuel ou rationnel qui est *amour harmonieux* (numerosus, cf. *infra*, ad v.) perceptible par la raison ou par l'intelligence. Dans son langage mystique, le Chancelier assimile le chant à l'amour; celui-ci est quadruple : naturel, animal, rationnel et intellectuel (sans préjudice de l'amour *incréé* divin ; 635 A).

CANTICUM pure naturale
636 C

Il y a un chant naturel parce que toute créature chante, psalmodie, module et jubile pour Dieu, c'est l'amour naturel harmonieux (numerosus).

Distinctio seu divisio multiplex Canticorum in sensuale et intellectuale
636 B

Voir *supra*, 636 C, Definitio ...

Canticum divinale
638 E. Cf. 676 A

Chant divin. Gerson parle de l'amour des noces de Dieu avec les hommes sur quoi sont fondés les *cantica canticorum* que nous nommons *epithalames* et qu'il oppose au canticum divinale.

Canticum militare
637 A

Chant militaire.

Canticum oris
650 C, D

Définition : c'est la voix harmonieuse (numerosa) sensible, perçue de l'*extérieur* par le sens de l'ouïe. Ce chant réel, audible, appartient aux animaux, surtout aux oiseaux chez lesquels on découvre la voix musicale (numerosa) perceptible seulement par l'audition extérieure (ab auditu solo exteriori; imprimé : interiori; le Ms. Tours 379 porte bien : exteriori, proprie perceptibilis).

650 F

Ce chant réel peut (donc) être connu, perçu, jugé par un tiers.

651 A

Passage important relatif à la technique vocale. Le *canticum oris* (chant réel, vocal) peut être combiné avec un autre chant vocal, interprété par des chanteurs, et réunis (tous deux) en une symphonie (cf. symphonia). Cela, dans les déchants, par ténor, par contreténor, avec de multiples diminutions (division des notes en petites valeurs) et mesure des sons. (Les déchants, ténor et contreténor sont relatifs à la superposition des voix ; les *diminutions*, au monnayage des valeurs ou notes longues ; les

mesures des sons, à l'organisation rythmique de la mélodie vocale.)

La *fractio vocis* que Pirro avait traduit « brisures de notes » n'est autre que le contrepoint mesuré (Jean Gallicus, Cous. IV, 383, 384). Dans ces textes, Gerson utilise le vocabulaire des théoriciens de la musique contemporaine.

651 B — Le chant vocal est lié ici aux gestes (ceux du baladin) et aux tripudations (danses) [cf. gesticulations].

651 F — Chant vocal rattaché à l'organique par opposition au « canticordum ». Noter que le chant vocal considéré comme *organique* se rapproche du terme grec, puis latin, *organum* qui s'applique surtout aux instruments à vent.

CANTICUM libera 654 C — Chants spontanés, libres, profanes, opposés à :

CANTICA ecclesiastica 655 A — chants d'église (à propos des enfants).

CANTICA vocalia 659 A — Le chant (vocal) à haute voix ne devait (pouvait) pas être en usage au temps des martyrs qui étaient obligés de se cacher dans des cavernes ou dans les montagnes (voir *supra*).

diversificatio CANTICORUM 659 A — Allusion à la diversité des types de chants affectés aux cérémonies ecclésiastiques.

CANTICA mystica 675 A — Chants mystiques (le *gamma* s'y applique).

CANTICUM sensuale, etc. 687 A et B — Tel chant est attaché aux sens — ou animal — tel autre rationnel ou moral, tel autre intellectuel ou divin.

Le chant sensuel (vocal) dans son acception la plus commune est triple : *visuel* comme dans les danses (gesticulatio), audible comme dans

les *carmina* (cf. ad v.), tangible (tactu) comme dans les pulsations des veines. De plus : le chant vocal (réel) peut être ou comique, ou satyrique, ou tragique. Il se manifeste de trois façons aux oreilles corporelles : par le toucher (pulsu), comme sur le tympanon (cf. *infra*), par la voix, comme dans le chœur, par le souffle, comme dans l'orgue. Le chant (instrumental) grâce au toucher (pulsu) se produit de trois façons : par la rotation comme dans la *symphonia* (vièle à roue, lat. *organistrum*, rom. *chifonie*); en tirant ou en poussant comme dans la *vièle* (à archet) ou la *rebab* (vièle à deux cordes); avec l'impulsion produite par les ongles ou le plectre (par exemple sur le luth), avec un bâtonnet (virgula) comme sur la cithare, la guitare, le psalterion, le tympanon, les clochettes et les cloches (cymbala) (pour ces différents termes, cf. ad v.).

N. B. Parfois les musicographes du M. A. rangent la cithare parmi les instruments à percussion.

CANTICUM cum voce 687 C — Le chant vocal (mélodie exécutée par la voix) se produit ou par le chant animal, ou avec une signification naturelle, comme dans le gazouillement des oiseaux et dans les interjections humaines, — ou encore dans le langage des hommes.

Canticum (*suite*) 632 D, 687 C D — Le chant réel, *cum flatu*, se fait parfois avec un soufflet, parfois avec du vent, le plus souvent par la bouche; artificiellement, dans les orgues, naturellement dans les arbres et les ondes; troisièmement par l'insufflation dans les flûtes, les flageolets et les musettes (= hautbois).

Le chant réel — audible corporalement — varié par l'arsis (voir *supra*) qui est l'élévation et l'abaissement, comme par la thesis qui est le prolongement ou l'abrégement des sons.

CANTICORUM corda seu fistula ... 688 D	La corde (ou le tuyau) des chants ne sonne pas suavement si elle (ou il) est détendu(e), altéré(e), ou non proportionné(e).
CANTICUM omne fondamentum 688 E F	Cantique (chant religieux), mais dans un sens plus mystique : Canticum fondamentum est in monochordo amoris ... Tel chant fait résonner l'accent (ténor) de la justice, un autre, le chant de miséricorde, un autre même, à la manière du contreténor, la grâce (l'indulgence) et la rigueur.
CANTICUM intellectuale 687 C, F	C'est l'amour harmonieux (numerosus). Il peut être figuré dans l'univers par l'*Horologium* (cf. campanula, campana), bien accordé, ou par un chœur bien concordant, ou par les tuyaux des orgues, etc.
dulcia CANTICA dragmatis 642 D, 676 A	Chants dialogués. Gerson donne comme exemple le Cantique des Cantiques qui s'échange entre l'époux et l'épouse (cf. Drachma et Dragma).
CANTICUM est vox numerosa 686 E	C'est la voix harmonieuse, bien rythmée, consacrée à la gloire de Dieu (numerosus, chez Saint-Augustin, rythmé, cf. *De Musica*).
de descriptione Cantici 686 E	De la description du chant (de la mélodie) par cinq termes (sensuale, etc.).
CANTOR 687 F	Celui qui chante, chanteur, chantre (Rom. : *cantaire, cantre*) opposé à *auditor*.
perfectus Cantor canticorum 690 A	(Définition du) parfait chanteur de cantiques.
CANTUS 659 B, 681 F 673 C	Chant en général (par opposition à *canticum* qui est un chant déterminé, une mélodie, une « canso »). Le chant (en général) a été transmis au moyen de cinq voyelles.

... CANTANT in choro 667 B	Chanter (et déchanter) dans un chœur (plusieurs ensemble).
sub molli Cantu 678 C	Gerson revient sur la douceur relative du *chant* de miséricorde opposé à celui *sub tenore* de la justice (ici, ce ne sont plus des chants, mais le chant en général).
Omnes Cantus partiri 683 B	L'Église répartit le chant (ou les chants) selon huit tons.
... vel animali Cantu 687 C	Le cantique, la mélodie exécutée (cum voce, par la voix) ou par le chant animal (il cite en commentaire, le chant des oiseaux).
CARMEN 653 F	Gerson parle des *carmina* (de carminibus), c'est-à-dire des poèmes versifiés qui sont incompréhensibles comme il arrive souvent lorsqu'ils sont *chantés par plusieurs* (choralement). [C'était le cas des motets à 3 ou 4 voix, où chacune d'elles chantait un texte particulier parfois superposant le latin au vulgaire. Le Pseudo-Jacques de Liège (vers 1340) critiquait déjà cette esthétique (destinée aux « connaisseurs »)].
CARMEN elegiacum 644 A	in *amori carnali*... Même sens de poème chanté, mais dans la nuance élégiaque : il en fait la comparaison avec la lamentation et le « planctus ».
663 C	Même sens, mais affecté à l'épithalame (Carmen nuptiale quod epithalamium dicimus).
678 C	Carmen ... dissonum. Même sens. (Le « carmen » est rendu désagréable par une passion perturbante.)
... quasi lyricum et odarum CARMEN 682 B	Gerson annonce, au début du « tertium opusculum » qu'il va donner des poèmes (carmina) dans le style lyrique, et des odes; suivent en effet des poèmes versifiés parmi lesquels le *De*

	Laude musicae, dont Adam de Fulda prélèvera à deux reprises quelques vers dans sa *Musica*, en 1490. (Gerbert, III, 334/5 et 339 a.)
... Carminis et medicae Phœbe (De laude Musicae) 683 B	Poèmes versifiés associés à la musique (... musica chordis). Allusion à la médecine.
Carmina 685 A	Composés par Salomon (Cantique des Cantiques).
modulatio in Carminibus 687 C	Il s'agit toujours du *cantus* dont la modulation se rencontre dans les *rythmes* (versification rythmique), les mètres (versification quantitative) et les poèmes versifiés en vue du chant (carmina).
Chordas, in Chordis, in Chordis et organo, 629 C, 630 A. Voir aussi Corda	Cordes des instruments de musique. Passage de l'Écriture; chanter sur les instruments (à cordes) et l'instrument à vent.
in tremoribus Cordarum, 687 F	Le frémissement (la vibration) des cordes (des instruments de musique).
Chorda amoris, 687 C, 634 C (corda)	Sens métaphorique; à 634 C, Gerson dit que l'amour divin est une corde du monocorde.
627 C (cf. 673 A)	Fides et Chordae (de la cythare et du psalterion). Ces cordes sont faites d'intestins de cadavres d'animaux, desséchés et torsadés (673 A, *nervi* torsadés, tendus et desséchés, le nervus ayant aussi, en lat. classique, le sens de corde de la lyre).
Chorus 629 C	Ici le chorus (fr. *choron*, *choro*), instrument de musique; mais plusieurs instruments ont reçu

	ce nom. Gerson le décrit comme une pièce de bois oblongue, évidée (vacuum) ayant des cordes beaucoup plus grosses que celles de la cithare ; elles sont deux ou trois qui, percutées par des bâtonnets, de façon variée en modifient le son rustique. Cette définition est à rapprocher de celle du *dulcimer* rustique, fournie par le ms. B. N. lat. 7295 (Arnauld de Zwoll).
... Chorum 683 B	Instrument de musique cité avec le tympanum, avec (les cordes) et les orgues.
... in tympano et Choro 637 C	Chorus ; il s'agit vraisemblablement de l'instrument à percussion (associé au tympanon). Le terme chorus a également désigné au M. A. un petit instrument à 4 cordes ; — une sorte de trompette à deux branches réunies au pavillon et à l'embouchure ; — et au xve siècle, la cornemuse, qui donnait deux sons simultanés : chant et bourdon.
Chorus 629 C in Choris ecclesiae ... et in Choris tripudantium 629 D	Chœur, ensemble de plusieurs personnes chantant simultanément, formé en cercle (... in modo corone) « comme nous le voyons dans les chœurs de *l'église* et dans les chœurs de *danseurs* ».
Chorus, Prologue (en fr.), p. 9	Chœur ; « le chant vocal se fait ou cuer ou chanteau que nous appelons *chorus*. En dehors de l'église, un tel chor (*sic*) ou chorus se fait en *danser* ou *trescher*, tripudium ou *caroler*, *corea* » (c'est nous qui soulignons).
Chorus castrorum 637 E	Chœur, au sens militaire (canticum militare describitur).
Chorus angelicus 648 A super Choros angelorum 668 D	Chœur angélique, chœurs des anges.

discantant et cantant in CHORO plurimi simul 667 B — Chœur, au moins à deux parties, car il y a un *chant* et un *déchant*.

cum ... CHORI concordissimi 689 C — Peut-être : chœurs de chanteurs, mais plutôt d'*instruments de musique* très bien accordés (... cum campanulis aut chori concordissimi, aut symphoniae, etc.). V. *supra* CHORUS, inst. de mus.

portio CHORI 653 B. — Chœur : les enfants (pueri) constituent une partie du chœur.

CLAUSULA 650 D — Clausule; ce terme n'est pas pris ici au sens musical, mais au sens grammatical.

per CONCINENTES 651 A Concinit 648 A — Sens classique ; ceux qui chantent ensemble (au besoin deux chants combinés ensemble en une symphonie) (Cf. CANTICUM, 651 A, CHORUS angelicus 648 A).

Concinendo per *a* gaudium per *e* spem per *i* compassionem ... in se *o* timor vel *u* dolor gravis, etc. 675 F — Même sens : chanter (célébrer) ensemble par *a*, la joie, etc. (Il reviendra plusieurs fois sur ce symbolisme des voyelles. Cf. GAMMA, *infra*).

instrumentum vel organum musicum temperatissime CONCORDARUM 649 E — Concordant; comme l'instrument de musique (à cordes) ou à vent (organum) le mieux accordé parmi ceux qui concordent. (Peut-être entend-il par « organum musicum » le déchant à 2 ou à 3 voix qui concordent ; le contexte qui est relatif au chant, ne permet pas d'en décider.)

CONSONANTIA 667 B — Définition de la consonance : combinaison proportionnelle de plusieurs qui chantent et contre-chantent entre eux (cantantium et contracantantium...) Cf. (combinatio) PROPORTIONABILIS.

CONSONARE 673 F, 676 A, C, 690 A — Consonner ; faire entendre ensemble deux ou plusieurs sons musicaux formant un tout harmonieux, audible. Gerson précise ce sens en indiquant les consonances grecques antiques : diatessaron, aut diapente, aut diapason (4te, 5te, 8ve) puis les consonances « quae vulgariter appellantur tercia, quinta et octava ». On doit noter qu'il donnait à cette date (env. 1425) la tierce comme une consonance au même titre que la 5te et l'8ve (cf. Ano IV, de Cous., I).

Consonancias 677 F 689 F — Même sens, mais dans le domaine mystique.

Consonae tenorum finales 673 D — Voir FINALES.

CONTRAPUNCTUM 673 C — Contrepoint (... et quidam discantus quem contrapunctum dicimus). Le contrepoint note contre note est un procédé d'écriture à deux ou plusieurs voix. Le discantus (déchant) à 2 voix qui est un type de composition, peut être écrit selon ces procédés et prend alors le nom de *contrepoint*. La technique du contrepoint a même donné son nom à telle composition écrite selon ce procédé : un *contrepoint*.

CONTRATENOR 851 A — Contretenor. Les polyphonies du XIIIe s. (et même de la fin du XIIe) étaient édifiées sur une mélodie donnée, tirée du chant liturgique ou du profane, et qui portait le nom de *tenor* (teneur). A partir de 1250 env. (et à l'époque de Gerson), une voix supplémentaire fut insérée entre ce *tenor* (voix grave, basse) et les voix supérieures ; cette voix prit le nom de *contratenor* ; elle participait à la nature mélodique et rythmique du tenor (valeurs relativement longues), au soutien de la polyphonie, contrepointait le tenor et alternait souvent avec lui.

Dans certains cas, le contretenor, plus grave que le tenor, devenait la basse réelle de la symphonie. A 651 A, il est question des *déchants* (du XIVe-XVe s.) où les voix peuvent être combinées par le procédé du tenor, du *contretenor* etc. (Voir *supra* : CANTICUM, CONCINERE).

648 A, 688 F — Contratenor, sens allégorique : le C. est affecté au chant de la piété (648 A) ou au chant mixte (indulgence unie à la rigueur, cf. CANTICUM unum).

COPULA 683 B — Liaison (il ne s'agit pas de la *copula*, élément de composition musicale).

CORDA 648 A — Corde (= chorda). « Cor assidue *cordas* symphonia concors » ; allitération, à propos de la concordance, ou consonance (sens grec), de 2 ou plusieurs sons.

Id. 688 D — Cf. CANTICORUM corda, 688 D, *supra*.

CORDULA 628 D — Cordes fines du psaltérion ou de la cithare ; elles sont en argent ou en électron (alliage d'or et d'argent).

629 E — Corde de la symphonia (rom. *chifonie*, fr. *viële à roue*, lat. *organistrum*) sur laquelle agissent les sautereaux commandés par les touches (*claves*) du clavier de l'instrument.

Cornemusa 630 C — Cornemuse ; grandes et petites. Assez souvent représentée sur les mss où les bas-reliefs ; cf. le célèbre chapiteau de Bocherville (XIIe s.). Certains dessins énigmatiques des Xe, XIe, XIIe s., dérivés de la pseudo-lettre à Dardanus, pourraient être des représentations maladroites de cornemuses.

CORNU 627 F ... fortis ut cornu — Grand *cor* romain (fréquentes représentations iconographiques) dont le son était puissant ; forme : grand arc de cercle, le pavillon reparaissant au-dessus de l'épaule du cornicine.

CYMBALA — Tantôt cymbale au sens moderne, tantôt cloche (cf. *supra*, CAMPANA). (Au XVIe s., l'album de Jacques Allier qualifie de *cymbale* notre actuel triangle).

629 B — Cymbales d'airain qui produisent un son aigu lorsqu'elles sont frappées l'une contre l'autre (... per mutuam collisionem), sens moderne.

630 A — ... in cymbalis, même sens.

678 F — ... in tremoribus ... cymbalorum. Le frémissement des cymbales (cf. ci-dessous),

677 B — ... aut cymbalum (sic) tinniens. Sans doute dans le sens de cymbale (moderne). Il semble que Gerson adopte le neutre pour le sens actuel de cymbale, et le féminin pour le sens de *campana*.

Cymbala 687 C, 630 E, 637 C, 659 B — Sens de cloche (campana, campanula).

CYTHARA ou CITHARA 628 C, 630 A — Cithare, citée avec le psaltérion. Elle en diffère en ce que sur ce dernier, les sons (cordes) graves sont à la partie supérieure de l'instrument, les sons aigus sont atteints en descendant. La cythare a la forme inversée du psaltérion, car les sons graves sont au bas de l'instrument, les aigus à la partie supérieure (Gerson dixit). Cf. Prologue : 10 r°, Gerson y traduit cithare par *harpe*.

687 B — Le chant se traduit de trois manières « ... cum virgula ut in cithara (et guiterna ?) ». Ce passage est troublant. Nous savons par l'iconographie (et par d'autres que Gerson) qu'on a donné le nom de cithare à un instrument horizontal qui pouvait être frappé par des baguettes (ou gratté au plectre ou à l'ongle),

628 E — mais à 628 E, le chancelier dit que le psaltérion et la *cithare* s'apparentent (conveniunt)

parce qu'ils sont appuyés sur la poitrine (quia pectori juguntur) et ont la forme du cœur à l'instar de l'écu (instar scuti). Ils se tenaient donc *verticalement*. Sans doute voyons-nous David frapper les cordes d'un psaltérion vertical avec un maillet; mais c'est une interprétation de dessinateur (Machabey, *G. de Machault*, t. II, 138-9, note 587). Les bons dessins (nombreux) montrent David, — ou des joueurs de cithare ou de psaltérion, — jouant de son instrument des deux mains, ou d'une seule main, ou l'accordant d'une main et essayant la corde de l'autre main avec un plectre; mais, surtout au XVe s., nous ne connaissons pas de joueur de cithare (ou de psaltérion) armé d'une *virgula* (Gerson a-t-il voulu désigner, par ce terme, le plectre, qui est souvent de grande dimension chez les joueurs de psaltérion ou même de monocorde ?) Pour la présence de la *guiterne*, voir ad v.

psalterium DECACHORDUM 681 C — Psaltérion à *dix cordes* selon les termes de l'Ecriture (Prol. : « psalterium decacordum de 10 cordes »). Certains, dit Gerson, estiment que le psaltérion joue sur une seule corde, d'autres sur trois, « *aut denique super decem* conformiter ad legis decem verba » (décalogue). Ce ne sont que des considérations théologiques, mais on doit se souvenir : 1° que le monocorde a eu, contrairement à son étymologie, plus d'une corde aux XIVe-XVe s. (cf. infra ad v.); 2° que l' « Hortus deliciarum » représente *avec légende* David accordant son « psalterium dicitur decacordum » et tenant un plectre de l'autre main.

DIALOGUE 642 A — La *Dragma* (cf. ad v.) est une conversation entre deux (interlocuteurs) à la manière d'un *dialogue*; entre le maître et le disciple (par exemple), il prend le nom de *didascalion*.

DIAPASON DIAPENTE DIATESSARON 676 C 683 B — Octave-quinte-quarte : ici dans le sens d'intervalles harmoniques (sons simultanés). Le chant du cœur, interne, ne se conjugue avec aucun autre comme c'est le cas dans la polyphonie qui repose sur les simultanéités d'octave, etc., du chant réel.

DIAPSALMA 677 D — Terme grec qui se rapporte à la musique et a reçu diverses significations : division des voix qui chantent (le psaume) à l'opposé du *sympsalma* qui en est la réunion, — ou légère pause pour la respiration, — ou changement de mètre, — ou de rythme. Gerson qui vient de parler des pauses, ajoute *insuper diapsalma* ; il s'agit des brefs repos qui se produisent dans le chant, soit pour permettre la respiration, soit pour le changement de chœur, soit pour le changement de verset (corrélatif, d'ailleurs, le plus souvent, à celui de chœur) (cf. aussi Du Cange lat., ad v.).

supra DIGITUS posuimus... Scimus quinque DIGITOS ...esse... 674 B — Depuis Guy d'Arezzo, les 5 doigts de la main gauche servaient à l'enseignement des notes de la gamme, c.-à-d. de l'échelle musicale alors en usage. C'est dans ce sens que Gerson parle des cinq doigts de la main, ajoutant que certains monstres ont six doigts.

DISCANTUS — Déchant ; (rom. : *discant*). Dans une œuvre vocale à deux parties, la plus grave énonce le chant proprement dit (par ex., la cantilène liturgique), la plus aiguë énonce un second chant : Discantus, dont chaque note (sauf de courts mélismes) harmonise une note du chant principal, produisant ainsi une 8 ve, une 5 te, ou une 4 te, et de telle sorte que lorsque le chant principal monte, le déchant descend (il procède par « mouvement contraire ») et vice versa. Chaque note étant un *punctum* (ou punctus) cette composition s'écrivait *punctum con-*

tra punctum, d'où contrepoint (cf. *supra* : discantus quem CONTRAPUNCTUM dicimus, 673 C).

dat spes Discantum mollens 648 A, 683 B — Déchant adouci, sous l'influence du sujet traité : l'espérance [(de mollesco) cf. *supra* : sub molli cantu, 678 C].

in Discantibus 651 A — Dans les *Déchants*, un *canticum oris* (chant réel) peut se combiner à un autre chant réel (Voir *supra* : CONTRATENOR).

659 A — Le déchant est une des formes adoptées par l'Église.

Discantare 667 B — Déchanter, dans le sens précédent : contrepointer un chant donné, Gerson précise : déchanter en chœur ... plusieurs ensemble ; la voix principale, comme celle du déchant, pouvait être assurée par plusieurs exécutants.

DISSONUS 649 E — Dissonant (il est question des chants joyeux de la Jérusalem céleste, de la plus belle mélodie où toutes choses consonnent sans rien de *dissonant*).

carmen quantumcumque dissonum 678 C — Poème en quelque sorte dissonant avec le sujet qu'il chante.

DISSONANTIA 690 A — Dissonance (pour les oreilles du juste). Gerson passe du sens musical au sens moral.

DRAGMA vel DRAGMATICUM 642 D — L'épithalame est ce que les grammairiens nomment *dragma* ou *dragmaticum*, qui se passe entre deux (personnes) à la manière du dialogue, mais non un quelconque dialogue (cf. *supra.* : DIALOGUE).

676 A — Ici, l'imprimé adopte l'orthographe Drachma. L'édition Ellis du Pin, 1706, a remplacé Dragma orthographe des mss BN lat. 17 487 et 379 de Tours, par dramma, sans en fournir la raison.

Drachma, etc. 676 A — Gerson qui vient de parler de la Beata Maria, signale les *dulcia cantica canticorum* qu'on nomme *drachma* (plur. drachmata) ou encore *drachmatica* (cf. 642 D, *dragma*. L'orthographe grecque de drame étant *drama*, on ne sait pour quelle raison Gerson adopte dragma (petite monnaie) ou drachma (gerbe, moisson). Du point de vue musical, la *dragma* du XIVe s. est une note de valeur brève (monnayage des longues). Un *unicum* définit la dragma (au XIVe s., C. III, 99) comme un procédé de construction musicale ; pour ma part, je n'ai pu encore découvrir l'origine de cette signification. Certaines parties de la Messe de Guillaume de Machault sont construites selon la dragma ; et on remarque que le ténor dialogue avec le contraténor (mais *mélodiquement*) ; c'est une base d'explication très fragile.

Dragmaticus 694 D — Sens de dialogue ; strictement grammatical.

Elegiacum carmen ; Elegiacum a miseria ; 682 A — Élégie, cf. Carmen. Gerson laisse à l'élégie sa signification triste (hellénique). Le chant élégiaque en amour charnel est appelé « carmen elegiacum a miseria ». Gerson vient d'ailleurs de faire allusion à la lamentation et au planctus.

Elegia casta versibus impares castas cantabat amores 682 A — Gerson souligne la versification traditionnelle de l'élégie : distique formé d'un hexamètre et d'un pentamètre.

Epithalamium 638 E, 639 F — Chant nuptial (epi, thalamos), il vient de parler de l'amour nuptial (de amore nuptiali) de Dieu avec les hommes, sur quoi sont fondés les *cantica canticorum* (Cf. *supra*) « que nous nommons *épithalame* ou cantique divin ».

641 A et B — Sens mystique : épithalame = *canticum viae* (Voir *supra*) pour des fiançailles divines.

641 C 642 A, 642 D, 644 A — L'exultation (la joie) de l'épithalame est compatible avec la lamentation et le thrène (planctus).

Ex(s)ULTARE 663 B — Frémir, bondir de joie (à propos de Marie). Associé ici à saltare et tripudiare. Gerson revient souvent sur l'exultation,

FIGURA 667 A — Sens musical concret de « *signe de notation musicale* » (de la longue, de la brève); il écrit d'ailleurs : ... in notulis, seu figuris, vel literis ...

consonae tenorum FINALES 673 D — Formules musicales *finales* convenables des *tenors*.

FISTULA 630 A — En principe : *tuyau*, mais aussi *chalumeau*, *pipeau*, *flûte*, instrument de musique en forme générale de tube, pris dans le roseau, le sureau, la paille de blé (Gerson vient de parler de la perforation du bois de la *sambuca*) (Voir ad v.)

... Fistula biforamine et triforamine 629 B — Pipeau à 2 ou 3 trous (galoubet) dont on jouait d'une main, l'autre frappant un tambourin attaché à l'épaule gauche (nombreuses miniatures au M. A.).

681 C — Associée au « tympanum, gallice tabour ».

687 C, 689 C — Même sens : tuyau; dans certains cas, des orgues.

Fistulatio 687 B — Le jeu de la flûte tel qu'on s'en sert au théâtre.

FLATUS 687 B — Souffle ; ici le vent qui fait fonctionner l'orgue ou tout au moins un instrument à vent (... flatu, ut in organo...).

687 C — Ce n'est pas toujours le souffle humain, ce peut être celui d'un soufflet (... *folle*, voir *infra*) : orgue avec soufflets, cornemuses (nombreuses miniatures).

689 F — Même sens musical de souffle, associé à « pulsus » et à « tactus ».

FORMA, FORMARE 675 C — Forme, former. Gerson parle, mais sans beaucoup de précision de la *forme*, ou espèce de chant qui se dessine *in animo*; plus loin, des nombres, poids et mesures dont est *formé* le son (il n'est pas question des formes lyriques ou musicales. La *forma* était à cette époque, un terme philosophique).

FRACTIO VOCUM 651 A — Chant mesuré, et non « brisure des voix » comme on l'a écrit (Voir Pirro). Jean Gallicus, à peu près contemporain de Gerson, écrit (C. IV 383) : « ainsi cette *fractio vocis*, qu'on appelle chant mesuré ou figuré [représenté par des figures (Voir *supra*) de notes de durée déterminée] n'est autre chose que les voix différentes mêlées ensemble ou contrepoint ». Plus loin, il dit que la *fractio vocis* grave et sobre nous porte, à l'église, au-delà du badinage et du péché. (Le motet religieux à 3 ou 4 voix était chanté *more longo*, en mouvement lent). L'expression *fractio vocis* s'explique par le fait que le chœur normalement à l'unisson, se fractionnait en 2, 3 ou 4 groupes formant les lignes de la polyphonie.

GAMMA 636 D et pss. — Échelle générale des sons musicaux (à cette époque, en principe, deux octaves et une quinte). Les théoriciens avaient conservé le nom de la lettre grecque (Γ) pour désigner la note la plus grave de cette échelle. Ce terme a bientôt donné son nom à ladite échelle, dans les 22 sons de laquelle on découpait les tons liturgiques (1er ton, 2e ton, etc.) et aussi les hexacordes (naturel-dur-ou mol). Nous avons conservé le terme *gamme* (au fém.) pour nommer l'échelle-type actuelle qui s'étend sur une octave. Gerson reviendra à plusieurs reprises

sur le *gamma mysticum et novum* qui sert à transmettre au moyen de la notation le chant sacré (cf. 636 F, 637 B, 647 A, etc.).

de Gamma manuali 637 A 632 D — Gamme manuelle. Échelle des sons diatoniques qu'on lisait sur la main musicale imaginée par Guy d'Arezzo comme procédé mnémotechnique (Voir *supra*).

Gamma mysticum 637 B 675 A — Gerson déclare que tout chant peut être ramené au *gamma*, que ce chant soit dans le cœur ou dans l'esprit, dans les psaumes ou les instruments de musique.

647 F — La gamme peut se réduire à cinq voix (sons) selon les cinq voyelles qui se trouvent dans les 6 noms des notes de l'hexacorde : ut-ré-mi-fa-sol-la-, soit 6 notes, 6 noms, mais 5 voyelles différentes, l'*a* étant utilisé deux fois (*fa* et *la*).

L'explication de cette technique d'où a surgi un mode de notation est fournie par certains anciens traités (Ex. *Liber Specierum*, XIIIe s.) : Le notateur prélève successivement les voyelles qu'il rencontre dans le texte et les place à la hauteur voulue dans une portée de une ou plusieurs lignes. Ex. :

```
                e              e     o
              e              e   e  o  o
F- o-- i- a- i-- e-----e---i---e-----oo----
 Glo- ri- a  in ex---cel-sis De----o-----
```

671 A — Le *Gamma* mystique est figuré par 5 notes (notulae), ou sons, ou petites lettres, ou points, ou caractères.

671 D — La « gamme nouvelle » résonne pour les hommes (d'aujourd'hui) comme la gamme usuelle pour les anciens (qui est définie par 6 sons, l'hexacorde).

Gamma Manuale 673 C, 675 B, 674 A B, E, et *supra* 632 D	Description manuelle de la gamme : main musicale. Les mss BN. et Tours donnent de très bons dessins de cette main musicale.
Gamma mysticum, novum nostrum, etc. 674 F, 675 F, 681 F	
677 B, C, D	Cf. PHRASIS, *infra*.
677 F, 679 E 681 F, 666 D, 667 B	Tous ces paragraphes sont consacrés à des commentaires sur le Gamma mysticum, novum, etc. et n'apportent rien de nouveau.
in GESTICULATIONIBUS, ut sunt tripudationes	Le chant normal « (canticum oris) peut consister en *gestes* comme sont les tripudations » ; il s'agit donc de danse qui se faisait non seulement de pieds, mais « de bras ». Dans le Prol. en français, 9 r°, *Tresche* = tripudatio, et aussi danse. (Bien que F. Aeppli n'ait pas cité les textes de Gerson, on pourra se reporter à son opuscule (1925), pour ce qui est des rapports de la tripudatio, de la danse, de la tresche, de la carole, — et en général de la saltation.)
GUITERNA 630 A	Vfr. *guiterne, guisterne* : Guitare, — et aussi les instruments de sa famille. Elle avait à cette époque de 3 à 5 cordes.
687 B	Selon Gerson, on en jouait « cum virgula » (ainsi que la cithare, le tympanon, le psaltérion, les cloches). Si l'on prend le terme « virgula » dans le sens de *bâtonnet*, l'affirmation de Gerson ne peut s'appliquer qu'à des cas exceptionnels pour ce qui est de la guitare. Nous supposons qu'il a voulu parler du plectre, parfois de grande dimension (cf. *supra*, CYTHARA). La *guiterna* moresque (guiterne de Barbarie)

était triangulaire, le dos en était bombé et Bart. de Glanville dit qu'on en jouait avec le plectre. Cependant, on voit à une voussure de Civray (XIIe s.) un petit instrument triangulaire, reposant sur sa base et maintenu vertical par la main gauche placée à la partie supérieure ; les cordes en étaient apparemment frappées par un bâtonnet. Cet instrument, analogue de forme au psaltérion triangulaire souvent représenté sur les planches de croquis des mss, a-t-il parfois reçu le nom de *guiterna* ? C'est une hypothèse qu'aucun texte autre que celui de Gerson ne suggère (Voir *infra* : PSALTERIUM).

GUTTUR 669 C Gorge (les sons surgissent de la gorge). Le Psalmiste dit : « Exultationes Dei in gutture eorum ».

HARMONIA
648 F Harmonie, au sens général de sonorités agréables à l'oreille : nous ne rencontrons dans le miel aucune suavité plus douce que la parole de Dieu.

659 E Harmonie adoucie des instruments.

681 C Harmonies subtiles (pour les oreilles).

689 C L'harmonie (conforme aux lois des sons) est la loi du monde. (... in *harmonia* mensura et munda amoris qui est fundus rerum, etc.). Proposition issue de la doctrine pythagoricienne.

HOROLOGIUM
630 E (cf. *infra*; complément du Prologue) Carillon formé d'une série de petites cloches accordées selon l'échelle diatonique (terme employé par Jérôme de Moravie, env. 1272, C. 1, 73). Nombreuses miniatures (cf. *supra* : CAMPANA).

689 C Même sens. Carillon exactement accordé qui peut symboliser l'univers, cf. CAMPANULA, 689 C.

HYMNUS 649 A, 676 A et D. Hymne (sens religieux). Il citera l'hymne à saint Jean : *Ut queant laxis*, etc., incomplètement (673 D) : sic ordinavit primum hymni metrum (de J. B.).

INSTRUMENTUM 628 E 649 E Sens général : instrument de musique — sens restreint : instrument à cordes par opposition à : Instrumentum vel organum musicum, avec *organum* au sens d'instrument à vent.

654 B, C Sens général : allusion à la percussion des instruments de musique.

675 A, C, F. 677 D. Sens général. Ex. : le *gamma nostrum* sert aux chants mystiques et à ceux qui s'exécutent sur les instruments.

per LINEAS 677 D Lignes horizontales de la portée musicale (per lineas quinque vel sex).

LITUUS 630 B Orthographe défectueuse ; il faut lire : « in lucio, (ou « lusio », ou « luzio »), psalterio... » — et non : « in lutuo psalterio ». Ms. de Tours 379, et B. N. lat. 17487, *lucius*, (et plus loin, lusio, lucio) qui ne sont que des latinisations de *Luth*. Au début du XVe s. et déjà au XIVe s., le terme luth se répandait (*Cléomadès* : leuteurs : joueurs de luth ; cf. Juan de la Hita, Cersne ; G. de Machault : Leüs (leus moraches, luth moresque). Le luth à 8 cordes de Florence (1373) a déjà la forme classique.

LYRA 629 B, 620 Lyre. Classée parmi les instruments à cordes, autres que la cythare et le psaltérion. A cette époque, la *lyra* pouvait désigner un instrument à cordes avec manche ; la *lyra* des Grecs du M. A était une sorte de violon et, en Occident, aux XVe-XVIe s., la *lira da bracio* se joue avec un archet à la manière du violon. On dessine des lyres semblables à celle des Antiques (*Lyre* d'Apollon), soit 3 à 7 cordes tendues verticalement entre deux montants et dont la base

est fixée sur une caisse de résonance ; on a souvent traduit par le mot *lyre* le terme grec ancien *phorminx* des poèmes homériques. Dans l'Antiquité, nous distinguons en principe, la cithare de la lyre, par la disposition des cordes qui descendent, dans la première, jusqu'au bas de l'instrument, passant ainsi au-dessus de la table d'harmonie, tandis que celles de la lyre s'y arrêtent.

... juxta perverbium asinus ad Lyram 648 F.

Ceux qui n'ont pas les oreilles ouvertes (au besoin les oreilles du cœur) pour entendre la parole de Dieu, sont, selon le proverbe, comme l'*âne à la lyre*.

L'*âne à la harpe* est un des plus anciens sujets de la sculpture, du bas-relief, et en général de l'iconographie. On en rencontre la représentation dès 2800 et 2700 A. C. dans les tombes d'Ur (cf. Galpin), sur des papyrus égyptiens (vers 1400 AC) et pendant tout le cours du M. A. (Nevers, Saint-Benoît-sur-Loire, Meillers, Nantes, Brioude, Aulnay, Chartres, Poitiers, etc.) ; reproductions par E. Mâle, E. Reuter, Baltrusaitis, Galpin, etc. Au xve s., il y avait déjà un Livre des Proverbes communs, souvent anciens dont Gerson connaissait la matière (... juxta Perverbium) et qui trouvaient leur origine dans la *Consolation de Boèce* (cf. Mâle, *L'Art religieux au XIIe s.*, 339/40 qui en propose l'historique). Il est certain que Phèdre (Fables) et Boèce puisaient à une source bien plus ancienne (cf. aussi Marius Schneider, *El Origen*, etc., qui signale les rapports de l'âne et de la musique). Le symbolisme de cette représentation est sujet à discussion ; Gerson en donne une solution qui est valable pour son temps.

Melodia 649 A, 667 B.

Mélodie, sens courant.

Melodiosissimus 681 F — La très mélodieuse voix de Dieu.

Metrum 687 C — Ici, les vers quantitatifs, par opposition aux *rythmi* (cf. *supra*, Carmen, 687 C).

Minucia (ou minutia) 651 A, 679 A. — Minucia vocum, fractionnement d'une note de durée donnée, en plusieurs sons de durée plus faible. Au M. A. et surtout à la Renaissance : *diminution*. La *minutia* (diminution) appartient au style orné.

Modulatio 687 C... cum artificiali modulatione ut in rythmis ... — Inflexion (vocale ou instrumentale) des sons musicaux produisant la mélodie. Ici, mélodie adaptée aux poèmes versifiés (rythmes, mètres, carmina). Cf. définition classique de la musique au M. A. « Musica est modulatio vocis » (Étym. *modulor*, mesurer; et même *modus*, mesure).

Modulus 633 A 649 D — Au M. A., le *modulus* est un air, une mélodie vocale; Cum... plena *modulis* et canore jubilo.

Musicus 681 F — Musicien, sens courant (de omni genere musicorum).

Monocordum 630 B, 634 C, 636 D, 648 D, 681 C, 685 F, et pass. — Monocorde — (Rom. : *manicorda*, ab una corda; G. de Calanson, *Fadet joglar*). Instrument d'acoustique musicale déjà employé dans l'Antiquité pour démontrer comment les sons divers résultent de la corde unique de l'appareil.

Monachordum 637 D/E — Le monocorde de Boèce a été exploité par tout le M. A. qui a fini par en faire, au moins dès le XIe s., un instrument de musique résonnant sous le plectre (et accompagnant même la danse, XIe s.). On signale d'assez bonne heure des monocordes montés — en dépit du nom — de plusieurs cordes. C'est à quoi fait allusion Gerson, quand il dit que « la base de tout chant (canticum) est dans le monocorde de l'amour (qui donne les notes du gamma) mais qu'elle se trouve développée de diverses manières dans le Diacordum, tricordum, tetracordum, penta-

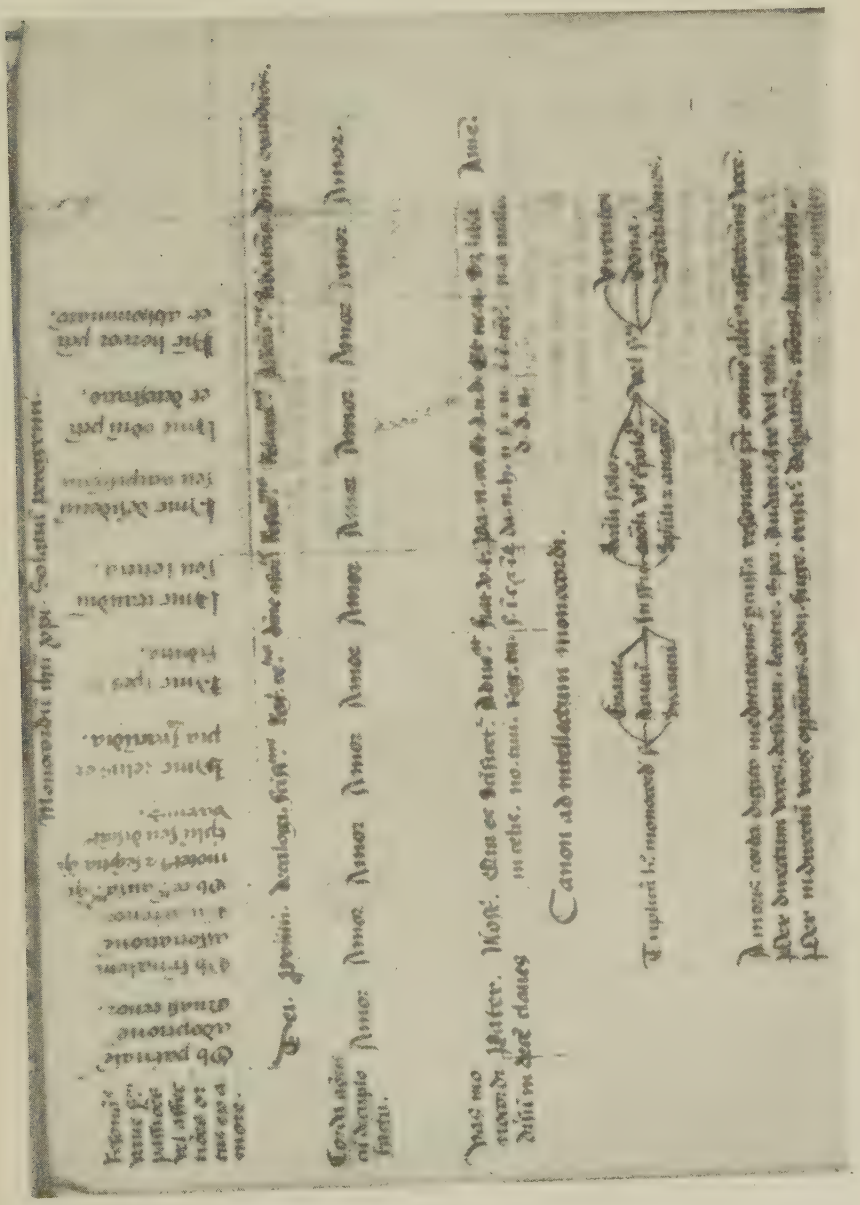

I. — Tours, Ms. 379, f. 63 v° (xve s.).

	cordum, sexacordum, septacordum, octocordum, nonocordum, decacordum (637 E, 688 F) sans préjudice du
Polichordum sine termino 688 F	Doté d'un clavier, vraisemblablement au XIVe s. (cf. *eschaquier*, d'Angleterre, 1360), le monocorde à plusieurs cordes est analogue au clavicorde, et il conserve son nom de manicorde, manicordion, monocordion (Cerone, 1613 : monocordio, avec dessin) [cf. notre notice : *A propos du clavicorde*, *Romania*, LXXVII, 1956, 26 ss.] Gerson a donné une représentation allégorique du monocorde dans ses bons mss (Tours et B. N. ; cf. Fig. I).
Decacordum 630 A, 637 E, 688 F (cf. *infra* : PSALTERIUM decacordum)	Instrument de musique de la famille de la lyre ou de la cithare et déjà cité par la Bible. Gerson lui donne une signification allégorique et mystique. Voir aussi NABLUM, *infra*, 681 C.
amor est una corda Monocordi 634 C.	Il s'agit évidemment d'un monocorde qui a plusieurs cordes, cf. 636 D, et *supra*, MONOCORDUM.
MUSICA sensuali ; 667 B	Musique. Sens normal. « Comparons la musique des sens (produite par les sens) avec la musique du cœur ».
in Musica sensibile 675 A	Musique perçue par les sens (qu'elle provienne du chant, des cordes pulsées, du souffle...).
Musica cordis 683 B	Musique du cœur (elle se rattache « à la pulsation des veines », au pouls, pulsu venarum) [In *De laude musicae*].
MUSICALIS 668 B	Musical (... in musicalibus artibus..., les arts musicaux).
de MUSICIS ORGANIS	Soit musiciens qui jouent des instruments à vent (tant dans l'ancien que dans le nouveau

653 F — Testament), soit, plus simplement, instruments de musique à vent. Le sens de musicien est plus probable, le § ayant trait au chant.

...de Musicis instrumentis et organis quae nihil, etc. 659 E — Ici musicus est pris comme adjectif : les instruments de musique et les orgues (ou instruments à vent) qui, par conséquent, ne disent rien en dehors d'une douce harmonie. Cf. *supra*, 649 E « ...instrumentum vel organum musicum temperatissime concordarum... » où il s'agit bien d'instruments et non de musiciens. (Cf. Organum).

in Musetis 687 D — Musette; Rom. : *musa*, esp. *gaita galleta*, *musar* : jouer de la cornemuse, xe s., Bartsch, *Chrest. prov.*, *Flamenca*). Hautbois pastoral classé par Gerson dans les instruments qui fonctionnent « sufflabiliter ». La musette bretonne percée de 7 trous, a 0 m 345 de longueur (Mahillon). Certains de ces instruments comportent déjà un petit réservoir à air (outre) et approchent ainsi de la cornemuse qui en est le développement (Rambosson : « presque cornemuse »). Gay et Lavoix donnent le nom de *chevrette* à ce hautbois à réservoir (ad. v.).

Prol. en fr., f. 9 r°, *Musetes*; p. 11 : la musique qui se fait sur les *musettes* est comprise dans la locution « in cordis et organos « (organum d'une façon générale « instrument à vent »).

Nablum 630 B — Nebel, Nable. Instrument à cordes, biblique. Lors du transport de l'arche, les chants étaient accompagnés « ... par le *Nebel* et le kinnor » (Chron. XV, 28). On a traduit par : Lyres et Harpes.

Le Nebel désigne une famille d'instruments à cordes généralement dérivés de la cithare, dont les cordes passent au-dessus de la caisse de résonance. Les hébraïsants donnent du nebel des représentations variées partant de la lyre ou de la cithare pour aboutir à une sorte de

luth, en passant par le décacorde carré (psaltérion de certaines miniatures du M. A.). Les dessins de plusieurs mss (Angers, Boulogne, Paris, etc.) représentent le *nablum*; sur un ms. du B. M. de Londres (XIe s.), on lit : « Nablum est quod grece dicitur psalterium... ad similitudinem delte (littere) ». Le dessin assez soigné, mais d'interprétation incertaine, est plutôt celui d'une lyre semi-circulaire (ms. P. 31301, Holkham 750). On retrouve ce graphique sur plusieurs mss, entre autre Angers, n° 18 (IXe s.), où l'on relève peut-être 13 cordes; au B. M., XIe s. (Tw. C. VI, f° 16); à Paris, B. N. lat. 7185 et 7211. La légende, ni le terme nablum, ne figurent sur tous les mss. A Angers n° 18, f° 12/13, on voit un instrument quasi triangulaire qui était celui de David « ... apud hebreos... ». La plupart de ces données médiévales ont pour source la prétendue lettre de saint Jérôme à Dardannus, et la forme *Nablum* révèle que Gerson la connaissait. En 1883, Lavoix écrivait que le nable (nabulum) perfectionné devint le tympanon à baguettes (martelets).

NAQUAIRES 629 A

« sunt tympanula duo, gallice naquaires ». Petits tambours, parfois en forme de timbales (semi-sphériques), venus d'Orient; les cavaliers fixaient une de ces timbales sur chaque flanc du cheval; elles étaient de taille inégale, l'une grave, l'autre aiguë (peracutus, écrit Gerson) signifiant « la crainte de celui qui s'humilie et l'élévation de celui qui espère en la miséricorde de Dieu » (Lavoix, *La Musique au siècle de Saint-Louis*, 426).

NEUMA 632 D 673 D (plur. neumata) (venu de Byzance)

Neume. Signe de notation musicale apparu au IXe s. en Occident et qui s'est prolongé avec des transformations jusqu'au XIVe et même XVe s. dans certaines régions.

676 E — Gerson prétend que la signification de *neume* est tirée du *Spiritus sanctus*. Il fortifie ainsi l'opinion que *neuma* est une corruption de *pneuma* (grec) souffle, esprit. Euripide donnait déjà au terme *pneuma* le sens de « son d'un instrument à vent ». — D'autre part, le grec *neuma* s'applique à *signe*, ou *mouvement*, *ordre* (donné) et repond assez bien au principe de la chironomie, le graphique des neumes symbolisant souvent les mouvements de la main qui dirige le chant.

de Vocalibus Neumis 676 C — Neumes sonores, chantés (musicaux).

Neuma 676 E — Groupe de notes formant mélisme ou vocalise qu'on rencontre à la suite de certaines monodies grégoriennes; c'est une sorte de « cadence » ornementale. C'est donc bien « une combinaison de sons ou de notes bien ordonnés » (sans texte). Au pluriel, *neumata*, dans le même sens.

Neumenta 676 C — pour *neumata*, neumé, qui comporte une notation neumatique.

Nota 677 C, 666 F — Note de musique. Dans l'ancien « gamma », on se servait de 6 notes ou sons (... sub sex notis vel vocibus...).

683 B — Allusions aux notes *brèves* et *longues*.

Gerson se sert plus fréquemment pour désigner les notes de musique du terme (d'ailleurs classique) de :

Notula 637 A et pass. 666 D, 667 B. — rigoureusement : petit signe; ici, de notation musicale. Gerson reviendra souvent sur la suprématie des *quinque notulae* (au lieu de 6). Ces 5 notules sont les 5 voyelles *a e i o u*. Voir *supra*, Gamma mysticum.

667 B, 671 A — Même sens. La *thesis* s'étend à l'allongement et à l'abrégement des notules (de musique), syllabes et sons.

676 E	Le neume est aussi une suite de *notes* (cf. *supra*) (le § 676 F fournit quelques indications élémentaires sur le rôle des notes dans l'enseignement du chant).
per minutias notularum 679 A, 689 F	Par le monnayage des notes (cf. *supra*, MINUCIA). On peut par ce procédé obtenir, et sur un seul temps (super unum tempus), des *verbula*, ou fioritures, parfois quatre, parfois six (verbula seu floretos vel flosculos, cf. VERBULUM).
690 A	Le cantor parfait se conforme au texte et aux *notes*.
NOTULARE 676 C	Noter (sens musical); ce terme a au M. A. deux acceptions : 1° écrire les notes de musique d'une œuvre; 2° jouer d'un instrument. C'est dans ce sens que semble le prendre ici Gerson, car il le coordonne à chanter : nec canere, nec notulare.
...et ita de voce vel NUMERO ...cum quodam numero 687 A	Nombre, au sens de justesse et de rythme.
NUMEROSUS 630 A	Sens antique : harmonieux, bien proportionné, bien rythmé (qui observe le *nombre* poétique).
vox numerosa, proportio numerosa. 650 C, D, 686 E	Le chant réel (audible) est la voix *harmonieuse* (obéissant aux proportions musicales, aux intervalles musicaux) perçue par l'auditeur. Il s'oppose aux voix qui ne présentent aucune proportion harmonieuse. La voix intérieure doit être également « nombreuse » (c'est le chant du cœur). Enfin, on rencontre aussi chez les oiseaux la voix harmonieuse perçue seulement de l'extérieur (et non *interiori*). (Sur le sens de *numerosus* : cf. saint Augustin, *De Musica*, Ed. bénédictine, p. 419 ss).
Amor numerosus	Le chant intellectuel peut être dit et décrit comme étant l'*amour harmonieux* (partagé, rai-

689 C, 634 F — sonnable); cf. HARMONIA. L'amour harmonieux est aussi une très suave musique (cf. AMOR).

OCTAVA 676 B — Octave musicale. Sens actuel (DO 1-DO 2).

OMNISONUS 689 C — « Qui a toutes sortes de sons ». Sens allégorique : comparaison de toutes les créatures entre elles; opposé à *Unisonus* qui précède (Dieu *seul*).

ORGANUM 630 A, 637 C, 683 B, 687 B, C 649 E, 630 B. — Sens général d'instrument de musique, — et, plus restreint, d'instrument à vent (Laudate eum in chordis et organo).

630 C, 659 B, E, 689 C — Orgue, « modernus usus », instrument formé de tuyaux de plomb ou d'étain qu'on fait parler au moyen de soufflets et avec les doigts (orgue au sens actuel).

630 D — Seuls les orgues sont admis à l'église pour la célébration des rites. (Prol. On sait cependant que Gerson tolérait à l'église la trompe avec l'orgue [cf. TUBA, 630 C, 659 A] et parfois la *Bombarde*, 630 C).

684 A — Allusion à sainte Cécile, prétendue joueuse d'orgue.

662 A : cantantibus organis — Chanter avec les orgues ou plutôt avec les instruments à vent (ou simplement avec les instruments); cf. CANTARE.

PAUSA 667 D — Pause; en principe, interruption du chant pendant un temps déterminé (Les pauses étaient représentées dans la notation par des signes particuliers).

PERCUSSIO instrumentorum musicorum 654 B/C — Sens actuel. La résonance se produit dans les choses inanimées, en particulier par la percussion des instruments de musique.

...PERFORATIONE modici ligni 630 A — Perforation. Sens actuel, perforation d'un petit morceau de bois comme la *sambuca* (ici sorte de grand hautbois; cf. SAMBUCA, et Prol. *Sambuque*). Il peut s'agir des trous forés le long d'un tuyau pour en faire varier les sons.

PHILOCANTUS 632 D — Ami du chant. Formé comme Philocalia, philosophus, etc. Gerson l'emploie à propos de saint Ignace (probablement celui du IXe s.).

PHRASIS 677 B — Élévation et abaissement du son sur les 5 voyelles du *gamma mysticum*. C'est le seul passage où l'éditeur de 1606 emploie *phrasis* par opposition à thesis; (voir ARSIS, *supra*). Ce terme condense à lui seul les deux fonctions complémentaire des *arsis* et *thesis* classiques; Gerson a réservé thesis pour un autre rôle (Voir ad v.) et l'éditeur a remplacé *phrasis* par *arsis* pour conserver le couple traditionnel. Gerson prétend que cette Phrasis (donc inflexion de la voix, *modulatio vocis*) ou du moins sa fréquence n'est pas nécessaire *in gamma nostro* (de 5 voyelles); que si quelqu'un veut développer (ou amplifier?) la formule musicale (multiplicare, § 677 D), il pourra le faire par addition de points (notes) à l'aigu (sursum) ou au grave (in deorsum), ou au moyen de 5 ou de 6 lignes (portée musicale, au lieu de 4 lignes).

Reste à préciser ce que Gerson entend par *multiplicare*; on ne peut faire que des hypothèses, entre autres celle-ci : en tenant compte de tout ce qu'il écrit à propos de la *thesis*, de la *minutia notularum*, des *flores*, des *floscula*, etc., il est possible qu'il ait eu en vue les formules et les mélismes ornementaux qui peuvent allonger une mélodie grégorienne originairement syllabique (cf. Ferretti, *Esthétique grégorienne*, éd. fr. 1938, 92 ss). Une seconde hypothèse tiendrait compte du fait que le « cantus multiplex » désignait chez les théoriciens médiévaux

la polyphonie vocale, par opposition au « cantus simplex » : *monodie*. L'addition de *puncta* (notes) au-dessus et au-dessous du chant, au moyen de 5 ou de 6 lignes (au lieu de 4, portée normale du grégorien) pourrait correspondre à la polyphonie liturgique telle qu'on la rencontre dans le *Liber Organi* de N. D. ou dans certains motets religieux (mss Bamberg, Montpellier, etc.). Le célèbre ms. de Compostelle (XIIe s.) comporte une monodie de style grégorien, mais écrite sur 5 lignes et à laquelle on a superposé un déchant; les deux voix sont donc écrites sur la même portée, accrue d'une ligne comme le suggère Gerson ; le faux-bourdon répondrait aussi à ce « multiplex » (cf. *supra* : CANTICUM duplex, 638 D, et duo CANTICA, 639 F).

combinatio PROPORTIONABILIS 667 B — Combinaison des chants et contre-chants qui demeurent en consonance. La consonance exige que les sons simultanés soient entre eux dans une *proportion* déterminée.

P. continuatio Id. — Série proportionnelle; même sens. Il faut remarquer que la succession des sons (proportionnels) consonants est en rapport avec la proportion dans la durée [les sons simultanés doivent se trouver dans des rapports de durée déterminés (Jean de Garlande, C. I.)].

PSALLERE 636 C, 649 E — En principe, chanter les psaumes. Le sens s'est étendu au chant liturgique.

PSALMUS 637 C, 676 E, 681 F — Psaume. Texte scripturaire fondamental des chants liturgiques. Musique des Psaumes ou des instruments : tuba, psalterium, cythara, etc.

649 A — Chants des psaumes, hymnes, cantiques.

659 A psalmorum accentuatio — Selon certains, la seule accentuation légère des psaumes est admissible (cf. ACCENTUATIO).

antiphonas dedit ad psalmos 683 B — Ignace adapte des antiennes aux Psaumes. (in : *De laude Musicae*).

multiplicatio psalmodiarum vocalium in ecclesiis 659 F — Nombreuses sont les causes de la multiplicité des *chants psalmodiques* dans les églises.

PSALTERIUM 628 C/E, 630 A 637 C, 673 F — Psaltérion. Instrument transmis par l'antiquité classique au M. A. En principe, c'est un cadre monté de plusieurs cordes rattachées à des chevilles destinées à les tendre ou détendre pour les accorder. Le mot a désigné des instruments de formes différentes : rectangulaires, triangulaires, verticales, horizontales. Les cordes sont mises en vibration par le plectre ou par l'ongle ou même par un bâtonnet (cf. *supra* : CYTHARA).

Gerson précise (comme certains de ses prédécesseurs) que dans le psaltérion, les cordes graves sont en haut et qu'on atteint les aiguës en descendant. L'instrument a la forme d'un cœur à la matière d'un écu (instar scuti).

in psalterio .. instrumentum psalterii 675 A — Même sens.

ut in lituo *psalterio* — Cf. *supra*, LITUUS. Il faut lire : ut in lituo (luth), psalterio, etc.

Psalterium decachordum 636 E, 681 C — Psaltérion à 10 cordes (déjà connu des anciens). Prol., 9 r° « ... Une lettre sert au *psalterium* comme à ses 10 cordes de haut en bas » ; cf. *Id.*, p. 10 v°, 11.

Colligitur PULSU venarum musica chordis (*sic*) 683 B — Allusion à la vertu médicale de la musique, du *carmen* à travers la pulsation des veines (le pouls) (peut-être s'en servait-on déjà comme plus tard J. S. Bach — dit-on — pour déterminer le rythme d'une œuvre ; mais aucun texte en dehors de l'allusion de Gerson n'en

témoigne). Il faut lire ici : musique du cœur, en dépit du *Ch.*

PUERI qui tamen videntur gratissimi portio chori canentium
653 F, 655 C

Enfants de chœur : ils constituent la portion la plus agréable du chœur des chanteurs. Les chants modestes et saints leur conviennent.

PUNCTUM
677 D, 671 C

Au sens de « note de musique ». Le punctum grégorien carré, sans cauda, s'opposait à la *virga* caudée, et était devenu la brève de la musique modale (XIIIe s).

QUINTA
676 B

Quinte musicale. Intervalle mélodique ou harmonique jalonné de cinq notes (Do ré mi fa sol) et que Gerson met — comme tous les musiciens — au rang de consonance (avec la tierce, l'octave, mais non la quarte).

REBELA (ms. REBEBA) 629 E, 630 B (Tours et Paris, mss rebeba)

Rubeba, rebeba (anc. fr. *rubebe*, *rebelle*, *rebella*, puis *rebec*). Instrument à cordes et à archet, de la famille de la vièle; la *rubeba* dont parle Jérôme de Moravie (env. 1272) n'a que deux cordes, distantes d'une quinte; avec application des doigts sur les cordes, on pouvait obtenir 10 notes (de DO3 à Ré2 dont le SI et le SI B.). La rubèbe se tenait à peu près comme notre violon, parfois verticalement de la main gauche et les doigts s'appuyaient sur les cordes de façon analogue. Gerson avance que la *vièle* est plus grande que la *rubeba*; ce qui peut être exact, la vièle ayant cinq cordes (dont J. de Moravie donne l'accord). Mais il dit aussi que certains assimilent la symphonia à la vièle ou à la rubeba, ce qui est une erreur provoquée par le nom de *vièle* appliqué à l'organistrum ou symphonia, chifonie, ou vièle à roue (v. *infra*, SYMPHONIA).

aut tractu aut retractu sicut in viella aut rebeba 687 B. (Tours, 379, 59 r°)

Allusion au mouvement de l'archet agissant sur les cordes (tirer et pousser) de la rubebe,

Resonantia 654 B/C, 680 D/E

La *résonance* du chant se produit jusque dans les instruments de musique qui sont des choses inanimées.

Has quinque resonantias : il s'agit des 5 voyelles avec lesquelles on peut tout chanter (Voir *supra*). Chacune d'elles correspond à un sentiment : A : joie, etc. Nous pouvons les noter en présence de la croix et de la lettre X (christus).

in Rotatu 687 B

Mode d'action qui fait surgir le chant d'un instrument : ici la *symphonia* ou vièle à *roue* (la jante de la roue joue le rôle d'archet sans fin en frottant la ou les cordes).

Rota 630 A

(V. fr. : *Rote*, *rocte*). Instrument à cordes de la famille de la harpe, mais de petite taille. Tristan portait une rote (XIIe s.) ; on en accompagnait le chant. Ce terme est peut-être dérivé de *Chrotta* (britannica) (XIe s.) ; en 818, Cuthbert parle de la *cithara* « que nous nommons *rotta* » ; au Xe s., Notker Labeo joue de la *rotta* à 7 cordes ; le psaltérion triangulaire s'appelle parfois *rotta* ; Guiraut de Calanson en connaît une montée de 17 cordes (XIIe s), etc. Le *crowth* (forme voisine de *chrotta*) est une *rota* qu'on joue avec un archet. La petite harpe celtique, fréquente dans les miniatures médiévales, correspond à la *rota* ; elle a fréquemment 7 à 9 cordes (ne pas confondre avec la rota (roue) de l'organistrum). Voir figure : ms. B. N. lat. 7330, 12 v° avec le nom *rota* ; 8 chevilles, 13 cordes (époque de Gerson).

Rota (roue) 629 E — Cf. SYMPHONIA 629 E.

RYTHMUS 687 C — Pièce versifiée selon l'accent ou le nombre des syllabes et non selon la *quantité*, — par opposition aux *mètres* (hexamètre, etc.) *quantitatifs* (Cf. MODULATIO, METRUM, CARMEN).

SALTATIO 638 E, 680 B, 644 B — Danse ou exultation ; elle répond à l'un des aspects du double-chant de la parabole du Christ et s'oppose à l'autre aspect : la lamentation ou plainte (*planctus*, chant de deuil).

Elle se conjugue à l'action de grâces, aux louanges.

Évoquée à propos de l'amour divin.

Salire et tripudiare 643 A — Danser. Signe de joie de la part de l'époux à l'égard de l'épouse.

SALTARE 663 B et C — Danser (exactement : sauter en mesure) (tripudiare et exultare), toujours pour manifester la joie. Marie chantait et « saltavit » en esprit.

SAMBUCA 630 A — Fr. *sambuque* ; Hautbois grave (. . . in sambuca vel fistulis) par opposition aux tubes de métal. La *sambuque* a cependant désigné chez les anciens une *cithare* rustique (Papias, *Vocab.*, an. 1053) parfois au M. A., la *symphonia* « comme dit Isidore » sorte de tambour de bois creux (Bart. l'Anglais, et trad. Corbechon) ou la *musette* (petit hautbois avec ou sans poche d'air).

SCACARUM 630 B — Exaquier, eschaquier (d'Angleterre), échiquier. Instrument dont les cordes tendues comme dans le psaltérion horizontal étaient frappées par l'intermédiaire de leviers (clés, touches). C'est l'ancêtre — mis à part le mode d'attaque de la corde — du clavicorde, du clavecin, du piano. Jusqu'à ce jour, on ne connaissait l'échiquier que par des descriptions verbales à l'exclusion de toute iconographie ; c'est précisément dans certains mss du *De canticis* de Gerson qu'on

II. — Tours, Ms. 379, t. 64 r° (XVe s.).

III. — Tours, Ms. 379, t. 66 r° (XVe s.).

a rencontré quelques précisions : il dessine en effet un véritable échiquier de 64 cases et, attenant au bord inférieur, mais en dehors du cadre, de petits traits qui figurent les touches. Une première version avec texte latin (Tours 379,64 [fig. II] — B. N. 17487, 226 v°) porte 17 clés (touches disposées assez régulièrement). Une légende dit que les clés sont percutées par les doigts. La seconde version (T. f° 66 [fig. III], B. N. 228 r° et v°) ne porte que 8 clés (1 par case avec les mentions : « Ce sont les clefs de l'échiquier per dedans... Dévotion fait sonner les cordes de l'eschiquier par dedans selon diverses affections (sentiments) ».

Pirro avait fait une rapide allusion à cette « esquisse » (d'après le 17487), mais sans y attacher d'importance, semble-t-il ; cette représentation allégorique permet cependant de conclure que l'échiquier — dont on parle depuis 1360 — était une boîte plate, carrée, assez semblable à celle du clavicorde de la seconde moitié du XVe s., les cordes étant tendues dans la boîte posée sur un meuble et attaquées grâce aux touches extérieures. Gerson étant mort en 1429, cette représentation — qui est certainement de lui puisqu'il en fournit la symbolique — est antérieure à celles des instruments similaires par A. de Zwoll (1440 au plus tôt) ou au dessin du *Weimarer Wunderbuch* (vers 1440 également). Voir notre art. cité plus haut.

compositio moralis scacarii 636 E — Même instrument ; il en montre les possibilités de symbolisme.

Scachordum 637 E — *Id.* Gerson annonçait les « ... trium ... figuras apponere », qui figurent en effet dans le ms. de Paris ; celui de Tours n'en comporte que deux, auxquelles il faut ajouter celle du psalterium, comme d'ailleurs à Paris (et un texte

latin versifié sur la pratique du psalterium mystique).

685 F — *Id.* cité avec le monocorde dans le *De laudibus spiritualibus*.

Scurra ; sicut unus de scurris 628 F — Bouffon, histrion. A propos de David qui chantait et dansait devant l'arche du seigneur à la manière des bouffons (Prol., 9 v°, les « bateleurs . . . qui treschent . . . »).

Sibilum (ou Sibilus) in cantico seu sibili oris 675 F — Sifflement produit par la bouche ou par un instrument musical (vel instrumenti musicalis). J'ignore pourquoi Gerson introduit ici le sifflement à côté du chant. Le contexte est le suivant : le *gamma mysticum* apporte plus au chant du cœur ou aux chants spirituels du cœur que le *gamma* manuel dans le chant ou le sifflement de la bouche. . .

Sistrum 630 B — Il s'agit non du sistre antique (Égypte, Crète, etc.), mais du *cistre*, instrument à cordes de la famille du luth, cité d'ailleurs avec le nable, la *guiterna*, etc. Les cordes étaient en principe métalliques et attaquées par un plectre (Ital. *cistra*, all. *zister*).

Sonus vocalis 654 B/C — Le son (de la voix ; *vocalis* s'oppose ici à *instrumentalis* : percussio instrumentorum ; Voir *supra*).

Sonus harmonicus 675 C — Cf. Ars ista, *supra*.

Sonus animalis 687 A — Son (musical) produit par un être vivant. Il détermine le « canticum » et peut être : « animalis, rationalis et intellectualis » et donc procéder de la voix et du nombre (rythme) ; cf. Canticum, 636 C, 687 A/B.

Sonus causatus 632 E — Son produit à l'intention des oreilles corporelles.

Symphonia 629 E — Symphonie (v. fr. *chifonie*). Certains pensent que c'est la vièle ou rebeba qui est plus petite

(cf. Rebeba), mais il est plus exact de dire que c'est un instrument de musique dont se servent spécialement les aveugles (caeci). Il s'agit de la *vièle à roue*, déconsidérée à cette époque et devenue en effet, dès la fin du XIVe s., l'instrument des aveugles plus ou moins mendiants. Gerson en esquisse le fonctionnement : l'une des mains fait tourner une petite roue (au moyen d'une manivelle), l'autre applique certaines clés (touches) sur des cordes minces ou nerfs (cordulae nervorum, ms. Tours, et non *menerium* ou *meneriorum* des imprimés), comme sur la cithare ; par l'action diverse de la roue, on obtient des variétés douces et agréables de l'harmonie. Comparaison avec notre cœur (cf. Organistrum).

630 A 648 A *Id.* (Jeu de mots et allitération sur cor, cordas, (de la symphonia) et concors.

687 B Cf. Rotatu, *supra*.

Symphonia 651 A Ici, ensemble vocal « ac in unam collegi symphoniam » (il parle du *canticum oris* « per concinentes ad invicem combinari, ac . . . etc.)

689 C Même sens : ensemble musical (symphoniae suavissimae). On ne saurait préciser d'après le contexte s'il s'agit d'une symphonie vocale ou d'un ensemble instrumental, le *chorus* très concordant se trouvant énuméré au milieu des instruments. Prol. 9 v° : « simphonie qui se fait en sonnant les cordes des instruments autres que dit est, comme vièle, citole, eschaquier, rote, guiterne, rebelle (rubebe), on joint souvent à *chanter de geste* comme de Roland et Olivier ». Donc, ici, ensemble instrumental.

Tenor 635 E Soutien de toute la musique du monde : c'est l'amour divin (pivot, vigueur, axe de la roue girante de toute créature). Le rapport avec la musique est donc lointain.

TENOR 648 A, 651 A — Teneur, tenure; formule ou mélodie vocale (ou parfois instrumentale) en principe la plus grave de la polyphonie et qui en est la base harmonique (cf. CONTRATENOR). Les déchants reposent sur un *tenor*.

TENOR (resonat tenorem justiciae) 688 F, 678 C. — Sens dérivé du précédent : la voix forte et rigide de la justice, opposée au chant plus souple (... mollem cantum) de la miséricorde ou à la nuance intermédiaire (mixtim) faite d'indulgence et de rigueur « quasi contratenor ». (Allusion à la polyphonie ?)

680 D E secundum tenorem et notulas Evangelii — La voix (puissante) et les versets de l'Évangile.

TERCIA 676 B — Tierce. Consonance musicale. (Ex. DO/MI).

THALEMIAS 630 C — Orthographe défecteuse pour Chalemias, chalemie « chalumeau » ; Voir ad v.

in THEATRIS 687 B — Théâtre. Sens actuel. Il vient de faire allusion au chant comique, ou satirique, ou tragique. Il mentionne ici ceux qui jouent sur les théâtres, s'adressant aux yeux par la mimique (nutibus) et aux oreilles par la voix, le son des instruments à vent (... fistulationibus) ou des cordes (... fidibus). Ce passage est intéressant si l'on songe au développement remarquable du théâtre à l'époque de Gerson (cf. Bossuat, *Gerson et le théâtre*, *Bibl. de l'École des Chartes*, CIX, 1951, 295/8).

THESIS 667 B (secundum thesim; ... thesis attenditur...) — Thesis, allongement ou abrégement des notes de musique, des syllabes, et des sons (vocum). Ainsi qu'on l'a dit à propos de Arsis, cette définition de la Thesis est inhabituelle et peut-être unique ; la thesis définissait l'intensité relative du son et du geste, — levé ou frappé selon que le terme est grec ou latin, — mais jamais sa durée. Je n'ai pu savoir où Gerson avait

puisé cette signification de la thesis; les musiciens du M. A. ne l'ont jamais employée.

667 D — Il confirme ici que la philosophie envisage l'extension et la contraction dans les qualités « qui est la thesis », tandis que l'intensité et l'atténuation en serait l'*arsis*. On retrouve ici la terminologie des philosophes des XIIIe-XIVe s. et leurs longues discussions au sujet des variations des formes appliquées aux qualités (cf. Duhem, *Système du Monde*, VII, 480 ss). Gerson s'engage ainsi dans une digression qui le conduit d'une part au domaine médical, et de l'autre aux « tres dimensiones altitudinis, latitudinis et profunditatis ».

Thesis 671 E, 683 B, 687 D — Signification non précisée. Les six notes ut-ré-mi-fa-sol-la seront chantées par les enfants de diverses manières selon l'arsis (phrasis) et la thesis.

Et sens gersonien : allongement et abrégement « tanquam in mensura simul et multiplicem combinationem ».

Tibia (suffla-biliter in tibiis) 687 D — Flûte, mais surtout hautbois double des Romains ou aulos des Grecs. D'après l'iconographie, on se servait encore — mais rarement — du double hautbois au M. A. (Ex. : ms. B. N. lat. 1118).

Tonus 632 D — Ton. On utilise dans le chant habituel (sensuale) les *huit tons* liturgiques pour les antiennes et les neumes (vocalises).

676 C, 683 B — Même sens (associé aux formules neumatiques); les huit tons liturgiques.

Trigonum seu Trichordum 647 F — Instrument de musique en forme de triangle et qui pouvait n'avoir que trois cordes (iconographie) [origine grecque : Reinach, S. : Trigone, petite harpe triangulaire. Tricorde, pandoura (sorte de luth) d'où la mandoline. *La Mus. grecque*, 126/7].

628 E — Gerson vient de dire que des instruments de musique (autres que la cithare et le psaltérion) sont en forme de cœur ou d'écu (donc à peu près triangulaires). Ce sont ceux qui, proches de la pyramide (triangulaire) comme le *trigone*, résonnent soit par le toucher (pulsu), soit par le souffle (flatu).

La cithare et le psaltérion triangulaire pouvaient être montés de plus de trois cordes; quant aux instruments à vent, je ne vois que l'orgue (et à la rigueur la syrinx) dont les tuyaux décroissants donnent *à peu près* l'image du triangle. Mais cette image du triangle, à l'exemple « beatissimae Trinitatis », devait inciter Gerson à la retrouver partout.

in TRIPOS 629 B — Trépied. Instrument de musique à percussion déjà cité par Machault, assimilé au triangle par K. Sachs et associé d'une part au galoubet, à 2 ou à 3 trous, de l'autre aux sauts désordonnés, à la tresche (tripudium); cf. FISTULA, 629 B.

TRIPUDIARE (. . . salit et tripudiat) 633 A, 663 B — Danser en frappant des pieds. Terme antique, déjà employé à propos de la danse des Saliens. Jean de Garlande le reprend dans son *Dictionarius* : tripudiare, mouvoir les pieds avec agilité (comme les trescheressses ou espingeresses).

TRIPUDATIO 651 B (in gesticulationibus ut sunt tripudationes) — Danse où intervenaient les « gesticulations ». Dans le Prol., Gerson cite les bateleurs et « ceux qui *treschent* (tripudiare) et dansent ou manient les mains, les pieds et les autres membres (?) en maintes manières ».

. . . choris TRIPUDANTIUM 629 D (Cf. : CHORUS). — Chœurs de danseurs.

TRIPUDIUM (ad . . . alia tripu- — Danse d'un type déterminé. Dans le Prol., p. 9, Gerson traduit *tripudium* par *tresche*

dia) 629 B-680 B. (*tresque*) différente de la danse et de la carole (cf. *infra*, Tympanum).

644 B *Id.* Associé à la saltation, l'exaltation et les accès de joie.

Tuba 627 F, 628 A, 628 C Trompe. Pour les uns, la tuba des Romains était droite, la buccine, incurvée. Cependant sur tels mss du M. A., on voit la trompe incurvée même de grande dimension, qualifiée *tuba* (Ex. : *Hortus deliciarum*, env. 1180).

Tuba cornea Tuba prise dans la corne.

Tuba ductilis 627 F, 630 A Tuba d'argent ou de bronze (airain). On a pensé qu'il s'agissait du trombone à coulisse ; mais Gerson dit seulement qu'elle est faite d'un métal fusible et malléable (ductile). Il écrit plus loin : « Sit ductilis, id est suasibilis » (docile). La question de savoir si le trombone à coulisse existait au début du xve s. n'est pas encore résolue avec sécurité. Lavoix signale une grande trompette à coulisse dans un ms. du xve s., qu'il n'a pas autrement précisé. Pirro (*Hist. de la Mus.* 147) parle de la « tuba ductilis nommée trombonus » en 1439 ; or, en Italie, trombone signifie seulement *trompette basse* sans nécessité de la coulisse. A la fin du xve s., Tinctoris dit qu'un contretenor grave, que les Italiens nomment *tromponum*, est appelé *saqueboute* par les Français (Weinmann, p. 37).

Cependant, à 630 A, Gerson traitant de la perforation du bois dans la sambuque et les flûtes ou de la transformation des nerfs ou intestins desséchés pour les cithares, ajoute « aut ex metalli ductione in tubis et cymbalis ». On pourrait accorder au mot *ductio* l'un de ces sens : *tirer* ou *conduire* une coulisse ; mais de l'association de la trompe et des cymbales ou cloches, il résulte que c'est bien la signification d'*usinage* qu'il faut conserver ici à *ductio*, d'accord avec 628 A (Tuba ductilis).

659 C — Après le triomphe de l'Église, on y vit reparaître le chant, le déchant, ou les orgues « junctis apud aliquos tubis ductilibus ». Il s'agit encore ici de la trompe faite d'une feuille de laiton laminée, préparée au marteau et mise en forme sur un cylindre ou un cône de bois. Lorsque, à l'époque de Gerson, la trompe prit la forme du Z (iconographie), le tube de cuivre, préalablement rempli de plomb, était ensuite replié sans aplatissement ; puis le plomb était fondu et expulsé. Le laiton était donc *ductile*.

VOX TUBALIS 628 B — Utilisations de la trompe (guerre, solennités, etc.) ; *voix ou son de la trompe*.

... cui vidimus aliquem jungi TUBAM 630 C, 659 A — La trompe peut être admise à l'église avec l'orgue (du moins certains l'admettent) ; cf. *supra*, BOMBARDA.

TYMPANUM vulgo gallice dicitur *tabour* vel bedon 629 A, 681 C — Tympanon (fr. moyen : *timpanne*). Grosse caisse ou même tambour (formée d'une peau tannée tendue sur un cercle), cf. Lavoix, *op. cit.* 446. Mersenne représentait le tympanon comme une timbale (qui d'ailleurs en dérive).

sunt alia Tympana 629 B — D'autres sont plus utilisés du vulgaire, parce que plus sonores, d'un maniement plus facile, et qui servent aux danses, etc. (cf. *supra* : TRIPUDIUM, SALTUS inconditus, FISTULA biforamine, TRIPOS). Il s'agit plutôt ici du tambour de basque ou tambourin (une seule peau tendue) que les « meschinettes » peuvent lancer en l'air quand elles dansent.

683 B, 687 B, C — Même sens (pulsu ut in tympano ... cum virgula). Prol., 9° : le *timpanne* qui autrement se dit *bedon*. Il se joint à toutes manières de *gesticulations*. (cf. *id* , p. 11).

N. B. Le tambourin est aussi désigné par le

mot *timbre*, que Gerson ne cite pas dans le *De canticis*.

Tympanistria 675 D, 663 A	Joueuse de tympanon. Dans les deux passages, au sens de tambourin et non de bedon.
Tympanula 629 A	Timbales ; fr. *naquaires* (cf. ad v.) (*Timbale* apparaît comme une contraction de *tympanula*, cf. ampula et amphorella). Elles étaient de forme hémisphérique (ce qui justifie en une certaine mesure le dessin de Mersenne).
Unisonus 689 C	Unisson (sans doute ici, un seul son, cf. Omnisonus).
Verbulum 679 A, 689 F	C'est peut-être un néologisme qui doit signifier le produit de la dilatation d'un mot ou d'une syllabe sur les notes d'un mélisme. A 679 A, Gerson dit en effet que tout son peut être divisé ; sur un seul temps, on peut faire des *verbula* ou des fioritures par la diminution (division) des notes de musique. Les *verbula* sont donc les fractions du *verbum* (Do-o-o-mi-i-ni, me-u-u-us) accouplées aux notules d'un mélisme (provenant elles-mêmes de la pulvérisation d'une note initiale de longue durée). A 689 E, en effet Gerson associe *verba* à *verbula*. N. B. : Les *verbeta* espagnols étaient des mélismes chantés en manière de refrain sur la dernière voyelle (*a* ou *e*) et sur la mélodie du verset. Il y a quelque parenté entre les deux termes.
Viella 629 D	Ici, vièle à roue (chifonie, organistrum) ; cf. Rebeba, Symphonia.
630 B	Vièle à archet, citée avec les instruments à cordes (ainsi d'ailleurs que la symphonia et la rebeba).
Viella aut rebella 687 B	Vièle à archet qui sonne sous l'effet du tiré et du poussé de l'archet (aut tractu aut retractu).

VOCALES quinque 637 A, 647 F, 673 C, 677 B/Cet pass. 671 C, B, 677 E — Les cinq *voyelles* qui constituent la notation du *gamma mysticum* (Voir à ce mot).
Prol., p. 1 v°, 2 : *les cinq lettres vocales.*
On sait qu'elles correspondent à cinq sentiments (affectio) : amour, joie, etc.

VOX 647 F, 648 A, 687 A, B. — Voix ou Son. — Il y en a cinq qui sont liés aux vocables (voyelles).

690 A — *Voces cordiales*, voix intérieures, du cœur.
Vox interior numerosa, voix intérieure opposée à *vox sensibilis*, extérieure, bien rythmée, alors que d'autres n'ont aucune proportion harmonique.

VOCES aut notulae figurarum 666 D, 667 B — Les sons ou les notes évoquées par les figures (signes de notation) ; cf. aussi THESIS.

671 E — Tous les sons ou notules des Anciens pouvaient être réduits à quatre notes, par . . . Boèce (sans doute le tétracorde fondamental de la théorie antique).

juxta VOCIS molliciem ductibilem 679 B — Selon la souplesse malléable de la voix (cf. MINUTIA, VERBULUM, FLORES, etc.) Gerson dit que certains poussent la division d'une notule jusqu'à six et même huit (ce qui est exact).

*
* *

Annexe : Varia

Virga 674 E . . . quinque lampades, etc. — Gerson disserte sur le nombre 5 : les 5 voyelles du gamma mysticum, les 5 doigts de la main, etc., et finalement les cinq lampes des vierges sages (cf. iconographie médiévale, drame sacré, symbolique, etc.).

Martianus (Capella) et Hero- — Cités à propos du rapport qui aurait existé, physiologiquement et médicalement entre le

philus 632 E	rythme (musical) et le rythme des veines d'un malade.
Guillaume de Paris, Saint-Thomas 645 E	Cités à côté des Pères : Augustin, Grégoire, Jérôme, Origène.

*
* *

Compléments tirés du *Prologue*, Texte français
(d'après le Ms. de Tours, 379, 1 à 15)

Bas instruments musicaux, p. 10	« Soient de cordes ou de fistules ». Les instruments *bas* n'étaient pas ceux qui fournissaient des sons graves, comme on l'a encore écrit dernièrement, mais ceux dont le son était relativement *faible*. Les instruments de cuivre étaient « hauts » (cf. Harpe.)
Carillon 10 v°/ 11	Jeu de *cloches* ou de *cymbales* qui donne le grand son en jubilation (cf. Campana).
Chant vocal 9 v°	Il doit avoir certaines *mesures* et *armonie* avec le texte qu'il soutient. Il peut sauter de la tristesse à la joie « comme de UT à LA » (1re et dernière corde de l'hexacorde naturel).
Chanter de geste 9 v°	« Comme de Roland et Olivier ». Les instruments à cordes accompagnent la chanson de geste ; on les choisit selon la matière des histoires qu'on chante ou récite (Une vièle ou une citole, etc., pouvait donc accompagner le *récit*).
Citole 9 v°	Instrument à cordes de la famille du luth, mais de plus petite dimension, monté de 4 ou de 5 cordes doubles et dont le chevillier prolongeant le manche, présente parfois une volute supérieure. Elle se jouait avec le plectre. Souvent citée par les musicologues médiévaux (Ex. : Lambertus). Étymologie possible : Cythola, citharolla. Iconographie ancienne : Une cithole à gauche du fronton de Saint-

	Jacques de Compostelle (XIIe s.); une, à 4 cordes, dans le groupe de della Robia (XVe s.).
Doulçaine 10	Instrument de la famille des hautbois graves ; il l'associe à l'« Humble dévotion » et aux bas instruments.
Eschaquier 9 v°	Eschaquiel, exaquier, eschiquier (cf. *supra*, SCACARUM, SCACHORDUM).
Gamme vocale 3 v°	Ut-ré-mi-fa-sol-la-, soit l'hexacorde, base de la solmisation.
Guiterne 9 v°	Guitare ; Voir *supra*.
Harpe 10	Une lettre lui est affectée (p. 9) (quid, lettre ?). Le chant de basse gamme lui est approprié (11 v°) (c'est un instrument « bas » ; voir *supra*).
Il me prend talent de chanter (dévotement).	Cf. « Talent m'a pris de chanter » (ms. Oxford, Ano., et autres analogues).
Manières de musique 9 v°	Gerson reconnaît neuf manières de musique correspondant assez bien aux neuf Muses poétiques.
Orloges 10 v°/11	Jeu de clochettes selon « le chant d'anciennes proses » (cf. HOROLOGIUM, CAMPANA, etc.). Il donne les onze circonstances dans lesquelles on sonne les cloches : louer Dieu, pleurer les morts, etc.
Prose 10 v°/11	Composition lyrique religieuse sur un texte versifié ; dans la Prose-victorine, deux strophes consécutives sont généralement chantées sur la même mélodie.
Psaume (chant du) 12	Chaque psaume se chante « en maintes variations et diverses manières et nuances » — Soit par nature, — par bémol, — ou IIII° (quadratum), par bécarre (c.-à-d. selon les trois types d'hexacordes utilisés en solmisation) — « puis

en ligne (?), puis en espace (?), puis par musique disjointe (?), puis par les 8 tons » enfin en polyphonie, au moyen des consonances y compris la tierce.

Rebebbe 9 v° — Cf. rubebe, rebella, rebec. Instrument à cordes et à archet, ancêtre du violon (Ms. Paris, B. N. lat. 17487 : rebecca, 185 v°).

Rote 9 v° — Cf. Rota ou rotta (*supra*).

Timbres 10 v°, 11 — Instrument placé par Gerson parmi les instruments à vent, avec les orgues, les fistules et les musettes. Nous ne connaissons sous le nom de timbre que le tambourin et parfois le jeu des clochettes ; il faut supposer que le Chancelier le cite ici comme accompagnement des musettes et flûtes, — son rôle normal.

Timpanne 10 v°, 11 — Tympanon ; cf. Tympanum. Associé à la « danse ou tresche ou gesticulations des mains, des pieds ou de tout le corps, ou en un commun accord des diverses voix » ; cf aussi 9 v° (On sait que la *tresque* accompagnait la chanson de sainte Foy).

N. B. : Comparer *Tympanum* et Zimbalum, Cymbalum ; il semble qu'il y ait eu fusion par attraction entre les deux termes, d'où, tympanon aurait désigné aussi le cymbalum à martelets (ancêtre du clavicymbalum ou clavecin, et analogue au dulcimer à bâtonnets) et étranger au tambourin = tympanum.

Viële 9 v° — Cf. *supra* : Viella, viêla (fidicula).

Armand Machabey.

FRAGMENTS DE LA CHANSON D'*ASPREMONT* CONSERVÉS EN ITALIE

La chanson d'*Aspremont* est conservée par de nombreux manuscrits qui présentent des variantes assez considérables pour qu'une édition critique utilisant tous les témoins du texte soit une entreprise irréalisable. Paul Meyer, le premier, s'était rendu compte de cet état de choses et avait donné le conseil d'imprimer séparément les principales recensions [1]. Depuis la publication de son travail, l'histoire du texte d'*Aspremont* a fait peu de progrès [2]. Les travaux de Mayer, de F. Roepke, de Haase, de W. Benary restent partiels et provisoires [3] ; mais nous possédons, grâce à l'édition, par L. Brandin, du manuscrit de Wollaton Hall, un bon texte qui peut servir de base à d'utiles comparaisons [4]. D'autre part, divers fragments ont été découverts

1. P. Meyer, *Fragment d'Aspremont conservé aux Archives du Puy-de-Dôme, suivi d'observations sur quelques manuscrits du même poème*, dans *Romania*, t. XIX, 1890, p. 201-236. Voir particulièrement p. 230.

2. Nous devons signaler, toutefois, la publication de deux travaux importants où les problèmes relatifs à la transmission du texte ne sont pas considérés : S. Szogs, *Aspremont, Entwicklungsgeschichte und Stellung innerhalb der Karlsgeste*, Halle, 1931 (*Romanistiche Arbeiten*, 18) et R. Van Waard, *Études sur l'origine et la formation de la Chanson d'Aspremont*, Groningue-Batavia, 1937

3. F. Roepke, *Studien zur Chanson d'Aspremont*, Greifswald, 1909 ; J. Mayer, *Weitere Beiträge zur Chanson d'Aspremont*, Greifswald, 1910 ; W. Benary, *Mitteilungen aus Handschriften der Chanson d'Aspremont*, dans *Zeitsch. für rom. Phil.*, t. XXXIV, 1910, p. 1-25 et 769 ; K. Haase, *Weitere Studien zur Chanson d'Aspremont*, Greifswald, 1917.

4. L. Brandin, *La Chanson d'Aspremont, Chanson de Geste du XIIe siècle, texte du manuscrit de Wollaton Hall*, Paris, 1923-1924. 2e éd. (CFMA, 19 et 25). L. Brandin s'est servi, pour corriger le texte de ce manuscrit, de quelques autres copies dont on trouvera l'indication dans la table de concordance.

et publiés. Nous nous proposons d'en faire connaître un nouveau, conservé à Venise, auquel nous joindrons le texte de ceux, très mal connus, qui ont été retrouvés par Stengel à la Biblioteca Nazionale de Florence et par K. Christ à la Bibliothèque vaticane [1]. A cette occasion, nous reproduirons en abrégé la liste des manuscrits dressée par P. Meyer, qui est sinon la dernière, du moins la plus précise et la plus accessible, en la mettant autant que possible à jour [2]. En regard de chaque manuscrit, nous indiquerons les sigles qui ont servi à le désigner.

	L. Gautier	Meyer	Raepke	Benary	Brandin
1. Berlin, Bibl. nat., Gall. 4° 48 [3]	2	—(3)	B	B	B
2. Bruxelles, Arch. du Royaume, Cartulaires et manuscrits 1431 [4]	—	—	Br	—	—
3. Chantilly, Musée Condé, 470 (703) [5]	12	—(16)	—	—	—
4. Erfurt, Bibl. Amplon., Q 63 [6]	—	—(5)	E	—	—

1. Numéros 19, 5 et 16 de notre liste.

2. Ce travail a largement profité de la science et de l'obligeance de Mlle E. Brayer, que je suis heureux de pouvoir remercier ici.

3. Ce manuscrit est actuellement déposé à la Bibliothèque de Tübingen. Une photographie se trouve à l'Institut de recherche et d'histoire des textes, à Paris.

4. Fragment publié par A. Bayot, *Fragments de manuscrits trouvés aux Archives du Royaume*, dans *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. IV, 1906, p. 281 et suiv.

5. Ce manuscrit figurait à la vente Solar (Techner, 1860) et a été adjugé au libraire anglais Boone. En 1890, P. Meyer ignorait dans quelle bibliothèque il était entré. Mais il a eu connaissance plus tard du manuscrit de Chantilly, et a reconnu dans celui-ci le manuscrit Solar. Voir ses notes, conservées dans le ms. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 12787, fol. 28-34. La rédaction du catalogue des *Nouvelles acquisitions françaises...*, 1936-1940, dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. CII, 1941, p. 183 pourrait faire croire à l'existence d'un fragment de la *Chanson d'Aspremont* se trouvant à Mâcon, mais il n'en est rien.

6. Ce fragment a été publié par S. Szogs, *Die Erfurter Handschriftenbrüchstücke von Aspremont*, dans *Zeitsch. für rom. Phil.*, t. LII, 1932, p. 758-765.

5. Florence, Bibl. naz., Magl. cl. VII, 932 [1]	—	—(6)	F	—	—
6. Londres, Brit. Mus., Old roy. 15. E. VI	6	H(7)	L^1	—	L
7. Londres, Brit. Mus., Landsdowne 782	5	—(8)	L^2	—	M
8. Londres, Brit. Mus., Add. ms. 35289 [2]	7	C(1)	L^3	—	N
9. Librairie Robinson [3]	13	E(4)	Ch	—	—
10. Paris, Bibl. nat. fr. 1598	9	D(9)	P^3	E	O
11. — Bibl. nat. fr. 2495	1	A(10)	P^1	—	A
12. — Bibl. nat. fr. 25529	4	G(11)	P^2	D	C
13. — Bibl. nat. nouv. acq. fr. 5094 et Clermont-Ferrand, Arch. dép. [4]	— / —	F(12)	P^4 / C	— / —	G
14. Paris, Bibl. nat. nouv. acq. fr. 10039 [5]	8	B(2)	P^5	C	F
15. Vatican, Reg. lat. 1360	3	—(13)	R	—	—
16. — Pal. lat. 1971, f. 91-98v [6]	—	—	—	—	—

1. C'est le fragment découvert par Stengel. Voir plus loin.

2. Ce manuscrit se trouvait en 1890 à Ashburnham Place, où il portait la cote Appendix 220. Il a été acheté par le British Museum en 1899 (n° 150 du catalogue de la vente de l'Appendix; section achetée par Yate Thompson); v. P. Meyer, *Rom.*, XXVIII, 1899, p. 475 et le catalogue des Additionals Manuscripts.

3. Ce manuscrit est le manuscrit Savile cité par L. Gautier, *Épopées franç.*², sous le n° 13. Il se trouvait à Londres en 1951, entre les mains du libraire Robinson (16, Pall-Mall, London, S. W. I.) qui a racheté le reliquat de la collection de Cheltenham (anc. Phillipps 26119).

4. Les deux fragments appartiennent au même manuscrit. Le premier a été publié par E. Langlois dans *Rom.*, XII, 433, et le second par P. Meyer, *art. cit.*, p. 205-216.

5. Ce manuscrit se trouvait en 1890 à Ashburnham Place où il portait la cote Barrois 18. Il a été acheté par la Bibliothèque nationale à la dernière vente Ashburnham, en 1901. Cf. H. Omont, *Répertoire alphabétique des manuscrits latins et français du fonds des nouvelles acquisitions du département des Manuscrits pendant les années 1891-1910*, Paris, 1912, p. XIX; cf. *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. LXII, 1901, p. 605-606.

6. Fragment des 400 vers qui correspond aux laisses 429-448 de l'édition

17. Venise, Bibl. Saint-Marc, fr. IV [1]	10	—(14)	V[1]	—	—
18. Venise, Bibl. Saint-Marc, fr. VI	11	—(15)	V[2]	—	—
19. Bibl. Saint-Marc, Lat. cl. X; cod. 200 [2]	—	—	—	—	—
20. Wollaton hall, coll. Middleton [3]	—	—	—	—	—

La chanson d'*Aspremont* a connu un grand succès en Italie au moyen âge. On ne connaît pas moins de six manuscrits ou fragments de manuscrits copiés dans ce pays [4]. Il faut y ajouter au moins celui, aujourd'hui perdu, qui se trouvait au XVe siècle dans la Bibliothèque des Este [5].

Cette vogue est plus encore attestée par les nombreuses adaptations en langue italienne qui ont été faites de la légende. On en a relevé jusqu'ici quatre : un roman d'*Aspremont*, en prose, conservé dans un manuscrit de Londres [6], un « cantare » anonyme et d'ailleurs partiellement conservé qui peut remonter à la fin du XIVe siècle [7], l'*Aspramonte*, d'Andréa da Barbe-

---

Brandin; cf. K. Christ, *Die altfranzösischen Handschriften der Palatina*, Leipzig, 1916, p. 77-84 (*Beihefte zur Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XLVI); voir plus loin.

1. Ce manuscrit et le suivant ont été étudiés par M. M. Boni, *I manoscritti marciani della Chanson d'Aspremont e l'Aspramonte di Andrea da Barberino*, dans *Convivium*, 1949, p. 253-272.

2. Voir p. 242 et suiv. la description du manuscrit et l'édition du texte.

3. C'est le manuscrit édité par Brandin, *ouvr. cit.* à la n. 4, p. 237.

4. Les numéros 3, 5, 10, 17, 18 et 19 de notre liste.

5. Voir Pio Rajna, dans *Rom.*, II, 1873, p. 52 et 55 et G. Bertoni, *La Biblioteca estense e la coltura ferrarese ai tempi del duca Ercole I* (1471-1505), Turin, 1903.

L'auteur de la *Prise de Pampelune* connaissait *Aspremont*; voir L. Gautier, *Épopées franç.* [2], III, p. 72 n.

6. Londres, British Museum, add. ms. 10898, f. A-61 *b*. Cf. De Fabii, art. cité à la note suivante p. 336. Le texte sera prochainement publié avec introduction, index et glossaire par M. Marco Boni pour la « Commissione per i testi di lingua » de Bologne.

7. Florence, Bibl. naz., Magl. cl. VII, cod. 682. Étudié par De Fabii, *Rap-*

rino [1], la plus intéressante et la plus répandue de toutes, et enfin un poème en « ottava rima », plusieurs fois publié depuis 1487, mais qui, à ma connaissance, n'a encore fait l'objet d'aucune étude [2]. M. Marco Boni annonçant la publication prochaine d'un livre sur la légende d'Aspremont en Italie, il est inutile d'insister sur ce point [3]. Il serait particulièrement intéressant qu'une telle étude permît de savoir à quel moment et dans quels milieux l'Italie s'est intéressée aux textes français et par quelle voie ceux-ci sont parvenus outre-monts. Dans l'état actuel de la recherche, il est impossible de dire si les six manuscrits d'*Aspremont* copiés par des Italiens forment, parmi les vingt recensés plus haut, un groupe homogène et isolé par des variantes caractéristiques, ou si au contraire, ils sont à répartir entre les familles des manuscrits français ou anglo-normands. Si les manuscrits franco-italiens remontent à un archétype commun, on ne se représentera pas l'introduction de la chanson en Italie de la même manière que s'ils sont indépendants les uns des autres et reflètent les divergences existant entre le reste des manuscrits.

Les fragments que nous publions sont des matériaux mis à la disposition d'un futur éditeur. Essayer de leur assigner une place dans l'ensemble de la tradition manuscrite serait, dans

---

porti tra la Chanson d'Aspremont e un inedito cantare d'Aspramonte (Mgl. cl. VII, 682) dans *Archivum romanicum*, t. XXI, 1937, p. 336-346, et M. Boni, *Note sul cantare Magliabechiano d'Aspramonte e sull' Aspramonte di Andrea da Barberino*, dans *Giornale storico della letteratura italiana*, t. CXXVII, 1950.

1. On en connaît 12 manuscrits, plus 2 perdus. L'œuvre d'Andrea da Barberino vient d'être publiée par M. M. Boni, *Andrea da Barberino, L'Aspramonte, romanzo cavalleresco inedito, edizione critica con glossario*. Bologne, 1951 (*Collezione di opere inedite o rare, nuova serie*), avec une introduction où l'on trouvera la bibliographie antérieure. Voir aussi les articles de M. Boni, cités n. 7, p. 240.

2. V. G. Melzi et P. A. Tosi, *Bibliografia dei romanzi di cavalleria in versi e in prosa italiani*, Milan, 1865, p. 73-76.

3. M. Boni, *Aspramonte*, p. IX, n. 1. Voir aussi les indications de M. R. Louis, *Girart, comte de Vienne dans les Chansons de Geste. Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, 1re partie, Auxerre, 1947, p. 115-152.

l'état actuel de nos connaissances, une entreprise vaine. Par contre, noter minutieusement les altérations que les copistes ont fait subir à la langue de l'original est d'autant plus nécessaire que seuls les résultats d'un examen linguistique systématique de tous les textes français copiés en Italie, confrontés avec les données de l'histoire des textes et des manuscrits, permettront de préciser un jour ce qu'il faut entendre par franco-italien.

I. — Fragment de Venise.

Le manuscrit de Venise, Bibl. Saint-Marc, Latin cl. X, cod. 200 est un volume de 145 ff. de papier, qui remonte au XVe siècle [1]. Il contient les *Sophismata* de Guillelmus Entisberi [2] et de Paulus Pergolensis [3], et provient de la bibliothèque du cardinal Bessarion [4]. Les feuillets de garde qui terminent le volume sont constitués par deux feuilles de parchemin contenant des fragments de notre chanson. Le texte est écrit sur une colonne ; on compte 29 vers par page. L'écriture, italienne, peut remonter au début du XIVe siècle. Le premier mot de chaque strophe commence par une grande initiale non décorée. L'initiale de chaque vers est légèrement détachée du reste du mot.

---

1. On en trouvera une description précise dans Valentinelli, *Biblioteca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, t. IV, Venise, 1871, p. 147-149. Autre cote : Marc. Lat. Z. 310 (1577). Dimensions : 208 × 145 mm. ; surface écrite : 147 × 92 mm.

2. William Heytesbury, maître en théologie et chancelier de l'Université d'Oxford, mort en 1380.

3. C'est du moins ce qu'indique le catalogue de Valentinelli ; on peut soupçonner une confusion entre « Paulus Pergulensis » et « Paulus Nicolettus », de Venise, à qui on attribue des « *Sophismata* » ; voir Prantl, *Geschichte der Logik*, Leipzig, 1870, IV, 118-146 et 180-181.

4. C'est probablement le volume qui porte le n° 183 du catalogue des manuscrits donnés par le cardinal Bessarion à Saint-Marc de Venise en 1468 ; cf. H. Omont, *Inventaire des manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc de Venise par le cardinal Bessarion* (1468), dans *Revue des Bibliothèques*, t. IV, 1894, p. 174. Voir aussi le chapitre de L. Mohler, *Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann*, I, *Darstellung*, Paderborn, 1923, p. 408-415 (*Quellen und Forschungen hgg. von Görres-Gesellschaft*, XX bd.).

Les quelques abréviations que l'on relève dans cette copie sont courantes et ne font pas difficulté [1].

Le texte a été altéré par le copiste, qui, influencé par sa langue maternelle, a introduit dans la graphie et dans la forme des mots un bon nombre d'italianismes. Nous nous efforçons de donner ici le relevé de tous les traits par lesquels il s'éloigne de l'usage commun des scribes français, en indiquant, autant que possible, les phénomènes italiens qui peuvent en être la source [2].

PHONÉTIQUE ET GRAPHIE. — 1. *A* tonique libre sans influence de palatale est diphtongué en *ie* : *tiel* 6528.

2. *Sancta* est représenté par *sancte* 6566, qui est soit un latinisme, soit plus vraisemblablement un italianisme. *Proçan* 6355 est plus difficile à expliquer.

3. La diphtongue *AI* est parfois réduite à *a* : *malvas* 6385, et *rason* 6339, *sasie* 6560. Noter aussi *fa* 6580 (3 sing. ind. prés.) et *façons* 6546 [3].

4. Le *A* initial de *ascoltie* 6336*bis* est conservé sous l'influence de l'italien *ascolta, ascoltare*. Rapprocher de ce cas le maintien du *a* initial dans *aüst* 6551, 6555 (3 sing. pas. déf.).

5. Le *A* post-tonique s'est conservé sous la forme *a* comme en italien dans *Africa* 6548, *asta* 6555, *barba* 6585, *blança* 6585, *chevalria* 6572, *cuita* 6379, *defensa* 6536, *França* 6565, *nostra* 6563, *ora* 6337, *ora* 6375, *perçea* 6359, *perça* 6530 (à la place du franç. *perte*; p. e. refait sur *perso* comme *perdita* sur *perduto*), *soa* 6548, *spea* 6338, 6556, *sta* 6339, *tera* 6356, 6367, *terra* 6523, 6551, 6578, *testa* 6338, *tota* 6530*f*, *tuta* 6562. Le *a* est également maintenu dans des formes verbales : *fera* 6556 (3 sing.

1. Les deux feuillets ne se suivaient pas dans le manuscrit et il y a une lacune d'environ 150 vers entre les deux fragments.

2. Un certain nombre de renvois seront faits à la *Historische Grammatik der Italienischen Sprache* de G. Rohlfs, t. I et II, Berne, 1949, III, 1954 (*Bibliotheca romanica*, V-VII) sous la forme Rohlfs, I, Rohlfs, II, Rohlfs, III.

3. Dans ces deux derniers cas, il s'agit peut-être d'une influence de la conjugaison italienne de *fare* (*egli fa, noi facciamo*), qui maintient le *a*. On peut aussi admettre que *malvas, rason* et *sasie* ont été influencés par *malvagio, ragione* et *sagire*.

subj. prés.), *prenda* 6336*bis* (*id.*), *driça* 6366 (3 sing. prés. ind.), *leva* 6541 (*id.*), *era* 6378 (1 sing. impft.) [1].

6. Le *A* non accentué s'est maintenu, comme en italien, dans les mots *defensament*, 6530*c*, *erament* 6364, *exforçament* 6530*d*, *jurament* 6570 ; dans *contradie* 6333, et dans les adverbes *autament* 6526, *durament* 6530*b*, *faitament* 6360*bis*, *longament* 6533, *malament* 6527.

7. *E* ouvert accentué libre est maintenu dans *pé* 6336*bis*, 6366, 6541 [2].

8. *E* ouvert accentué libre suivi de nasale est maintenu dans *ben* 6341, 6344, *ren* 6557.

9. *E* ouvert accentué suivi de *l* mouillée est maintenu dans *melz* 6556 et sans doute dans *veil* 6581 (voir n° 20).

10. *E* ouvert tonique libre suivi de *r* mouillée est maintenu dans *fera* 6556 [3].

11. *E* fermé libre suivi de nasale est maintenu dans *plen* 6552, 6553.

12. *EN* et *AN* semblent confondus dans la prononciation du copiste : *guarentir* 6332 ; *manentie* 6542 ; voir surtout la suite d'assonances vers 6530*i* et suiv. : *saçent*, *longamant*, *dolent* ; par contre noter *ensi* 6530*h*.

13. On trouve *i* au lieu de *e* en syllabe initiale dans *driça* 6366, *driçez* 6581, *liçerie* 6571, *signorie* 6547. De même, au lieu de *e* non initial avant l'accent : *richitez* 6582 [4].

14. *E* final provenant d'un *a* latin post-tonique est parfois supprimé devant un mot commençant par une voyelle : *esleü et scoisie* 6331 *bis*, *gros asta* 6555. Rapprocher *d'ermin ot* 6584 ; on attendrait en français un *mantel ermin* ou *d'ermine*. De même devant consonne *la joven gent* 6572.

15. O fermé tonique libre est maintenu *dos* 6356, 6373, 6528, etc., *flor* 6331, *lor* 6380, *nevo* 6374, *meilor* 6356, *segnor* 6328 (rapprocher *segnorie* 6330, 6547, etc.). Entravé : *tor* 6368 [5].

1. *Fera*, *prenda* et *era* sont aussi des formes italiennes.

2. On trouve la forme *pe* dans divers dialectes de l'Italie du Nord.

3. On a en italien, au moyen âge, des formes diverses, mais la forme *fera*, qui est attestée, est difficile à localiser avec précision.

4. Le même phénomène se produit très fréquemment en italien.

5. Le *o* tonique latin n'est pas altéré en italien. *Nevo* existe aussi en anc. it. (à côté de *nievo*) et représente une forme de nominatif accentuée sur le *e* : NEPOS. On trouve d'ailleurs aussi *nevo* en français.

16. En syllabe fermée, *o* fermé tonique est souvent noté par *u* : *tute* 6329, 6364 ; *sunt* 6327.

17. *I* parasite dans *foilie* 6546.

18. La voyelle d'appui finale n'est pas notée devant voyelle dans *per* 6570, *sir* 6343, et devant consonne dans *çuç* 6335.

19. Il n'y a pas de *e* épenthétique dans *spea* 6338, 6556, *stendard* 6330. Notez aussi *soferez* 6544 avec, au contraire, un *e* intercalé.

20. *L* mouillée est notée par *il* dans *meilor* 6356, *veil* 6581 ; par *l* dans *recolie* 6567.

21. *L* avant consonne est tombée dans *roiame* 6543, *torai* 6338, et ne s'est pas vocalisé dans *malvas* 6385 et *ascoltie* 6336 *bis*.

22. *L* final est tombé dans *qui* 6335 (pour *qu'il*), *que* 6372.

23. Métathèse du *r* dans *grepi* 6328, et chute du *r* par dissimilation dans *mabre* 6375.

24. *S* intervocalique simple a le son sourd dans *laisum* 6546.

25. *S* final est tombé dans *for* 6350, *sen* 6546. Noter aussi la chute du *z* final dans *oé* 6340 [1].

26. *Z* final au lieu de *s* : *anz* 6551.

27. *T* final appuyé tombe : *er* 6545, *gran* 6327, 6334, 6360, 6524, 6542, 6547, 6549, 6557, 6578, 6582, 6584 ; *tin* 6573.

28. *D* final conservé dans *stendard* 6330, p. e. sous l'influence de l'italien *stendardo*.

29. Le son [*k*] n'est noté par *ch* que dans *çaschun* 6545. *Saquez* 6362 est peut-être une graphie aberrante due à la prononciation dure du groupe *ch* en italien. On trouve *c* dans *c'ome* 6360 *bis* ; dans les autres cas, le copiste ne s'éloigne pas de l'usage normal du français.

30. *ç* a des valeurs diverses :

1° Il note le son (*ts*) ou (*s*) : *exforçament* 6530 *d*, *garçon* 6378, peut-être *perçea* 6359, *perça* 6530 ; *çaça* 6350, *driça* 6366, *façons* 6546.

2° le son (*tš*) ou (*š*) : *çaça* 6350, *caçer* 6380, *çaschun* 6545, *çascun* 6550, *blança* 6585, *liçerie* 6571, *proçan* 6355, *riçes* 6524, 6542, *saçent* 6530 *i*.

---

1. Toutefois, dans ce dernier cas, la lecture n'est pas assurée.

3° *ç* note le son (*dž*) ou (*ž*) : *a*) initial : *çuçer* 6360 *bis*, *çuç* 6335 ; *b*) intervocalique : *çuçer* 6360 *bis* ; *c*) final : *çuç* 6335.

4° *cascun* 6544 doit être une inconséquence du scribe pour *çascun*.

31. Noter la graphie *scoisie* 6331 *bis* pour *choisie*.

32. *X* est employé isolément pour *s* dans *exforçament* 6530 *d*.

Morphologie. — 33. Les règles de la déclinaison sont mal observées ; par ex. *rois* 6382 suj. sing. à côté de *roi* 6382 sujet sing.

Article défini. 34. *Li* est parfois employé au cas rég. masc. sing. à côté de *le* : *li* 6368, inversement *le* 6366, 6382 suj. masc. sing.

Pronom personnel. 35. *el* 6570 3 sing. suj. [1].

36. *N'ont* 6385 1 plur. rég. faible. Cette forme élidée suppose la chute du *s* final [2].

36 *bis*. *Le* 6536 3 plur. ind. masc. faible [3].

37. *Lor* 6380 rég. ind. masc. faible, semble-t-il, mais le passage fait difficulté.

38. *Ne* 6535, 6554, pronom personnel, est la forme italienne correspondant au français *en*.

Pronom possessif. 39. Forme accentuée du possessif renvoyant à plusieurs personnes, utilisée comme pronom *li nostri* 6350 ; influencé par l'italien *i nostri*.

Pronom démonstratif. 40. *Cest* 6333 suj. masc. plur.

41. *Cel* 6580 rég. sing. neutre.

42. *Quel* 6375 rég. masc. sing., peut être sous l'influence du *quello* italien [4].

43. *Ste* 6530 *g* suj. masc. plur., *sta* 6339 rég. fém. sing. influencés par l'italien *esto*, *esta*, abrégés dans certains dialectes en *sto*, *sta* [5].

---

1. Cette forme est peut-être due à l'influence d'un pronom *el(o)* que l'on rencontre en Italie du Nord ; Rohlfs, II, 160.

2. Une forme semblable (*no* ou *ňe*) se rencontre ou s'est rencontrée au moyen âge dans quelques dialectes de l'Italie centrale et septentrionale ; Rohlfs, II, 189-190.

3. Cette forme *le* ou *li* appartient également à l'anc. it. ; on la trouve un peu dans toutes les régions.

4. Il existe une forme *quel* en Italie du Nord ; Rohlfs, II, 244-245.

5. Exemples lombards dans Rohlfs, II, 245.

Pronom relatif. 44. *Qui* et *que* sont confondus ; cf. 6367, 6562.

Verbe. 45. Indicatif présent. *Vei* 6554, 1 sing.

46. *Seit* 6375 3 sing. (de seoir).

47. *Laisum* 6546 1 plur. [1].

48. *Haeez* 6357 2 plur. doit être une faute de copiste : il faut, pour que le vers soit juste, une forme dissyllabique.

— Subjonctif présent. 49. *Die* 6360 *bis* 3 sing. de *devoir* [2] ; *dreiz* 6336 *bis* 3 sing. ; *sage* 6364 de savoir (le *g* est peut-être un essai de notation du son *ts*).

— Indicatif imparfait. 50. *Servia* 6379 1 sing. [3].

51. *Avent* 6329 3 plur. est peut-être une faute de copie.

— Subjonctif imparfait. 52. *Remanist* 3 sing. 6533. On attendrait *remainsist*.

Futur. 53. *Sofrirent* 6362 est sans doute une erreur de graphie pour *sofriront*.

Participe présent. 54. *Saçent* 6530*i*.

Participe passé, 55. *Reçevu* 6353 influencé par l'italien *ricevuto* [4].

Adverbe. 56. *Enanço* 6337 (fr. ainçois) ; *fora* 6380, anc. fr. *fors*, ital. *fora* ; *li* 6530*g*, fr. *là*, ital. *li*.

Prépositions. 57. *In* employé à la place du fr. *en* 6329, 6330, 6354 (?), 6361, 6549, 6581.

58. *Per* 6527, 6548 employé à la place du fr. *par*.

59. *Por* 6335, 6357, 6530*c*, 6569, 6578, employé pour *par*.

Conjonctions. 60. *Quando* 6378, 6530*f*, 6545, 6558, 6579, pour *quand*.

Remarques diverses. — 61. En français, le représentant des suffixes latins -amentum et -imentum est toujours *-ement*.

---

1. Il est possible que cette forme remonte, à travers une ou plusieurs copies, à un manuscrit anglo-normand, mais elle peut avoir été introduite sous l'influence de terminaisons italiennes en *-om* accentuées ou non : on ne peut savoir comment le scribe prononçait ; voir Rohlfs, II, 293 et 295.

2. La forme française est *deit*. Il faudrait admettre une confusion *ie* ∽ *ei* et la chute du *t* ; mais la forme s'explique mieux par l'influence de l'italien *dia*, *die* ; Rohlfs, II, 344.

3. Cette forme semble calquée sur la forme italienne *servia*, que l'on rencontre à côté de *serviva*.

4. Voir aussi pour d'autres particularités de la conjugaison les nos 3, 4 et 5.

En italien, ces deux suffixes latins sont représentés par les deux suffixes *-amento* et *-imento*. Cette distinction est observée par notre scribe qui écrit : *ardiment* 6530 *g* (subst.), *teniment* 6360.

62. *Crestenté* 6566 est dérivé d'une forme du produit français de cristianus où le *a* n'est pas diphtongué, comparer n° 2.

63. *Incresmé* 6375 s'explique par la substitution du préfixe italien *in-* au préfixe français *en-*. La diphtongue *ie* a été de plus réduite à *e*.

64. *Pays* 6578 est une graphie pour *pais* < pacem. Le copiste n'a pas compris, semble-t-il, et a interprété *pays* < pagensem : le vers est faux si le mot n'est pas compté comme dissyllabique.

65. *Pug* 6371 est influencé sans doute par l'italien *pugno*, *savie* 6552 par *saviezza*, *le vespro* 6337 par *vespro*.

66. Un certain nombre de formes sont tout à fait aberrantes : *baludrez* 6585, *doyon* 6368 (on trouve d'ailleurs cette forme dans la *Prise de Pampelune*, dans *Macaire*, etc. : v. l'édition Mussafia (1864), citée plus loin, au glossaire), *ascoltie* 6336 *bis*, *mesprisie* 6557 (p. e. un latinisme), *reenient* 6342, pour *reneient*, *reïment* 6524 pour *regiment*.

Versification. — Le copiste n'a, semble-t-il, qu'une idée assez vague des lois de la versification française et sa copie est de ce point de vue, bourrée de fautes.

Dans un certain nombre de cas, cette irrégularité n'est qu'apparente. On peut admettre en effet que :

1° Le *a* final qui remplace un *e* atone final français ne compte pas plus que ce dernier à la césure : 6338, 6366, 6379, 6536, 6541, 6548, 6565, 6585.

2° Dans les mêmes conditions, le *o* final de *vespro* 6337 ne doit pas être compté.

3° Le *a* atone final s'élide devant voyelle : 6367, 6530, 6548, 6551.

Il s'agit en effet dans ces trois cas de simples phénomènes graphiques. Par contre, l'introduction dans le texte de mots italiens plus longs que le mot français correspondant qu'il remplace fausse véritablement le vers. Noter de ce point de vue : *Quando* 6378, 6530*f* (Le cas est cependant douteux, car le

vers est précisément faux si on lit *quand.* [1]), 6545, 6558, 6579 [2], à la place de *quand; Enanço* 6337 pour *ançois; ora* 6375 pour *or.*

Enfin, bon nombre de vers sont purement et simplement faux, parce que la leçon adoptée, qu'elle ait une apparence italienne ou française, ne convient pas. Nous donnons le détail en note [3].

fol. 1 321 « Conoisant sunt de lor gran felonie :
Lor segnor ont grepi par coardie, 6328
Car tute l'ost il avent in bailie
Et le stendard ert in lor segnorie,
Cum C. M., flor de chevalerie
Que Helmont aveit esleü et scoisie. 6331 *bis*
Por guarentir as autres la lor vie 6332
Cest s'en fuïrent, n'iert qui contradie ;
Ne ne savent de la gran baronie.
Je çuç por droit qu'i perdent lor vie.
Si ont parent qui de ce me desdie 6336
En pé se dreiz et prenda l'ascoltie : 6336 *bis*
Enanço le vespro ne l'ora de conplie
Je l'en torai la testa a ma spea forbie
Ne soit nelui que sta rason desdie. »
Oé merveille del roi d'Esclavonie, 6340
Cum il ot ben sa parole fenie.

6332. Il faut sans doute comprendre *as autres* : par le moyen des autres.

1. A moins que contrairement à ce qui se passe par exemple au vers 6530 *e*, on doive compter *-orent* à la fin du premier hémistiche pour deux syllabes.

2. Dans les deux derniers cas, on peut admettre l'élision du *o* devant *il*.

3. Vers trop courts : premier hémistiche : 6331 ; pour les vers 6334, 6530 *b*, 6530 *f* (si l'on compte *quando* monosyllabe comme ailleurs) on peut admettre, comme il arrive souvent dans les textes franco-italiens, que le copiste a compté pour deux syllabes la finale verbale *-orent* devant la césure. Deuxième hémistiche : 6333, 6335, 6345, 6348. Les vers 6385 et 6572 deviennent justes si l'on dit *gueredon* et *chevaleria* au lieu de *guerdon* et *chevalria*.

Vers trop longs : premier hémistiche 6350, 6338, 6550, 6562 ; deuxième hémistiche 6523, 6585. Les vers 6553 et 6544 deviennent justes si on lit *sofrez* et *chevalrie* au lieu de *soferez* et *chevalerie*. Pour 6585, voir la note.

Les vers 6334, 6530 *b*, 6345, 6348 et 6578 peuvent aussi être considérés comme des décasyllabes sans césure dont toutes les syllabes comptent.

322 Roi Manuel respond en reenient :
« Sir Almustant, vos parlez malement.
Nos savons ben tote le convenent : 6344
Onques n'amastes nul nostre parent
Ne a nul home a cui le roi apent.
Si vos dirai et por quoi et coment
Vostre lignage al nostre content. 6348
Il ne put pas aconplir son talent.
Li nostri vos çaça for del païs vilment ;
Ja n'i fuisiez ne vostre apertinent,
Mes Agolant si a fait son talent 6352
Rendu les terres et reçevu l'argent.
fol. 1 v Rois Amargon qui [la]la est i present,
Et Esperant nostre proçan parent,
N'a dos meilor en tera d'Orïent ; 6356
Si les haeez por vostre maltalent
Vos ne savez sor cui la perçea apent. 6358
Trop sunt alt homes et de gran teniment 6360
C'ome les die çuçer si faitament. 6360 *bis*
Tant ont in l'ost et amis et parent,
Saquez de voir, nel sofrirent nient 6362
Tant que l'en sage tute son erament. » 6364

323 Em pé se driça le sage Sinagon
Que tint Alip et la tera environ
Et d'Antïoque la tor et li doyon. 6368
Molt parama Agolant et Helmon.
Long tenp l'aveit nori en sa maison.
En estant fu, en son pug un baston.
« Baron », fait il, « veez que mesprison 6372
Ont fait ces dos del lignage Neron,
Que nevo sunt cel incresmé felon
Qui seit ora la sor quel mabre peron. 6375
Ja ne fina de mener traïson. 6377
Je le provai quando je era garçon :
Le roi servia a cuita d'esperon ;

6344. *Tote* est sans doute une faute de copie pour *tot*, mais si l'on rétablit cette forme, le vers devient faux.

6346. Noter la construction : *amastes ... a nul home.*

6354. *I* doit être corrigé en *in*, pour *en*.

6359. Ce mot représente le français *perte* : il est difficile à comprendre. Voir nº 5 et v. 6530.

Caçer lor deit fora de sa maison. 6380
Il et Aycard et Lanpal le felon,
Estur li rois e le roi Malignon
Et Esperant et le roi Amargon
Et le lignage, qui ait maleçïon, 6384
Or n'ont rendu molt malvas guerdon.

327 .....

fol. 2 Amiré fu de la terra d'Orioent.
Riçes hom fu et de gran reïment. 6524
Et cil parole oiant tuit autament : 6526
« Per Machomet, vos ovrez malament,
Que dos tiel homes demenez si vilment. 6528
Si ne savez sor cui la perça apent ; 6530
Ne savez mie de lor continement, *a*
Cum il furent asailli durament. *b*
Ja por Helmont n'orent defensament, *c*
Secors ne aïe ne nul exforçament. *d*
Se il fuïrent ne porent autrement, *e*
Quando il orent perdu tota lor gent. *f*
Se ste li fussent, ja ne fust ardiment ; *g*
Ainz fust folie ensi com je entent : *h*
Si l'en poreit blasmer le plus saçent. *i*
S'il remanist iluec plus longamant 6533
Tuit lor ami si ne fussent dolent, 6535
Car leur defensa ne le valoit nient. » 6536

328 Em pé se leva Galindres d'Orcanie. 6541
Riçes hom fu et de gran manentie;
Quatre roiame il ot en sa baylie.
« Baron », fait il, « soferez que cascun die. 6544
Quando de çaschun er la parole oïe,
Façons le sen, si laisum la foilie.
Rois Agulant a molt gran signorie,
Africa ert soa per grant ancesorie. 6548
N'a in cest host si gran mul de Sorie
Qu'aveit sa jornee çascun jorne fenie

6523. *Orioent*, faute pour *Orient*.

Les vers 6531 et 6532 de *W* sont omis et remplacés par les 9 vers compris ici entre 6530 et 6533.

6550. Ce vers, dont on comprend le sens en le rapprochant de la leçon de *W* : A cascun jor sa jornee furnie, paraît altéré.

Jusqu'a .VII. anz aüst sa terra ordie.
fol. 2 v Bien ert le roi ancor plen de savie,
Fort e ardi e plen de chevalerie;
Je ne vei poi de nostre conpagnie
Plus tost aüst sa gros asta brisie
Ne qi melz fera de la spea forbie
Mes d'une ren fist il gran mesprisie,
Quando il son fil corona en sa vie.
A son vivant il ot terre gerpie.
Puis que Helmont ot sa terre sasie
Et a ces l'ot donee et departie,
Que tuta l'avoient perdu par coardie,
Ja puis n'ama la nostra conpagnie.
De dolce França est venu une espie,
Crestenté creit el fil sancte Marie;
Novelle loi entrels ont recolie.
Puis qu'Elmont ot celle parole oïe,
Por l'aute mer il se mist a navie,
Del jurament son per el contralie.
Avec Helmont se tint la liçerie,
La joven gent et la chevalria,
Et a le roi se tin la baronie.
Por cest pays si est gran terra honie.
Quando il ot plus que ne ert segnorie
Cel que l'un fa, li autre contralie. »

329 Le veil Galindres in estant fu driçez.
Sages hom fu et de gran richitez,
Roi de Baront la mirable citez.
Un gran mantel d'ermin ot afublez.
Blança la barba jusqu'a al nou del baludrez
. . . . . .

6585. *Jusqu'a al* semble une faute de copie pour *jusqu'al*.

(*A suivre.*) J. MONFRIN.

MÉLANGES

ONOMASTICA EPICA FRANCESE IN ITALIA NEL MEDIOEVO

Il lavoro al quale mi accingo oggi non vuol essere che una « verifica ». Altri, infatti, prima di me e, in modo particolarissimo Rajna [1], si è già posto il problema dei rapporti esistenti tra l'epica francese e l'onomastica italiana nel Medioevo. Ma, essendo ogni risultato scientifico, nel nostro campo, intimamente legato allo studio delle *fonti*, le quali ben difficilmente possono essere conosciute nella loro totalità — donde il carattere frammentario e provvisorio di tutte le ricerche del genere — avviene che, per forza di cose, si renda necessaria una revisione allorché nuovo materiale si offre alla considerazione dello studioso. Questi, alla luce dei documenti non ancora studiati, procederà a delle verifiche e a delle prove per confermare o infirmare, a seconda dei casi, i risultati primitivi.

E quanto ho cercato di fare io in questa sede : un lavoro, cioè, di aggiornamento delle pagine che Rajna pubblicò nel lontano 1889, e che non rispondono più interamente ai dati che si possono desumere da documenti che lo studioso italiano non conobbe.

Per esigenza di brevità e di chiarezza, elenco le fonti a cui ricorro più spesso con le relative abbreviazioni : cito, quindi, in ordine alfabetico, i diversi nomi coi vari esempi e lascio per la fine le osservazioni che si impongono.

---

1. P. Rajna, *Contributi alla storia dell' epopea e del romanzo medievale.* VII. *L'onomastica italiana e l'epopea carolingia*, in *Romania*, XVIII, 1889, p. 1-69. Nel corso del presente studio, si rimanda sempre a questo articolo.

A)

RSu	*Regesto Sublacense dell' undicesimo secolo,* pubblicato da L. Allodoli e G. Levi, in *Biblioteca della R. Società Romana di Storia Patria,* volume unico, Roma, 1885.
CHF, I e II	*Il Chronicon farfense di Gregorio di Catino* a cura di U. Balzani, in *Fonti per la Storia d'Italia,* 2 vol., Roma, 1903.
CAM	*Cartario dell' Abbazia di S. Maiolo* a cura di G. Bascapé, parte prima (982-1200), Pavia, 1929.
DC	*Documenti per il priorato di S. Colombano in Bardolino* a cura di C. Cipolla, Verona, 1904.
RLS	*Regesto di S. Leonardo di Siponto* a cura di F. Camobreco, in *Regesta Chartarum Italiae.*
RCP	*Regesto della Chiesa di Pisa* a cura di N. Caturegli, in *Istituto Storico Italiano per il Medioevo.* Roma, 1938.
CB	*Il Cartulario della Berardenga* a cura di E. Casanova, vol. I, Siena, 1927.
CGS, I e II	*Il Cartolare di Giovanni Scriba* a cura di M. Chiaudano e M. Moresco, in *Regesta Chartarum Italiae,* 2 vol., Roma, 1935.
CAP, I, II, III	*Le Carte degli Archivi parmensi dei secolo X-XI* a cura di G. Drei, vol. I, Parma, 1931, 2ª edizione; vol. II, Parma, 1928. *Le Carte degli Archivi parmensi del secolo XII* a cura dello stesso, vol. III, Parma, 1950.
RSN	*Regesto di S. Apollinare Nuovo* a cura di V. Federici, in *Regesta Chartarum Italiae.*
RCR, I e II	*Regesto della Chiesa di Ravenna. Le Carte dell' Archivio Estense* a cura di V. Federici e G. Buzzi, vol. I, Roma, 1911; vol. II, Roma, 1931.
CHI, I e II	*Chartularium Imolense* a cura di S. Gaddoni e G. Zaccherini, 2 vol., Imola, 1912.
RF, I, II, III, IV, V	*Il Regesto di Farfa di Gregorio di Catino* pubblicato da I. Giorgi e U. Balzani, vol. I (contenente gli indici), Roma, 1914; vol. II, Roma, 1879; vol. III, Roma, 1883; vol. IV, Roma, 1888; vol. V, Roma, 1892.
RCL, I, II, III	*Regesto del Capitolo di Lucca* a cura dei Canonici P. Guidi e O. Parenti, in *Regesta Chartarum Italiae,* vol. I, Roma, 1910; vol. II, Roma, 1912; vol. III, Roma, 1933; indice, Roma, 1939.
RCa, I, II, III, IV, V	*Regesto di Camaldoli* a cura di L. Schiaparelli e F. Baldasseroni, in *Regesta Chartarum Italiae,* vol. I, Roma, 1907; vol. II, Roma, 1909. Il vol. III,

	Roma, 1914 e il IV, Roma, 1928 sono a cura di E. Lasinio.
ACM	*Gli Atti del Comune di Milano fino all' anno 1216* a cura di C. Manaresi, Milano, 1919.
RMV	*Regesto di S. Maria di Monte Velate sino all' anno 1200* a cura di C. Manaresi, in *R. Istituto Storico Italiano per il Medioevo*, Roma, 1937.
RCo	*Regesto di Coltibuono* a cura di D. L. Pagliai, in *Regesta Chartarum Italiae*, Roma, 1909.
Da, I e II	*Documenti per la Storia della città di Arezzo nel Medioevo* a cura di U. Pasqui, in *Deputazione Toscana di Storia Patria*, vol. I, Firenze, 1899; vol. II, Firenze, 1920.
CCF	*Le Carte della Canonica della Cattedrale di Firenze* a cura di R. Piattoli, in *Istituto Storico Italiano per il Medioevo*, Roma, 1938.
CMM	*Le Carte del Monastero di S. Maria di Montepiano (1000-1200)* a cura di R. Piattoli, in *Istituto Storico Italiano per il Medioevo*, Roma, 1942.
LC	*Libro Croce* a cura di Q. Santoli, in *Regesta Chartarum Italiae*, Roma, 1939.
RV	*Regestum Volaterranum* von F. Schneider, in *Regesta Chartarum Italiae*, Roma, 1907.
RSe, I e II	*Regestum Senense* von F. Schneider, in *Regesta Chartarum Italiae*, 2 vol., Roma, 1911.
RMC, I e II	*Regesto della Chiesa Cattedrale di Modena* a cura di E. P. Vicini, in *Regesta Chartarum Italiae*, vol. I, Roma, 1931; vol. II, Roma, 1936.
AMC	*Gli Atti privati milanesi e comaschi del secolo XI* a cura di G. Vittani e C. Manaresi, vol., 1, Milano, 1933.
LMPh, I e II	*Liber largitorius vel notarius Monasterii Pharphensis* a cura di G. Zucchetti, in *Regesta Chartarum Italiae*, vol. I, Roma, 1913; vol. II, Roma, 1932.
Bibl., I, II, ecc.	(Rimando alla *Biblioteca della Società di Storia Subalpina* di cui ho consultato i volumi I-CLXXVII).

*
* *

B)

Agoulant : 1136, p. 48[1]. *Agolante* canonicus, Città di Castello, 1213 (*RCa*, III, p. 172).

1. Noto, una volta per tutte, che il primo numero indica la data del documento più antico trovato da Rajna, mentre il secondo rimanda alla pagina dell' articolo dello stesso.

Aiol : 1164, p. 57. *Aiulfus* filius Rocci, Farfa, 1085 (*RF*, IV, p. 265); *Aiulfus* Ponzonis, Farfa, 1060 (*LMPh*, II, p. 41); *Ayolius*, Bologna, 1192 (*RSe*, I, p. 139)[1].

Altilie**[2] : 1082, p. 48. *Altilia* coniux Bonifilii de Iohanne de Guilla Petri Gutosi, Ravenna, 1141 (*RSN*, p. 65); *Autilia* mater Orlandini et Gaifirii, Imola, 1151 (*CHI*, II, p. 123); *Altilia*, Genova, 1160 (*CGS*, I, p. 409); *Utilie*, Pavia, 1191 (*Bibl.*, XLVII, p. 261); Villelmus *Autilia* de sancto fonte, Staffarda, 1276 (*Bibl.*, XII, p. 132).

Amile* : non trattato, p. 7. Petronius filius qd. *Amelii*, Novara, 1112 (*Bibl.*, LXXIX, p. 179); *Amelius* notarius, Novi, 1137 (*Bibl.*, LI, p. 33, 34, 35); *Amelius* Petrus monetarius, Genova, 1156 (*CGS*, II, p. 297); Iordanus *Amelii*, Genova, 1162 (*CGS*, II, p. 84); *Amelius*, Asti, 1173 (*Bibl.*, XXXVII, p. 54); *Amelius*, Biella, 1173 (*Bibl.*, CIII, p. 29); *Amelius* de Rovere, 1186 (*Bibl.*, XXXVII, p. 96); Salomon de *Amelio*, Biella, 1196 (*Bibl.*, CIII, p. 47).

Anseis : 1117, p. 63. Paxius *Ansisus* notarius, Pavia, 1165 (*Bibl.*, XCVII, p. 33); *Ansuisus* Macanellus, Novi, 1191 (*Bibl.*, LI, p. 87); *Ansuixius* de Sancto Genesio, Asti, 1191 (*Bibl.*, LXXII, p. 21); due *Ansisus* notai autenticano, nel secolo XII, una carta di Vercelli (*ACM*, p. 102); Ambrosius *Ansisus* notarius, Pavia, 1202 (*Bibl.*, CXXVIII, p. 170); *Ansisus* notarius, Muleggio, 1207 (*Bibl.*, LXXXV, p. 37)[3].

Baiard : 1168, p. 59. *Baiardus*, Modena, 1157 (*RCM*, I, p. 362); *Baiardus*, Modena, 1161 (*RCM*, II, p. 15); *Baiardi*, Modena, 1167 (*RCM*, II, p. 43); *Baiardus*, Modena, 1176 (*RCM*, II, p. 102); *Baiardus* de burgo Medda, Milano, 1178 (*ACM*, p. 159); *Baiardus*, Ravenna, 1188 (*RCR*, I, p. 59); *Baiardus* Amedeus de Corneliano, Piacenza, 1191 (*CAP*, III, p. 518); *Baiardus*, Parma, 1198 (*CAP*, III, p. 602); *Baiardus* pellegrinus africandus, Alba, 1213 (*Bibl.*, XX, p. 111);

---

1. Dovrebbe essere la volta di *Alori*, ma poiché non ho trovato nessun esempio, rimando a Rajna, *art. cit.*, p. 64.

2. Due asterischi che seguono il nome indicano che, con ogni probabilità, nome non è di origine epica : uno solo, invece, che ce n'è un po' di più.

3. Di *Aspremont* non trovo nessun caso : cf. Rajna, *art. cit.*, p. 66.

Gregorius *Baiardus* de Sancto Laurencio, 1214 (*Bibl.*, CXXIX, p. 68); *Boiardus* Barberius, Asti, 1216 (*Bibl.*, LXXII, p. 108)[1].

Baligant : 1153, p. 17. *Belicant* David, Aosta, 1257 (*Bibl.*, LXVII, p. 268).

Blanchefleur : 1169, p. 64. *Blanchyflos* uxor Conradi de Avisio, mater Jacobi, Obertini et Petri, Aosta, 1232 (*Bibl.*, XVII, p. 259); *Blancaflorem*, uxorem Maçali de Vernacia, Portovenere, 1261 (*Bibl.*, CLXXVII, p. 280)[2].

Brunamont : 1180, p. 57. *Brunamont*, Novara, 1164 (*Bibl.*, LXXIX, p. 358); *Brunamunt*, Vercelli, 1207 (*Bibl.*, VIII, p. 78); *Brunamonte* filius Guasavi, Camaldoli, 1200 (*RCa*, II, p. 323); *Brunamonte* de Boccavitello, Foiano, 1216 (*RCa*, III, p. 99); *Brunamonte* de Premilcore, Camaldoli, 1232 (*RCa*, III, p. 315); Bōni Iohannis de *Brunamondo*, Ivrea, 1226 (*Bibl.*, V, p. 160); *Brunamonti* filii Amatoris de Aldigheriis, Forlì, 1315 (*RSN*, p. 265).

Clarel : 1178, p. 44. *Clariellus*, San Cassiano, 1148 (*CHI*, I, p. 162); *Clarellus*, Nervi, 1159 (*CGS*, I, p. 317); *Clarellus* filius Nudride uxoris qd. Lugarelli, Argenta, 1239 (*RCR*, I, p. 283); *Clarello*, Portomaggiore, 1292 (*RCR*, II, p. 206)[3].

Drusiana : 1085, p. 24. *Drusiana* filia qd. Ghetii, Lucca, 1131 (*RCL*, I, p. 380); *Drusiana* filia qd. Anselmi, Lucca, 1141 (*RCL*, I, p. 420); *Drusiane*, Prato, 1163 (*CMM*, p. 271); *Drusiane*, Modena, 1181 (*RCM*, II, p. 130); *Druxiana* mater Wiberti, Asti, 1190 (*Bibl.*, XXXVII, p. 105); *Druxiana* uxor Jacobi, Bologna, 1197 (*RCa*, II, p. 311); *Drusiana* uxor Vidonis, Rivalta Piemonte, 1202 (*Bibl.*, LXVIII, p. 47)[4].

Ferragut : 1167, p. 21. *Ferracutus* subdiaconus ecclesiae S. Petri, Mantova, 1165 (*CAP*, III, p. 269); *Ferracutus*,

1. *Balant* non ha avuto sorte migliore del precedente : cf. Rajna, *art. cit.*, p. 50.

2. Dovrebbe essere il turno di *Blancandrin* e di *Braimant* ma, dato che non mi appaiono mai, si veda Rajna, p. 11 e 12.

3. Nessuna traccia hanno le mie carte dell' eponimo *Danemont* : cf. Rajna, *art. cit.*, p. 56.

4. *Eaumont* e *Falsaron* subiscono la stessa sorte del precitato *Danemont* : si veda Rajna, *art. cit.*, p. 3, 21, 49.

Parma, 1190 (*CAP*, III, p. 743); *Ferragutus*, Ravenna, 1209 (*RSN*, p. 136)[1].

Floevent : 1253, p. 62. *Floravante*, Ravenna, 1296 (*RSN*, p. 238).

Flore* : 1167, p. 62. Marolo filius qd. Iohannes de *Flore*, de loco Baioaria, Modena, 1141 (*RCM*, I, p. 333); *Florem* filius qd. Iohannisboni Ferarii, Parma, 1158 (*CAP*, III, p. 210); Albertus *Flore*, Pavia, 1182 (*Bibl.*, XLVII, p. 196); Petrus de *Flore*, Parma, 1187 (*CAP*, III, p. 481); *Flore*, uxor Sigebaldi, Rivalta Scrivia, 1195 (*Bibl.*, LIX, p. 191); Ubertus de *Flore*, Alessandria, 1199 (*ACM*, p. 308); Filibertus de *Flore* notarius, Milano, 1206 (*ACM*, p. 405).

Floriamont : 1156, p. 55. *Florimons*, Genova, 1161 (*CGS*, II, p. 5)[2].

Galienne** : 1126, p. 23. *Galiane* uxor Vuilielmi, Casale Monferrato, 1147 (*Bibl.*, XL, p. 26); *Galiana* Minetus de Bargeis, Staffarda, 1150 (*Bibl.*, XI, carta VIII); *Galiana* filia qd. Hermanni de Ottano, Pisa, 1154 (*RCP*, p. 300); *Galianus*, Milano, 1157 (*RCM*, I, p. 362); Ogerius *Galiane*, Genova, 1163 (*CGS*, II, p. 129, 209, 239); *Galiana* filia qd. Yldebrandini, Guzzano, 1274 (*RCL*, II, p. 207); Olrici *Galiane*, Modena, 1175 (*Bibl.*, LXXI, p. 7); *Galiana* mater Zambrasii, S. Cassiano, 1197 (*CHI*, I, p. 384); *Galianus* qd. Tancredi, Pisa, 1180 (*RCP*, p. 393); *Galiana* uxor Gerardini e *Galiana* uxor Ubertelli, Lucca, 1189 (*RCL*, III, p. 49); Mannus *Galianus*, Piacenza, 1199 (*CAP*, III, p. 650); Ugolino *Galiane*, Suvereto, 1201 (*RSe*, I, p. 158).

Garsilie : 1167, p. 43. *Garsilio*, Canne, 1195 o 1196[3] (*RCM*, carta 875).

Gerin** : 1160 circa, p. 4. *Gerinus*, Paliano, 1085 (*RSu*, p. 62)[4].

---

1. Per *Fiz-Aimon*, cf. Rajna, *art. cit.*, p. 59.

2. Forse è lo stesso personaggio di cui parla Rajna.

3. L'incertezza della data è dovuta alla mancanza di un quinterno nell' edizione che ho sotto gli occhi. Negli « Indici », il Vicini rimanda al numero 875 che è senz' altro o del 1195 o dell' anno seguente. Noto intanto che non trovo nessun caso di *Gerier* : cf. Rajna, *art. cit.*, p. 20.

4. *Girard de Vienne* di cui Rajna, *art. cit.*, p. 63, cita un esempio del 1208

Ganelon : 1040, p. 4. Adalberti de *Gano* de Calpio, Torino, 1147 (*Bibl.*, XLIV, p. 55); *Gani*, Ravenna, 1188 (*RCR*, I, p. 59); Orlandinus de *Gano*, Porto, 1125 (*RCR*, II, p. 185); Iohanne de *Gano*, Faenza, 1250 (*RCR*, II, p. 29).

Guiteclin : 1115, p. 29. *Guictaccinus* filius Bunelli, Siena, 1151 (*RSe*, p. 76); Valfredus de *Vitachino*, Muleggio, 1173 (*Bibl.*, LXXXV, p. 5).

Justamont : 1136, p. 34. Portolanus qd. *Iustamontis* de Cornilia, Portovenere, 1259 (*Bibl.*, CLXXVII, p. 4); Corço not. filius *Iustamontis* not. de Arçenta, S. Giorgio d'oltre Po, 1265 (*RCR*, II, p. 124); *Justamons* de curte Voghera, 1269 (*Bibl.*, XLIX, p. 171).

Ivorin** : 1210, p. 28. *Jvorinus* de mercato, Ivrea, 1102 (*Bibl.*, VIII, p. 26); *Yvoreus*, *Yvorinus* de dulza, *Yvorinus* calegarius, Ivrea, 1202 (*Bibl.*, VIII, p. 48, 49, 50); *Yvorinus* yporiensis imperialis Aule notarius, Vercelli, 1227 (*Bibl.*, LXXXV, p. 274); *Yvorius* tabernarius, Vercelli, 1277 (*Bibl.*, VIII, p. 264) [1].

Macabré : 1121, p. 26. *Marcabrunus*, Imola, 1167 (*CHI*, II, p. 171); Wiçardinus *Marcebrune*, Modena, 1187 (*RCM*, II, p. 170).

Mambrien : 1221, p. 58. *Mambrinus*, Ravenna, 1208 (*RSN*, p. 133).

Margarit* : 1171, p. 16. *Margarotus*, Porto, 1246 (*RCR*, II, p. 303); *Margaritus* iudex, Ferrara, 1281 (*RCR*, II, p. 184); *Margaritus* notarius de Forlivio, 1293 (*RCR*, II, p. 220).

Marsibilie : 1152, p. 60. *Marsibilia* uxor Bulgari Alberti Bulgari, Imola, 1161 (*CHI*, II, p. 154); *Marsibilia*, S. Cassiano, 1169 (*CHI*, I, p. 322); *Marsubilia* uxor Guidi, Camaldoli, 1200 (*RCa*, II, p. 325); *Marsubilia*, Arcidosso, 1205 (*RSe*, I, p. 177); *Marsubilia*, Montecalvo, 1210 (*RSe*, I, p. 201).

Marsilie : 1109, p. 12. *Marsilius* filius Brunelli, Prato, 1123 (*CMM*, p. 77-78); *Marsilius*, S. Cassiano, 1150 (*CHI*, I, p. 173); *Marxilius* Macagnani, Bologna, 1154 (*CHI*, II,

---

spettante a Treviso, non ha avuto, nelle mie carte, miglior fortuna del compagno di *Gerin* : la stessa cosa si dica di *Grandonie*, Rajna, *art. cit.*, p. 18.

1. Innumerevoli sono i casi di *Jvorinus* ad Ivrea e dintorni.

p. 321); *Marxilius* de Thoma, Genova, 1160 (*CGS*, I, p. 397); *Marsilio* de Dommo, Parma, 1169 (*CAP*, III, p. 299); Montanarius filius *Marsilii*, Reggio Emilia, 1172 (*RCM*, II, p. 64); *Marsilius* subdiaconus et canonicus, Arezzo, 1173 (*DA*, I, p. 507); Albertus *Marsilii* et *Marsilius* Rolandus de Capo, Parma, 1178 (*CAP*, III, p. 686); *Marsilius* de Adonnio, Parma, 1180 (*CAP*, III, p. 701); *Marsilius*, Pisa, 1197 (*RCP*, p. 478); *Marsilius* notarius, Novi, 1201 (*Bibl.*, LI, p. 115); Jordanus *Marsilio*, Asti, 1206 (*Bibl.*, XXXVII, p. 184); Ben(e)dicto Iohannis *Marsilii*, Torino, 1213 (*Bibl.*, CVI, p. 66); *Marsilius*, Vangadizza, 1222 (*RCa*, III, p. 157); Ugolinus *Marsilii*, Genova, 1224 (*Bibl.*, LI, p. 306); Iohannes *Marxilius* cancellarius, Genova, 1226 (*CGS*, II, p. 294).

Morgant : 1264, p. 64. *Morgante* notarius, Camaldoli, 1242 (*RCa*, IV, p. 75, 83).

Naime : 1183, p. 19. *Naimus* de Monzagnino, Vercelli, 1215 (*ACM*, p. 519).

Ogier li Daneis : 1158, p. 53. *Oger Danesis*, Genova, 1157, 1162 (*CGS*, I, p. 115; II, p. 95); *Danisii...*, Piacenza, 1190 (*Bibl.*, XCV, p. 105); *Danesius*, Siponto, 1193 (*RLS*, p. 66); *Dainese* Henrici imp. iudex et not., S. Biagio di Filetta, 1202 (*RSe*, I, p. 161); *Danisius* Crivellus de civitate Mediolani, 1203 (*ACM*, p. 355); *Oglerius danisius*, Alessandria, 1203 (*Bibl.*, CXV, p. 51); *Ogerius danixius*, Saluzzo, 1204 (*Bibl.*, XVI, p. 328); *Dainese* de Sassa, Volterra, 1208 (*RV*, p. 100); *Danesius* Torcellus, Milano, 1213 (*ACM*, p. 487); Johannes *Danixius*, Rivalta Scrivia, 1213 (*Bibl.*, LIX, p. 83); *Danisius*, Argenta, 1224 (*RCR*, I, p. 178); *Danixius*, de Terdona, 1228 (*Bibl.*, LIX, p. 83) [1].

Olivier** [2] : 1085, p. 10. *Olivarius*, Romagnano (Pinerolo),

---

1. P. Aebischer, *Anthroponymie et toponymie dans la « Chevalerie Ogier ». A propos d'un livre récent*, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXXII (1954), p. 1229, cita un Geoardo *Daneso* del 1112 (Genova) ed altri più tardi.

2. Mi sono limitato a riportare gli esempi sufficienti a dare un' idea abbastanza precisa della cronologia e dell' area geografica del nostro nome : a volerli indicare tutti ci vorrebbero troppe pagine.

1040 (*Bibl.* III, p. 183); *Oliverius* filius Ildebrandi, Pisa, 1114 (*RCP*, p. 153); *Oliverius* Cacatosico, Gassino, 1125 (*Bibl.*, XLIII, p. 252); *Oliverius* de Monte Cucculi, Montepiano, 1130 (*CMM*, p. 94-95); *Oliverius* Calcinaia, Pisa, 1132 (*RCP*, p. 209); *Uliverius* maior Sancte Marie, Vercelli, 1147 (*Bibl.*, LXX, p. 168); *Oliverii*, Parma, 1152 (*CAP*, III, p. 682); *Oliverius* qd. Bonciolini, Lucca, 1153 (*RCL*, II, p. 60); *Oliverius*, Genova, 1157 (*CGS*, I, p. 120); *Oliverius* de Monegia, Moneglia, 1158 (*CGS*, I, p. 205); *Oliverius* pater Tichi, Montecuccoli, 1161 (*CMM*, p. 255); *Oliverius* Ansaldi, Vercelli, 1165 (*Bibl.*, LXX, p. 229); *Oliverius*, Parma, 1166 (*CAP*, III, p. 280); *Oliverius* filius magistri Vuilielmi, Vercelli, 1168 (*Bibl.*, LXX, p. 268); *Oliverius* pastor, Vercelli, 1170 (*Bibl.*, LXX, p. 293); *Oriverius* de Bobgella, Velate, 1171 (*RMV*, p. 118); *Oliverius* Marcus fisicus, Vercelli, 1177 (*Bibl.*, LXXI, p. 35); *Oliverius* Lucarelli, Siena, 1181 (*CB*, p. 452); *Olliverio* de Bibiano, 1182 (*CMM*, p. 348); *Oriverius* de Casgiago, 1184 (*RMV*, p. 185); *Uliverius* filius qd. Fraecion de Vellate, 1184 (*RMV*, p. 186); Leonardus de Kianni filius qd. *Uliverii*, Pisa, 1189 (*CMM*, p. 489); *Oliverius* de Pusterla, 1191 (*ACM*, p. 249); *Oliverius* Marçonus, Asti, 1191 (*Bibl.*, LXXII, p. 21); *Oliverius* de Vetragna, Montepiano, 1193 (*CMM*, p. 402); *Oriverius* de Culcinate, 1194 (*RMV*, p. 242); *Uliverius* f. Brune, Montecorboli, 1195 (*RCo*, p. 237); *Oliverius* de Piscaria, 1196 (*ACM*, p. 279); *Uliverius* de Nigra, 1196 (*RV*, p. 83); *Oliverius* de Solario, Tortona, 1197 (*Bibl.*, XXXI, p. 28); *Oliverius*, Siena, 1198 (*CB*, p. 93); *Oliverius* Alianus et *Oliverius* Salinben, Milano, 1202 (*ACM*, p. 341); *Uliverius* Isembardus de Papia, 1202 (*ACM*, p. 345).

Ospinel, Otinel : 1147, p. 40. Obertus *Spinellus*, Santo Stefano (Lodi), 1122 (*Bibl.*, LXXXVI, p. 47); *Ospinellus* filius qd. Benni, Bibbiano di Val Tiberina, 1130 (*RCa*, II, p. 127); *Spinellus* Martini, Siena, 1140 (*CB*, 414); *Ospinellus* bonus, Piacenza, 1141 (*Bibl.*, XCV, p. 71); *Ospinel*, Gamondio, 1146 (*Bibl.*, LI, p. 43); *Ospinel*, Gozzano, 1149 (*Bibl.*, LXXVII, III, p. 52); *Spinellus* et Agina iugales, Montegrossoli, 1155 (*RCo*, p. 196); *Hospinellus* Alberti Bonici, Genova,

1157 (*CGS*, I, p. 167); *Ospinellus*, Ravenna, 1163 (*CHI*, II, p. 341); *Spinellus*, Parma, 1166 (*CAP*, III, p. 278-279); *Ospinel* de Plumbia, Biandrate (Novara), 1167 (*Bibl.*, LXXVII, p. 50); *Ospinellus*, Pinerolo, 1174 (*Bibl.*, II, p. 73); *Spinellus* Berardi, Siena, 1176 (*CB*, p. 593); *Ospinellus*, Modena, 1179 (*RCM*, II, p. 119); *Ospinellus* dominus et administrator ospitalis S. Iohannis de Burgo, Fidenza, 1181 (*CAP*, III, p. 408); *Ospinelli* de montearciolo, Bobbio, 1182 (*Bibl.*, XCV, p. 289); *Spinellus* filius Ricardini de Barbarino, Montepiano, 1184 (*CMM*, p. 354); *Hospinellus* carbonensius, Milano, 1185 (*Bibl.*, XCV, p. 259); *Ottinellus*, Vercelli, 1186 (*Bibl.*, LXXI, p. 185); *Ospinelli* Salientisinbono, Voghera, 1188 (*Bibl.*, XLVII, p. 243); *Spinellus* filius qd. *Spinelli*, Castelnuovo, 1190 (*RCo*, p. 231); *Hospinellus* Muricola, Voghera, 1190 (*Bibl.*, XLVII, p. 259); *Hospinellus* Salimbene, Voghera, 1194 (*Bibl.*, XLVI, p. 205); *Spinello* Mattusale, Siena, 1195 (*RSe*, I, p. 372); *Hospinellus* Salinben, Pavia, 1202 (*ACM*, p. 341).

Passemont** : 1115, p. 25. Bonusiohannes *Passamonte*, Piacenza, 1134 (*CAP*, III, p. 77); *Passamons*, Rivalta Scrivia, 1158 (*Bibl.*, LX, p. 3); *Passamonte*, Lucca, 1187 (*RCL*, III, p. 21); *Passamonte*, Mercatale di Mangona, 1193 (*CMM*, p. 407); *Passamons*, Tortona, 1199 (*Bibl.*, XXXI, p. 38).

Pinabel : 1132, p. 18. *Pinabellus*, Pavia, 1181 (*Bibl.*, XLVI, p. 56); *Pinabellus*, Tortona, 1191 (*Bibl.*, LI, p. 88).

Publicant : 1145 circa, p. 27. *Polexanus*, Modena, 1157 (*RCM*, I, p. 362) [1].

Rondel : 1247, p. 29. *Rondel* Anselmus, Rifreddo, 1218 (*Bibl.*, XIII, p. 9); *Rondelus*, Ferrara, 1248 (*RCR*, I, p. 11); *Rundellus* dominus Guirardus, Staffarda, 1275 (*Bibl.*, XII) [2].

Sibilie* : 1109, p. 32 [3]. *Sibilia* uxor Rolandini, Chiusi, 1119 (*RCa*, II, p. 82); *Sibilia* filia Fari, Tornano, 1133 (*RCo*, p. 160); *Sibilia*, Milano, 1135 (*ACM*, p. 337); *Sibilia*,

1. Di *Ronceval* non posso aggiungere alcun esempio al solo di Rajna, *art. cit.*, p. 20, che è del 1171.

2. *Salatrés* non ha avuto fortuna migliore del precedente : cf. Rajna, *art. cit.*, p. 61.

3. Sono costretto a ripetere qui quanto detto a proposito di *Olivier* : mi limiterò, quindi, ad alcuni fra gli esempi più antichi.

Travale, 1135 (*RV*, p. 58); *Sibilia* uxor Guerini, Genova, 1141 (*Bibl.*, LI, p. 37); *Subilia* uxor Tedericoli, Montesecco, 1148 (*RCo*, p. 182); *Subilia* uxor Guillelmini, Montesecco, 1150 (*RCo*, p. 185); *Sibilia*, Ivrea, 1153 (*Bibl.*, IX, p. 23); *Sibilia* uxor Oberti Spinule, Genova, 1156 (*CGS*, I, p. 66); *Sibilia* uxor Ottoni de Montealto, 1165 (*Bibl.*, LI, p. 60); *Sibilia* uxor Machinelli, Pontenure, 1165 (*CAP*, III, p. 275); *Subilia* uxor Guidonis, Rignano, 1170 (*RCo*, p. 216); *Sibilia* uxor Iohannes Dazanus de Vercellis, 1170 (*Bibl.*, XLII, p. 263); Danihel de *Sibilia*, Staffarda, 1172 (*Bibl.*, XI, carta XLVI); *Sibilia* uxor Alberti, Rivalta Scrivia, 1172 (*Bibl.*, LX, p. 92); *Sibilia*, Casale Monferrato, 1173 (*Bibl.*, XL, p. 41); *Sibilia* de Carexana, Vercelli, 1175 (*Bibl.*, LXXI, p. 11); Donna *Sibilia* de Casale, 1176 (*Bibl.*, LXXI, p. 27); *Sybilia*, Voghera, 1180 (*Bibl.*, XLVII, p. 183); *Sibilia* uxor Ercarii Ferrarii, Piacenza, 1190 (*CAP*, III, 516); *Sibilia* monacha S. Siri, Piacenza, 1191 (*CAP*, III, p. 523); *Sibilia* uxor Villelmi Fee, Asti, 1194 (*Bibl.*, XXXVII, p. 124); *Sibilia* uxor Petri Laiolii, Asti, 1195 (*Bibl.*, XXVII, p. 129).

Teris: 1173, p. 20. *Terixii* flamengi, Pontremoli, 1183 (*Bibl.*, XCV, p. 246); *Teri* qd. Iohannis, Pisa, 1186 (*RCP*, p. 451); *Terisius* oddonus, Piacenza, 1194 (*Bibl.*, XCV, p. 312); *Terrisius*, Riocavo, 1211 (*RCa*, III, p. 60).

Turpin: 1144, p. 16. *Turpinus*, Modena, 1160 (*RCM*, II, p. 7); *Torpinus*, S. Cassiano, 1165 (*RCP*, p. 338); *Torpinus*, Castelnuovo di Bibbiena, 1172 (*RCa*, II, p. 238); *Turpinus* qd. Opithini, Lucca, 1174 (*RCL*, II, p. 207); *Turpinus* de Rocha, Castello di Bibbiena, 1186-1187 (*RCa*, II, p. 272); *Turpinus*, Modena, 1195 o 1196 (*RCM*, carta 877) [1].

Vivien**: 1030, p. 4. *Vuivianus* notarius sacri palacii, Novara, 1047 (*Bibl.*, LXXIX, p. 33); ...in terra *Viviani*, Lucca, 1076 (*RCL*, I, p. 166); *Viviani* Paganucci, Siena, 1098 (*RSe*, I, p. 53); *Vivianus* de Cremona, 1101 (*CAP*, III, p. 6); *Viviano* qd. Vuidi, Pisa, 1104 (*RCP*, p. 134); *Vivianus*, Ravenna, 1107 (*RSN*, p. 51); *Vivianus*, S. Cassiano,

1. All' edizione che ho a disposizione manca questa carta, donde l'incertezza della data.

1108 (*CHI*, I, p. 60); *Vivianus*, Modena, 1117 (*RMV*, p. 51); *Vivianus* filius qd. Marie, Milano, 1117 (*RCM*, I, p. 287); *Vivianus* de Bondonno, Vercelli, 1122 (*Bibl.*, LXX, p. 102); *Vivianus* abbas S. Vincentii, Tortona, 1125 (*Bibl.*, XLIII, p. 252); *Vivianus*, Agna, 1126 (*RCa*, II, p. 114); *Vivianus* iudex et notarius, Arezzo, 1130 (*DA*, I, p. 448, 450, 465, ecc.); *Vivianus*, Lucca, 1131 (*RCL*, I, p. 380); Presbiter *Vivianus*, Genova, 1137 (*Bibl.*, LI, p. 31); *Vivianus* filius olim Gerardi, Camaldoli, 1133 (*RCa*, II, p. 134); *Vivianus* de Rescio, Firenze, 1141 (*CCF*, p. 451); *Vivianus* f. Lodexani, Varese, 1142 (*RMV*, p. 73); *Vivianus* de Vegono (Varese), 1146 (*RMV*, p. 84); *Vivanius* diaconus cardinalis Ravenne, 1145 (*RCM*, I, p. 365) [1].

*
* *

C)

Fra i nomi che abbiamo preso in considerazione in questa arida quanto necessaria lista, i vari *Anseis*, *Baligant*, *Clariens*, *Ferragut*, *Gerin*, *Ganelon*, *Margariz*, *Marsilie*, *Naime*, *Pinabel*, *Teris*, *Turpin* ed altri ancora, parrebbero trasportarci nel bel mezzo della *Chanson de Roland*.

Nessuna prova decisiva, però, può essere addotta a sostegno di questa tesi suggestiva. Infatti, *Anseis*, ad esempio, potrebbe essere il re di Francia della *Chanson de Saisnes*; *Baligant* ci potrebbe far pensare all' *Ogier*, al *Galiens li Restorés*, alla *Chanson des Saisnes* e non so a quante altre ancora; *Ferragut* può anche dovere la sua propagazione all' *Ogier* oppure al *Floovent*; *Teris*, che nel *Roland* s'incarica di uccidere *Pinabel*, potrebbe anche essere il *Tieris* dell' *Ogier* ucciso dai Francesi. E di questo passo si potrebbe continuare a lungo, se ciò non ci bastasse per tirare una prima conclusione : l'impossibilità, cioè, di affermare con sicurezza a quale *Chanson de Geste* sia da assegnarsi la propagazione di questo o quel nome, per il semplice motivo che tutti, o quasi, appaiono in diverse canzoni [2].

1. Numerosissimi essendo i casi di *Vivien*, mi son limitato allo stretto necessario.

2. Per avere un' idea di come stiano le cose, basterà consultare : E. Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les Chansons de Geste imprimées*, Paris, 1904.

Abbiamo parlato, ed a ragion veduta, di *Chanson de Geste*. Ma, l'apparizione di tale o tal altro eponimo è garanzia sicura dell' esistenza delle *Chansons* quali conosciamo? In altre parole, l'incontro, nell' anno *x*, di questo o quel nome può essere spiegato dall' influsso di una preesistente *Chanson*, in modo che dall' esistenza di quello si sia autorizzati ad ammettere l'esistenza di questa? Non sarà sufficiente, forse, ricorrere ad una di quelle leggende, ballate, cantilene, semplicemente recitate, alle quali noi non crediamo più, per avere una spiegazione della fortuna dell' onomastica epica?

Nell' articolo da cui abbiam preso le mosse, Rajna si limita a dire che *Oliver* — la scelta di uno dei personaggi più illustri dell' epica medievale non vuol essere che un esempio fra i tanti — deve la sua fortuna « almeno in grandissima parte, a colui, dal quale il nome ripete tutto il suo splendore » [1].

Circa mezzo secolo dopo, un altro studioso italiano, il Bertoni, nell' « excursus » premesso all' edizione critica della *Chanson de Roland*, edizione per tanti aspetti notevole, sembra esageratamente ottimista quando afferma che la data del 1085 — anno in cui s'incontrava il primo *Oliverio* italiano — « non è senza importanza neppure per la data di composizione del poema originale [2] »; e, qualche riga più avanti, a sostegno delle sue idee, chiama a raccolta anche *Biancardino*, *Marsilio*, *Margarito*, *Namo* e *Turpino* [3]. La causa sembra ormai spiegata.

Però, è fuor di dubbio che una più attenta e spassionata considerazione del problema, insieme ad una diversa impostazione dello stesso, avrebbero evitato al Bertoni certe affermazioni, perlomeno, azzardate. Infatti, l'incontro di un nome non può essere considerato in alcun modo come una *prova* dell' esistenza della *Chanson*, ma, semmai, come semplice indizio. Una prova, infatti, è una testimonianza o documento che si adduce per dimostrare vero un fatto, un'asserzione e simili; e, il fatto, nel nostro caso particolare la menzione di un personaggio chiamato *Biancardino*, *Marsilio*, ecc. potrebbe essere una prova nel

1. P. Rajna, *art. cit.*, p. 7.
2. G. Bertoni, *La Chanson de Roland*. Editio maior, Firenze, 1936, p. 159.
3. G. Bertoni, *op. cit.*, p. 160.

solo caso che un documento ci dicesse esplicitamente che l'individuo tale e tal altro furono chiamati *Biancardino, Marsilio*, ecc. dietro l'influsso della *Chanson de Roland*; oppure alla condizione che un padre uscisse dalla tomba per testimoniarci di aver battezzato il figlio con quel dato nome perché ispirato da quel dato eroe di quella tal canzone. Condizione, la prima, difficilmente verificabile; impossibile la seconda!

Né vale, d'altra parte, in favore d'una pretesa origine epica dei nostri personaggi, presi in blocco, addure il fatto della loro rarità nel corso del secolo XI. Anche a questo proposito bisogna fare prima i conti con alcune verità che ci costa un po' di fatica ad ammettere, ma che sarebbe difficile non ammettere [1].

Senza dire poi che, salvo casi particolarissimi [2], una leggenda è ampiamente sufficiente, come abbiamo già accennato, per spiegare la fortuna dell' onomastica epica. Senza dire ancora che, per i nomi epici più recenti, non fa bisogno di ricorrere alla « origine epica », dato che la moda onomastica rende facilmente ragione della propagazione di questo o quel nome.

Concludendo potremmo dire che il problema è molto più complicato di quanto si sia creduto; che ogni nome dev'essere studiato in se stesso; che è necessario ricorrere con estrema prudenza al patrimonio onomastico tutte le volte che si vuole risalire alle origini dell' epica. Una conclusione, quest' ultima, cui giunse anche il Muret, il quale rilevando « quelques noms qui sont ou qui paraissent être identiques à ceux des person-

---

1. P. Aebischer, *L'entrée de Roland et d'Olivier dans le vocabulaire onomastique de la Marca hispanica d'après le Liber Feudorum Maior et d'autres recueils de chartes catalans et français*, che uscirà prossimamente negli *Estudis Catalans* così si esprime : « ... les chartes dont nous disposons ne sont qu'une goutte d'eau par rapport au nombre de celles qui sont sorties des mains des scribes et des notaires au cours des siècles, et que les individus qui au cours de ces mêmes siècles ont vécu, porteurs naturellement d'un nom, sans que la moindre mention ne nous soit parvenue, dans un document écrit, inédit encore aujourd'hui ou imprimé, perdu ou conservé, sont non seulement légion, mais légions. »

2. A. Rosellini, *Un nuovo caso italiano del binomio « Orlando e Oliverio »*, che apparirà in *Cultura Neolatina*... dove cito gli studi dell' Aebischer e di altri sull' argomento.

nages de chansons de geste ou d'autres romans français du moyen âge », afferma onestamente che « Il est malaisé de décider dans chaque cas particulier s'il n'y a qu'une simple coïncidence, ou bien un emprunt conscient, ou un écho lointain, d'apprécier ce que la vie réelle doit à la fiction et la fiction à la vie réelle » [1].

A. Rosellini.

SUR L'ATTRIBUTION DE L'*ESTOIRE DE GRISELDIS*

L'Estoire de Griseldis, récemment éditée par M. M. Roques, est, comme on le sait, l'un des maillons d'une chaîne qui remonte à la nouvelle de *Griselda*, la dernière du *Décaméron* : Pétrarque a transposé en latin la nouvelle de Boccace tout en en modifiant assez profondément l'esprit ; Philippe de Mézières ensuite a traduit fidèlement dans une bonne prose française le texte latin de Pétrarque ; enfin un rimeur anonyme, qui tire de Philippe l'essentiel de son ouvrage dramatique, nous donne *l'Estoire de Griseldis, en rimes et par personnages* [2].

Mme Grace Frank a essayé de percer cet anonymat et proposé [3] d'attribuer à Philippe de Mézières lui-même la mise en œuvre dramatique de son texte en prose ; l'intérêt qu'il manifestait pour le théâtre, la place qu'il tenait à la cour autorisent parfaitement cette hypothèse, surtout si la pièce est bien, comme il peut sembler, un divertissement de cour, représenté lors de festivités matrimoniales. Mais nous croirions plutôt que Philippe de Mézières a chargé quelqu'un de ce soin, — et selon nous un clerc, au sens le plus ecclésiastique du terme : car nous pensons à tels traits du vocabulaire qui nous paraissent d'un homme d'Église plutôt qu'un d'un laïque, même pieux.

Que ce ne soit pas le même auteur qui ait traduit Pétrarque,

---

1. E. Muret, *Noms et surnoms usités dans la Suisse romande au moyen âge et au XVIe siècle*, in *Revue d'Histoire suisse*, III (1923), p. 248-249.

2. Ed. de Miss B. M. Craig, University of Kansas Press, 1954 ; éd. de M. M. Roques, Genève-Paris, 1957.

3. Gr. Frank, *The Authorship of Le Mystère de Griseldis*, Modern Language Notes, II (1936), 217-229.

puis rimé l'*Estoire de Griseldis,* nous croyons en tout cas qu'on peut le prouver et nous voudrions tenter ici cette démonstration.

M. M. Roques a noté dans sa préface [1] le caractère quelque peu mécanique de l'adaptation à la scène ; nous voudrions faire état de l'un de ces procédés en nous arrêtant au débat qui suit le conseil des barons, vers le début de l'œuvre, p. 11 à 17 de l'édition ; il s'agit d'endoctriner le marquis rebelle au mariage : l'adaptateur a utilisé, pour le mettre dans la bouche du *Quint chevalier* (v. 276-339), un discours emprunté au texte en prose et prononcé par un baron anonyme ; le plaidoyer du « marieur » reprend presque littéralement en vers les termes de Philippe de Mézières (p. 158-159 de l'éd. Golenistcheff) ; puis, volant alors de ses propres ailes, notre rimeur anime le débat de quelques répliques et d'un long discours nouveau du *Quint chevalier* (v. 340-435) ; enfin le marquis se rend aux raisons de ses sujets et répond en conséquence, mais par un discours (v. 436-479) qui reproduit à peu près textuellement la seule réponse du marquis dans le texte en prose ; chez Philippe de Mézières en effet, il capitulait beaucoup plus rapidement, et son acceptation suivait immédiatement le premier plaidoyer qui lui était adressé.

On comprend que le succès du « marieur » chez Pétrarque et chez Philippe ait pu paraître bien peu vraisemblable dès la première tentative, face à un adversaire si déterminé du mariage, et qu'un adaptateur même peu soucieux de l'optique théâtrale ait éprouvé le besoin de prolonger la polémique en insérant une centaine de vers entre le premier plaidoyer pour le mariage et la capitulation irrémédiable du marquis. Mais il en résulte cet inconvénient chez lui, que le derniers discours de Gautier — issu directement du texte de Philippe de Mézières — conserve des éléments qui convenaient primitivement à une réponse immédiate, mais qui ne cadrent plus ici parce qu'une centaine de vers intermédiaires ont fait oublier le plaidoyer initial du *Quint chevalier* ; les passages suivants nous paraissent assez clairs à cet égard.

---

1. P. XIV.

Le baron qui plaidait pour le mariage avait offert à son seigneur de lui chercher une brillante héritière; il demandait pour les vassaux

Liberté de querre pour toy
Une dame de hault conroy,
Noble d'estat et de lignie,
Clere de sanc, bien enseignie,
Belle de corps et aornee
De biens en fait et en pensee,
Laquelle il plaise a ton coraige
Prendre et avoir par marïaige [1] (v. 319-326)

Et maintenant Gautier lui répond, avec ce décalage que nous avons dit, aux vers 449 et suivants :

Maiz pour vostre amour suis tournez
Et me submet par amisté
Du tout a vostre voulenté.
Si est il vray que marïer
Fait moult les vertus varïer,
Et s'est une chose doubteuse,
Trespesant et souspeçonneuse,
Car souvent avient, chose est clere,
Que l'enfant ne ressemble au pere.
Et se aucun bien vient a l'omme,
Tout vient de Dieu, ce en est la somme (v. 449-456)

Ne dirait-on pas que Gautier évoque avec horreur les éventualités de l'adultère et ses conséquences fâcheuses pour la pureté de la filiation ? Dans le texte en vers, il est difficile d'échapper à cette interprétation, en lisant

Car souvent avient...
Que l'enfant ne ressemble au pere.

---

1. Texte de Pétrarque : *Querende autem coniugis studium nobis linque, talem enim tibi procurabimus que te merito digna sit et tam claris orta parentibus, ut de ea spes optima sit habenda*». (P. 253, M. Golenistcheff-Koutousoff, *L'histoire de Griseldis en France au XIVe et au XVe siècle, Paris, 1933*).

Texte de Philippe de Mézières : « *Tes hommes donques et tes subges tres humblement te prient, qui tes commandemens jamais ne refuseroient, qu'il ayent liberté de querre pour toy une dame nee de haulte lignie, clere de sang, belle de corps et de tous biens aournee, laquelle il te plaise a prendre par mariage* » (p. 158, *ibid.*).

Mais cette interprétation ne se soutient pas si l'on envisage le texte latin de Pétrarque ou même encore le texte en prose de Philippe de Mézières ; car si nous avons bien l'impression de trouver dans les vers précédents un argument de plus contre le mariage et ses suites, nous nous apercevons en remontant aux sources qu'il s'agissait pour Gautier d'écarter un choix fait par ses vassaux et la personnalité brillante d'une fille

Noble d'estat et de lignie,
Clere de sanc...

Le texte de Pétrarque était le suivant :

« Ceterum subiectorum michi voluntatibus me sponte subicio, et prudentie vestre fisus et fidei. Illam vobis quam offertis querende curam coniugis remitto eamque humeris meis ipse subeo. Quid unius enim claritas confert alteri ? Sepe filii dissimilimi sunt parentum. Quidquid in homine boni est, non ab alio quam a Deo est [1] ».

et celui de Philippe :

« Toutefois, pour vostre amour, je me sousmes a vostre bon conseil et a vostre volenté. Vraye est que mariage est une chose doubteuse, et maintefois les enfans au pere pas ne ressamblent, toutefois se aucun bien vient a l'omme, tout vient de Dieu lassus [2] ».

L'argument est parfaitement clair chez Pétrarque : la noblesse n'est pas une garantie, les enfants sont bien souvent différents de leurs parents ; Gautier préfère choisir lui-même la future, et il a dès lors en tête d'épouser une fille sans ancêtres, comme la suite le montrera. Dans le texte de Philippe, les choses sont moins nettes, et si nous ne connaissions pas le passage correspondant de Pétrarque, nous pourrions croire à la rigueur que le marquis est mal converti et qu'il redoute dans le mariage certains accidents. Cependant la réponse du marquis est encore étroitement liée ici au discours du gentilhomme « *des plus souffisans* » qui vient de le prêcher et de le convaincre, elle lui fait suite immédiatement et il est permis de penser que Gautier n'a pas déjà perdu de vue la proposition qu'on vient de

1. M. Golenistcheff, p. 253.
2. M. Golenistcheff, p. 158-159.

lui faire, mais qu'il préfère décliner poliment, par son silence, une nouvelle intervention de ce zèle indiscret, et choisir lui-même la future marquise. On peut penser aussi qu'il songe à se venger en homme d'esprit de ces maîtres de morale et de leur pédante contrainte, et que, s'il n'est pas très explicite, c'est qu'il se prépare à leur jouer un tour de sa façon en leur imposant pour souveraine une fille de rien; les choses tourneront très bien sans doute et Griseldis fera la conquête de toute la cour, mais Gautier ne peut pas le prévoir et il est tenu à certaines précautions: ses intentions restent enveloppées, derrière les formules pieuses, et il n'accepte ni ne repousse en fait l'intervention des marieurs.

Mais dans le texte en vers, l'écart est trop grand entre les deux discours (130 vers), et la dernière tirade du marquis ne peut plus passer pour une réplique directe aux vers 319-326. Aussi serions-nous tenté de conclure que le rimeur, attaché au seul texte de Philippe de Mézières, a perdu de vue tout à fait le fil du texte de Pétrarque et qu'une rupture aussi totale ne peut guère tenir au premier traducteur; elle témoigne, selon nous, de l'intervention d'une tierce personne : en d'autres termes, la mise en vers de l'*Estoire de Griseldis* est le fait d'un clerc quelconque, mais non pas de Philippe de Mézières.

G. Raynaud de Lage.

COMPTE RENDU

CHAILLEY (J.) et vingt-quatre collaborateurs. — **Précis de Musicologie** ; 431 p., 140 × 195-PU, 1958. 1 500 fr. TL.

Je m'excuse de commencer par des propositions négatives : ce *Précis* n'est pas une histoire de la Musique ni même de la Musicologie ; ce n'est pas une Méthode (bien qu'il en comporte une) ; c'est une bibliographie raisonnée de tous les secteurs de la Musicologie telle qu'on la comprend aujourd'hui, telle aussi que pourra l'aborder l'étudiant attiré par la recherche et la résolution des problèmes d'ordre musical. Sur 19 chapitres consacrés à la musicologie proprement dite et dont chacun est confié à un spécialiste, quatre sont réservés au moyen âge, soit environ 60 pages ; mais nous savons que la liturgie occidentale est liée à celle de Byzance ; que toutes deux se réclament de l'Antiquité grecque et que celle-ci s'éclaire chaque jour davantage à la lumière de l'Égypte, de l'Égée et du Proche-Orient. D'où trois chapitres indispensables qui préparent et conditionnent en quelque sorte notre M. A. : *Antiquité orientale* (A. Machabey), *Antiquité classique* (H. I. Marrou-Davenson), *La Musique Byzantine* (P. Fortassier). Ces chapitres sont rédigés selon le plan et dans l'esprit qui présidaient à tout l'ouvrage : chaque face du problème est étudiée à part et se condense dans la bibliographie, celle-ci évitant les doubles emplois et comportant les travaux les plus récents, les plus autorisés et aussi les plus riches en renseignements.

On aborde alors le haut M. A. occidental avec le *plain-chant* (Solange Corbin). Quelques définitions, des conseils pratiques et l'on pénètre dans le dédale livresque ; le choix en est non seulement éclairé, mais minutieux jusqu'à l'indication des cotes de la B. N., ou d'éditions rarissimes ronéotypées et du lieu où elles sont accessibles ; je m'étonne cependant que la *Paléographie* du P. Sunyol ait été un peu dépréciée : c'est une compilation très maniable que chacun peut avoir chez soi. Ce chapitre nous conduit jusqu'aux tropes et séquences du XIIe s. On y abandonne le plain-chant pour y étudier *La monodie occidentale hors de la liturgie jusqu'à la fin du XIIIe s* (J. Chailley). Cette monodie est tantôt latine, tantôt vulgaire, et ces deux catégories, réserve faite de leurs points communs, ont chacune leur bibliographie, la plus récente possible, avancée parfois jusqu'à 1957. L'auteur signale les difficultés d'ordre rythmique qui s'opposent souvent à la transcription de ces monodies. D'autre

part, je rappelle que la publication photographique du considérable Ms. de l'Arsenal (5198) s'arrête à la p. 384; les 45 dernières chansons font défaut. Suit La *Polyphonie occidentale du IX*e *au XIV*e *s.* (A. Machabey) qui, à côté des caractéristiques essentielles de l'écriture polyphonique en évolution, fournit des indications de Facs., de Mss, de Traités, de transcriptions, de commentaires propres à guider l'étudiant depuis les manifestations primitives jusqu'à l'*Ars antiqua* et à l'*Ars nova* (XIVe s.); le problème du rythme se pose comme pour la monodie et quelques conseils succincts sur la transcription terminent ce chapitre. Le suivant couvre tout le *XV*e *Siècle* (Mme G. Thibault), religieux et profane mais essentiellement polyphonique. Ce chapitre est divisé en sections commandées par des chefs de file; Dufay et Binchois — Ockeghem — etc., en même temps que par pays : France, Italie, Allemagne, Angleterre, Espagne. La musique instrumentale, les tablatures, la danse sont étudiées à part et si à ce moment les références, très nombreuses pour la musique vocale, se raréfient c'est que les témoins *notés* de cette catégorie sont eux-mêmes clairsemés. Cependant, puisque l'auteur remonte jusqu'au Ms. Robertsbridge de 1325 « première » trace de ce genre, je me permets d'y ajouter — sans préjudice des *Estampies et Danses royales*, *XIII*e *S.* (Aubry), des danses instrumentales révélées par J. Wolf — l'un au moins des « Hoquets » qui terminent le Ms. de Bamberg (ver 1250), déjà signalé par Aubry comme instrumental (3 vx.) (cf. Jean de Garlande, à la même époque).

Ce sont là des nomenclatures très spécialisées; elles sont dominées par des bibliographies générales presque aussi indispensables qui sont analysées dans des chapitres préliminaires d'un haut intérêt : *Principes de Bibliographie* (Simone Wallon), *La Recherche bibliographique dans les Bibliothèques et les Archives* (Élisabeth Lebeau), *Encyclopédies et Dictionnaires*, *Histoires de la Musique* (S. Wallon). Les deux chapitres : *Ethnologie musicale* (C. Marcel-Dubois et C. Brailoiu), *Organologie primitive* (A. Schaeffner) peuvent apporter quelque secours au médiéviste.

Un tel *Corpus* bibliographique révèle l'immensité, la complexité du domaine qui s'offre au spécialiste du M. A. musical. Il faut y ajouter les incertitudes, les hésitations, les lacunes et jusqu'aux contradictions qui règnent sur cette période de 5 ou 600 ans, mais qui va puiser sa sève en des sources encore moins explorées comme le monde celtique et peut-être le monde arabe. La musicologie médiévale n'est encore qu'à la lisière de ce domaine. Puisse ce Manuel — qui surclasse de très loin ce qui a été produit en Allemagne dans ce sens — devenir le guide permanent des adeptes de ces études passionnantes, dont il éclairera et facilitera la tâche, au point que nous regrettons de n'en avoir pas eu l'équivalent au temps de notre jeunesse.

A. MACHABEY.

PÉRIODIQUES

Anales del Instituto de Lingüística, VI (1957). — P. 1-87. F. Krüger, *A lo largo de las fronteras de la Romania*. Cette étude, dédiée à Mgr Griera, est consacrée à la zone de contact entre le domaine roman et le domaine germanique. L'auteur, dont la documentation est toujours très abondante, s'occupe des rapports entre les types de pièces des maisons et les moyens de chauffage (cheminée, ou poêle germanique). Illustrations. — P. 88-148. J. Amades, *El gest a Catalunya*. Il s'agit, précise l'auteur, des gestes « à caractère linguistique », et non des phénomènes individuels. Les 96 photos qui illustrent cet article montrent qu'on a affaire en réalité à une sémiologie corporelle (ex. : mettre la main contre sa joue et incliner la tête = « dormir »), qui n'a rien à voir avec la linguistique. Chaque système de communication a sa sémiologie particulière; quelques interférences peuvent naturellement avoir lieu. — P. 149-309. R. Wilmes, *La cultura popular de un valle altoaragonés* (*Valle de Vió*). R. Wilmes, mort en 1955, a pu mettre à jour cette important travail qui avait constitué, en 1930, sa thèse de doctorat. Le haut-aragonais étant en voie de disparition, des enquêtes de cette nature constituent un témoignage de grande valeur, et intéressent autant l'ethnologue que le linguiste. Environ deux cents dessins ou photos accompagnent le texte. Un index des mots n'aurait pas été inutile. — P. 311-323. J. Lorenzo Fernández, *El carro en el folklore gallego*. Chansons, proverbes; toponymes tirés de noms des parties de la charette. — P. 325-373. C. Enet. *1200 comparaciones populares argentinas*. Ces recueils sont toujours utiles. Ils permettent d'étudier, entre autres choses, des faits de lexique et de syntaxe (par ex., l'alternance de l'article, dans « más manso que *un* sotreta [buey viejo] », avec sa forme zéro si le substantif est déterminé : « más manso que gata de boliche »). — P. 375-425. Mª E. Zappacosta, *La vitivinicultura de Mendoza*. Mots et choses relatifs à la vigne et au vin de cette province argentine. — P. 426-429. Mª E. Zappacosta, *Designaciones argentinas de la embriaguez*. Liste de trois cents mots ou expressions. A rapprocher des études de H. Kröll parues sur le même sujet dans la « Revista portuguesa de filologia » (vol. V, VI et VII). — P. 430-444. G. Moldenhauer, *Notas*

sobre el origen y la propagación de la palabra linguistique (> *lingüistica*) *y términos equivalentes*. Recueil d'attestations précoces du mot et de son contexte : un compte rendu d'Abel Rémusat en 1826, en anglais le singulier *linguistic* en 1827, etc. ; l'auteur pencherait pour une propagation du terme à partir de l'allemand *Linguistik*, attesté dès 1777. — P. 445-449. J. Hubschmid, c. r. de A. Tovar, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas*. — P. 449-467. F. Krüger, c. r. de P. Scheuermeier, *Bauernwerk in Italien, der italienischen und rätoromanischen Schweiz, II*, de J. M. Iribarren, *Vocabulario navarro*, de H. Kröll, *Designações portuguesas para 'embriaguez'*. — P. 468-470. B. E. Vidal de Battini, c. r. de L. da Câmara Cascudo, *Dicionário do Folclore Brasileiro*, de R. Ardissone, *Aspectos de la glotogeografía argentina*.

B. Pottier.

Bibliothèque de l'École des Chartes, CXIV, 1956. — P. 18-44. A. Vernet, *Un nouveau manuscrit du « manuel » de Dhuoda* (Barcelone, Bibl. central 569). En attendant l'édition que M. P. Riché projette de donner du célèbre « manuel » pour remplacer l'édition de Bondurand (1887), M. V. donne le texte du prologue inédit du nouveau ms. et, pour le texte même du manuel, les leçons qui l'opposent aux fragments de Nîmes (Bibl. mun. 393) et à la copie du XVIIe s. du B. N. lat. 12293. Ce nouveau ms., conclut M. V., enrichit d'une page nouvelle (le prologue) la littérature carolingienne. — P. 60-75. J.-P. Trabut-Cussac, *Nouveaux fragments inédits du « Liber inquestarum » de Nicolas de Chartres* (Arch. dép. des Basses-Pyrénées, fonds d'Albret, E 880 et E 881). Extraits d'actes du Parlement de Paris copiés à la fin du XVe siècle. — P. 76-96. Françoise Lehoux, *Mort et funérailles du duc de Berry (juin 1416)*. Détails intéressants sur l'embaumement du corps, les diverses cérémonies, le transfert de la dépouille mortelle de Paris à Bourges, d'après ce qui peut être utilisé encore d'un manuscrit des Arch. dép. du Cher, 8° G 1455, en partie détruit par le feu. — P. 97-114. P. Cavailler, *Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel*. Publication de fragments de ce compte trouvés dans les archives du château de Fleury-en-Bière déposées aux Arch. dép. de Seine-et-Marne (427 F 327) : inventaires de biens à Loches, Vernon et La Croisette (Cher). — P. 163-180. A. Vernet, *Leçon d'ouverture du cours des Sources narratives et littéraires de l'Histoire de France à l'École des Chartes* (3 novembre 1955). — P. 181-186. Georges Duby, *La structure d'une grande seigneurie flamande à la fin du XIIIe siècle*. A propos d'un inventaire récemment édité : *Le polyptyque illustré dit « Veil Rentier » de messire Jehan de Pamele-Audenarde (vers 1275)*, éd. Léo Verriest. Texte roman intéressant pour l'historien de l'outillage, surtout par les illustrations (bêtes de somme, charette attelée, moulins à eau et à vent, forgeron, paysans travaillant avec une houe, une bêche, etc.). — P. 192-198. Gilbert Ouy, *Le catalogue provisoire du fonds ancien de Saint-Victor au cabinet des mss de la B. N.* — P. 198-207. J. Monfrin, *La biblio-*

thèque des rois aragonais de Naples. A propos de l'ouvrage de M. Tammaro de Marinis. — Comptes rendus : p. 227-230, Percy Ernst Schramm, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik* (Georges Tessier) ; — p. 231-235, Astrik L. Gabriel, *Student Life in Ave Maria College, Mediaeval Paris* (Robert Bossuat) ; — p. 258-268, Élisabeth Pellegrin, *La bibliothèque des Visconti et des Sforza, ducs de Milan au XVe siècle* (Gilbert Ouy) ; — p. 281-283, J. F. Niermeyer, *Mediae latinitatis lexicon minus* (Jacques Boussard) ; — p. 283-287, Yves Lefèvre, *L'Elucidarium et les Lucidaires. Contribution, par l'histoire d'un texte, à l'histoire des croyances religieuses en France au moyen âge* (M.-T. d'Alverny) ; — p. 288-289, Jean Frappier, *Les Chansons de Geste du cycle de Guillaume d'Orange. I : La Chanson de Guillaume, Aliscans, La chevalerie Vivien* (J. Monfrin) ; — p. 289-291, *The Continuations of the old French « Perceval » of Chretien de Troyes*. III, 1 : *The first Continuation, redaction of mss ALPRS*, ed. W. Roach ; II : *Glossary...* by Lucien Foulet (R. Bossuat) ; — p. 291-294, Dora M. Bell, *Étude sur le « Songe du vieil Pelerin » de Philippe de Mezières (1327-1405), d'après le ms. fr. B. N. 22542* (S. Solente) ; — p. 294-296, *The life of saint Peter Thomas by Philippe de Mézières*, ed. Joachim Smet (S. Solente) ; — p. 296-297, Brian Woledge, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500* (J. Monfrin) ; — p. 297-300, Jean Sonet, S. J., *Répertoire d'incipit de prières en ancien français* (J. Monfrin) ; — p. 306-308, Jurgis Baltrusaitis, *Le moyen âge fantastique. Antiquités et exotisme dans l'art gothique* (Jacques Thirion) ; — p. 316-317, Alf Uddholm, *Formulae Marculfi. Études sur la langue et le style* (Georges Tessier) ; — p. 320-321, Hans-Eric Keller et Jean Renson, *Supplément à la Bibliographie des dictionnaires patois* de W. von Wartburg (J. Monfrin) ; — p. 321, W. Roach, ed. Chrétien de Troyes, *Le roman de Perceval ou le conte du Graal, publ. d'après le ms. fr. 12576 de la B. N.* (J. Monfrin).

Pierre Cézard.

Cercetari de linguistică, I, 1-4, 1956. — Voici, publiée par l'Académie roumaine, une nouvelle série qui ouvre un champ d'action à nos confrères roumains : nous relèverons dans ce premier numéro les articles suivants : p. 11-27 : E. Petrovici. *Echivalența morfologică a variantelor fonemelor vocalice romînești* ; — p. 29-40 : J. Pătrut, *Despre genul « neutra » în limba romînă* ; — p. 41-64 : R. Marinovici, *Observații în legătură cu întrebuințarea și valoarea numărului substantivelor în limba romînă și limba maghiară* ; — p. 79-90 : St. Paşca, *Contribuții la istoria începutului scrisului romînesc* ; — suivent des notes et des comptes rendus. Chacun des articles est suivi de deux sommaires, l'un en roumain, l'autre en français.

M. R.

Estudios de Edad Media de la Corona de Aragón, VI (1956). — P. 7-40. F. Balaguer, *La* Chronica Adefonsi Imperatoris *y la elevación de*

Ramiro II al trono aragonés. Examen critique des renseignements fournis par la *Chronica*. — P. 41-82. A. Ubieto Arteta, *Navarra-Aragón y la idea imperial de Alfonso VII de Castilla*. Le régime féodal d'Alphonse VII, de 1135 à 1157. — P. 83-183. A. López de Meneses, *Los consulados catalanes de Alejandria y Damasco en el reinado de Pedro el Ceremonioso*. Intéresse particulièrement l'histoire économique de la Méditerranée aux XIVe et XVe siècles. Publication de quarante-cinq documents. — P. 185-202. M. González Miranda, *La Condesa Doña Sancha y el monasterio de Santa Cruz de la Serós*. Sa présence dans des documents de la fin du XIe siècle. — P. 203-209. A. Ubetio Arteta, *De nuevo sobre el nacimiento de Alfonso II de Aragón*. Rectifie la date de naissance : entre le 1er et le 25 mars 1157. — P. 211-228. A.-J. Martín Duque, *Notas sobre el dominio de los obispos de Tortosa en Alquézar. El* Opus Piscium *de los clérigos de Santa María*. — P. 229-246. J. Bosch Vilá, *Referencias a moneda en los documentos árabes y hebreos de Aragón y Navarra*. Intéressante documentation de noms de monnaies sous une forme sémitique *mizcal*, *dinar*, *florin* (*fulurinat*), *jaqués* (*yaqishiyya*)... — P. 247-265. S. Salord Comella, *La Casa de la Diputación de la Generalidad de Aragón. Notas históricas*. Documents en aragonais. — P. 267-279. M. Gual Camarena, *Servidores del Infante don Fernando* (*1458-1462*). Avec nomenclature des emplois et des salaires. — P. 281-290. V. Vázquez de Prada, *En torno al Papa Borja* (*Alejandro IV*). — P. 291-447. A. López de Meneses, *Documentos acerca de la peste negra en los dominios de la Corona de Aragón*. Cent-cinquante-sept documents, allant de 1348 à 1384 (la plupart en latin). Index des noms de lieux et des noms de personnes. — P. 449-466. A Javierre Mur, *Testamento y codicilo de la Infanta Juana de Aragón, condesa de Ampurias*. — P. 467-475. F. Udina Martorell, *Documentos en aragonés del reinado de Jaime II*. Intéressants du point de vue linguistique. — P. 477-483. Mª del Carmen Pescador de Hoyo, *Dos cartas inéditas al Dux de Venecia sobre la toma de Granada*, — P. 485-541. Chronique des études consacrées au domaines catalano-aragonais.

B. Pottier.

Journal des Savants, 1954. — P. 46-47. C. r. sommaire, par J. Zeiller, de René Aigrain, *L'hagiographie. Ses sources, ses méthodes, son histoire*. — P. 59-71. Charles Samaran, *Toulouse commerçante au moyen âge*. C. r. de Philippe Wolff, *Commerces et marchands de Toulouse* (*vers 1350-vers 1450*). M. Ch. S. signale, en particulier, l'intérêt que présentent pour les lexicographes, les passages consacrés à l'industrie drapière (nombreux noms d'étoffes empruntés la plupart du temps à leurs couleurs) et ceux (quatrième partie) consacrés aux techniques, et en premier lieu aux moyens de transport des personnes et des marchandises. Critiques de détail (par exemple sur le glossaire des mots techniques). — P. 86-91. Pierre Pradel, *Le château de Gaillon*. A propos du livre d'Élisabeth Chirol, *Un premier foyer de la Renaissance. Le château de Gaillon*. — C. r. sommaires par Charles Samaran :

p. 92-93, des *Monumenta musicae sacrae*. Coll. de mss et d'études publ. sous la dir. de Dom Hesbert ; I. *Le Prosaire de la Sainte Chapelle*. Ms. du chapitre de Saint-Nicolas de Bari (vers 1250) ; II. *Les mss musicaux de Jumièges* ; — p. 63-95, des *Codices latini antiquiores. A paleographical guide to latin mss prior to the ninth century*, ed. by E. A. Lowe. — P. 111-133. Jean Longnon, *La renaissance de l'hellénisme dans le despotat de Morée*. C. r. de D. A. Zakythinos, *Le despotat de Morée*. II. *Vie et institutions*. M. J. L. signale tout particulièrement le dernier chapitre de l'ouvrage qui « nous permet de nous rendre compte du mouvement intellectuel qui se développa dans la petite cour de Mistra et qui eut une telle influence sur la Renaissance des lettres en Occident », grâce surtout aux disciples de Georges Gémiste dit Pléthon dont M. Zakythinos retrace pour nous la carrière. — P. 133-138. A Merlin, *Mystique et Architecture*. A propos du livre de Louis Hautecœur, *Mystique et architecture, symbolisme du cercle et de la coupole*. — P. 142-143. C. r. sommaire par Marcel Aubert, de Claude Schaefer, *La sculpture en ronde-bosse au XIVe siècle dans le duché de Bourgogne*. — P. 165-169. Marcel Aubert, *L'architecture du moyen âge en Sardaigne*. C. r. du livre de Raffaello Delogu. — P. 169-179. Charles Samaran, *Un tableau de l'Italie médiévale*. C. r. de E.-R. Labande, *L'Italie de la Renaissance. Duecento- Trecento- Quattrocento. Évolution d'une société*. — P. 182-184. C. r. sommaire, par Charles Samaran, de R. P. Evaristo Arns, O. F. M., *La technique du livre d'après saint Jérôme*.

— 1955. — P. 15-28. Pierre Pradel, *Les Archambaud de Bourbon*. C. r. de *Chartes du Bourbonnais, 918-1522*. Recueil publié par J. Monicat et B. de Fournoux. — C. r. sommaires : p. 42-43, par Charles Samaran, de *Chartae latinae antiquiores, Fac-simile-edition of the latin charters prior to the ninth century*, ed. by A. Bruckner and R. Marichal ; — p. 43-44, par Marcel Aubert, de René Tournier, *Les églises comtoises, leur architecture des origines au XVIIIe s.* ; — p. 45-46, par A. Merlin, de Marco Polo, *La description du Monde*, éd. Louis Hambis. — P. 49-57. Georges Tessier, *Les écritures romaines*. C. r. de Jean Mallon, *Paléographie romaine*. — P. 57-73. G. Chevrier, *La formation du duché de Bourgogne*. C. r. de J. Richard, *Les ducs de Bourgogne et la formation du Duché du XIe au XIVe siècle*. — P. 128-131. André Artonne, *Le congrès d'Arras de 1435*. C. r. de Jocelyne Gledhill Dickinson, *The congress of Arras 1435, a study in medieval diplomacy*. M. A., à la suite de l'auteur, note que si le latin a servi pour les discours d'apparat, le français a servi comme langue de travail dans plusieurs débats. — P. 145-152. Georges Tessier, *Les communautés dauphinoises*. C. r. de Pierre Vaillant, *Les libertés des communes dauphinoises (des origines au 5 janvier 1355)*. — P. 152-161. Pierre du Colombier, *Une iconographie de l'art chrétien*. C. r. de celle que vient de faire paraître M. Louis Réau. — P. 161-183. Jean Longnon, *Le royaume de Jérusalem*. C. r. du livre de Jean Richard. — P. 183-184. C. r. sommaire par Georges Tessier, de Paul Renoz, *La chancellerie de Brabant sous Philippe le Bon (1430-1467)*.

— 1956. — P. 5-19. André Grabar, *L'archéologie des insignes médiévaux du pouvoir*. C. r. de Percy Ernst Schramm, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik*. — P. 49-67. Ch. Picard, *Un oppidum languedocien* : Enserune. C. r. de Jean Jannoray, Ensérune, *contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*. — P. 77-92. Suite de l'article de M. A. Grabar. — C. r. sommaires : p. 139-140, par J. Vendryes, de Françoise Henry, *Art irlandais* ; — p. 141-142, par Ch. Samaran, de *Codices latini antiquiores. A paleographical guide to latin manuscripts prior to the ninth century*, part. VII, by E. A. Lowe ; — p. 142-143, par Ch. Samaran, de *Œuvres de François Rabelais* ; éd. publ. sous la dir. de Abel Lefranc. T. VI : *Le Quart Livre*. — P. 175-188. Jean Longnon, *L'enlumineur Paul de Limbourg et sa famille*. C. r. de Dr. Friedrich Gorissen, Jean Maelwael und die Brüder Limburg.

Pierre Cézard.

Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki, XVIII, 3, 1956. — P. 1-71. Dos versiones castellanas de la Disputa del alma y el cuerpo del siglo XIV, edicion y estudio por Erik v. Kraemer.

— XIX, 1956. — P. 1-206. Poésies du troubadour Guillem de Saint-Didier, publ. par Aimo Sakari. Cette édition est encore un résultat de l'enseignement de notre cher ami A. Långfors, dont nous avons la joie de saluer de nouveau le souvenir, en même temps que de retrouver le nom de deux de nos élèves aujourd'hui disparus et qui ont prêté leur concours à M. Sakari : Grégoire Lozinski et István Frank.

M. R.

Revue des Études roumaines, *III-IV*, Paris, 1957. — Cette revue continue courageusement sa vie difficile et réussit à donner des exemples intéressants des études diverses auxquelles n'ont pas cessé de se livrer les Roumains dispersés. Nous pouvons signaler dans ce double souci, p. 130-146 : Helmut Lüdtke, *Sprachliche Beziehungen der Apulischen Dialekte zum Rümänischen* ; — p. 147-169 : Victor Buescu, *Survivances latines en roumain* : *culm* « laiche » < culmu, port. *colmo*, fr. *Chaume* ; *cúme* « cime » (acumen) ; *fácĕ* « torche < fax) ; *fáncel* « fontaine » (fon ti cellu) ; *împărá* « faire connaître » (impālare) ; *páce* « suffit, silence » < (pax) ; *păstură* « tablier de derrière » < (postura) ; *pérpetă* « tablier de devant » < (*pruepes*) ; *repegá* « glisser » (repitare) de (repere).

M. R.

Zeitschrift für Romanische Philologie, 72 (1956), 1-2. — P. 1-53. T. Reinhard, *Umbrische Studien*, Fin de l'article commencé au t. LXXI, p. 172-235. — P. 54-87. Arrigo Castellani, *Nomi fiorentini del Dugento*. Compte rendu de Olof Brattö, *Studi di antroponimia fiorentina, il Libro di Montaperti (An. MCCLX)*, Göteborg, 1953. Louanges en général ; critique

l'index et reprend quelques points (formes *Preite-Prete* et *Mainetto-Manetto* ; noms dont le premier élément est le germ. *ragin-* ; enfin un certain nombre de noms pour lesquels des exemples de date plus ancienne que ceux invoqués par M. Brattö peuvent être relevés). — P. 88-107. Kurt Baldinger, *Mutter (seelen) allein, mutternackt — mere-seul, merenu, ein Beispiel germanisch romanischer Wortbeziehungen.* Rencontre et contamination dans le domaine wallon d'une part, dans l'ouest de la Suisse et jusqu'en Savoie d'autre part, des composés du germanique *mutter* et des descendants de *merus* (afr. : *mier* « pur », *esmerer* « épurer, affiner »). — P. 108-114. Erich von Richthofen, *Zum Wortgebrauch des Erzpriesters von Talavera.* Étudie les formes *suspectyción, roedores, engasgar, gañinan, angelores, anozegado, canusos* et *sobergueria* ; les mots rares *caronal, alperchón, abuhado, via, en guar de, de alto, beurage* ; enfin les catalanismes *llepada, éser, sodollo, amblar, mon frare* et *xdvega.* — P. 115-117. Manfred Bambeck, *Zu « Flamanca »* (v. 5059 et suivants de l'éd. P. Meyer, Paris, 1865). Il s'agit de *gietas* du v. 5062 qui représenterait pour M. B. un *jectatos, avec le sens de « humbles ». — Comptes rendus : p. 120-122, Mario Roques, *Études de littérature française* (Wilhem Kellermann) ; — p. 122-124, Gerhard Rohlfs, *An den Quellen der romanischen Sprachen* (August Buck) ; — p. 124-127, Silvio Sganzini, *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana* (W. T. Elwert) ; — p. 127-129. Clemente Merlo, *Profilo fonetico dei dialetti della Valtellina* (Joseph Huber) ; — p. 132-137, Alf Uddhohm, *Formulae Marculfi, Études sur la langue et le style* (E. Gamillscheg) ; — p. 137-143, Hermann M. Flasdieck, Pall Mall, *Beiträge zur Etymologie und Quantitätstheorie* (E. Gamillscheg). — Discussion : p. 163-164, Jean Marx, réponse au compte rendu (*ZfrP.*, 70, 1954), par A. Micha, de son livre *La légende arthurienne et le Graal.*

3-4. — P. 165-194. Hans Sckommodau, *Alexius in Liturgie, Malerei und Dichtung.* Suite de l'article du même auteur dans *ZfrP.*, 70, 1954 et discussion de l'article de Lausberg, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 191 et 192. — P. 195-218. Virgilio di Benedetto, *Contributi allo studio della poesia storico-politica delle origini.* Édition et étude de deux poèmes de la seconde moitié du XIIIe siècle. — P. 283-288. Theodor Frings et Walther von Wartburg, *Französisch-Fränkisches, Drei Wörter der Lex Salica.* Les mots étudiés sont *hrann* « toit à porcs » ; *screun(i)a* « chambre souterraine », d'où afr. *escraingne*, etc. ; *sunor* « troupeau de porcs ». — P. 289-294. Johannes Hubschmid, *Zu einer neuen Etymologie von fr.* pièce *und span.* pedazo. Il s'agit d'un hypothétique *pedatium. — P. 295-297. W. v. Wartburg, *Zu M. L. Wagners Aufsatz Pro Domo II.* A propos de ficatum. — Comptes rendus : p. 303-304, Léon Warnant, *Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye* (Max Mangold) ; — p. 304-306, Göran Hammarström, *Étude de phonétique auditive sur le parler de l'Algarve* (M. Mangold) ; — p. 306, A. Griera, *Bibliografia lingüistica catalana* et *Dialectologia catalana* (A. Kuhn) ; — p. 307, *Hojas Dispersas, Miscelánea de homenaje*

dedicado a A. Griera (A. Kuhn); — p. 307-308, Alberto del Monte, *Tristano* (Stefan Hofer); — p. 309, Tauno F. Mustanoja, éd. Rutebeuf, *Les neuf joies Nostre Dame* (W. Suchier); — p. 310-320, Diego Zorzi, *Valori religiosi nella letteratura provenzale. La Spiritualità trinitaria* (Gianluigi Toja); — p. 320, Antonio Altamura, *Testi napoletani del Quattrocento* (W. Th. Elwert).

5-6. — P. 321-339. Kurt Baldinger, *Fr.* ménage. *Neues zu einer alten Etymologie.* Formé sur *maneir, manoir* (comme *mariage* sur *marier*), *ménage* ne doit rien à mansionaticum « droit de gîte », mais remonte à manere. Tout au plus a-t-il subi, pour certaines formes, l'influence de *maisniee* < mansionata. — P. 340-362. Paul Zumthor, *Pour une histoire du vocabulaire français des idées.* — P. 363-374. Arrigo Castellani. Ei *da* e *nell' antico aretino.* — P. 372-379. M. L. Wagner, *Port.* se calhar; — *Sard.* kumeru, kumburu « *Lende* »; — *Sard.* (*Sarrabus*) piádra (*sa biádra*); (*Nuoro*) piriθθu « äusserste Spitze des Schweinerüssels ». — P. 379-386. German Colon, *A propos du Tesoro Lexicográfico* de M. Gili Gaya. — P. 386-388. Manfred Bambeck, *Vier Lexikalia aus Cassianus von Marseille und Eucherius von Lyon.* Il s'agit des mots suivants : Haute-Loire *souvás* (< solatium); catal. *brofe* (< bubalus); piem. *mniç* (< minutia); esp. *cohechar* (< *confectare). — P. 388-391. N. I. Herescu, *Emprunt et « fusion populaire ».* Latin verba, slave *dvoriba*, roum. *vorbă.* — P. 392-397. Stefan Hofer, *Eine Reminiszenz an den* Tristan *im* Perceval. Le thème est identique de part et d'autre : un chevalier arrive au milieu d'une terre dévastée dans un château qu'assiège le prétendant dédaigné de la fille du seigneur du lieu. Au cours d'un combat, le nouveau venu défait l'assiégeant et reçoit pour prix de sa victoire la main de celle qu'il a délivrée. Thème banal, mais la description de la disette qui règne au château s'inspire des mêmes motifs. — P. 398-399. J. Podgurski, *Une leçon hypercorrecte dans* Les Cent nouvelles, *éd. P. Champion.* — Comptes rendus : p. 418-425, Giacomo Devoto, *Profilo di storia linguistica italiana* (Carl Th. Gossen); — p. 425-427, Miguel Romera-Navarro, *Registro de lexicografía hispánica* (Germán Colón); — p. 427-428, Joseph M. Piel, *Miscelánea de etimologia portuguesa e galega* (Wilhelm Giese); — p. 437-440, Charles H. Livingston, *Le jongleur Gautier Le Leu* (Hans-Eric Keller); — p. 440-442, Gautier de Coinci, *De la bonne Enpereris qui garda loiaument sen mariage*, éd. E. von Kraemer (Stefan Hofer); — p. 442-443, *The continuations of the Old French* Perceval *of Chretien de Troyes* ed. by W. Roach, III, 2 : *Glossary of the first continuation*, by Lucien Foulet (W. von Wartburg); — p. 443-449, István Frank, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours* (Marco Boni); p. 449-452, István Frank (†), *Trouvères et Minnesänger* (S. Heinimann); — p. 453-456, Walter T. Pattison, *The life and work of the troubadour Raimbaut d'Orange* (Martín de Riquer).

— 73, 1957, 1-2. — P. 1-19. Jean Frappier, *Réflexions sur les rapports des Chansons de Geste et de l'histoire.* M. Fr. reconnaît à tous les auteurs de Chan-

sons de Geste une « personnalité littéraire », si faible soit-elle parfois; dans l'esprit des plus obscurs jongleurs, un sentiment confus du rapport de leurs œuvres avec l'histoire devait subsister et, s'ils étaient indifférents à l'exactitude historique, ce n'était pas qu'ils n'attachaient aucun prix à la vérité, mais parce qu'ils se savaient des poètes. L'auteur du *Couronnement de Louis* pense au couronnement de Louis VII lorsqu'il décrit la cérémonie ; l'auteur des *Narbonnais* décrit le Paris de Philippe Auguste, et même fait allusion à des événements précis du début du XIIIe siècle dans un cadre traditionnellement carolingien. Le « genre littéraire » avait ses clichés : si les Sarrasins sont décrits comme idolâtres adorateurs de Mahom, Apollin et Tervagant, cela ne veut pas dire qu'on ignorait qu'ils rejetaient le polythéisme et le culte des images : simplement ils symbolisaient tous les « infidèles ». De même les trente « échelles » païennes de la *Chanson de Roland* rassemblent des peuplades géographiquement dispersées : procédé apparent de raccourci symbolique, mais sûrement pas ignorance. M. Frappier conclut prudemment : qu'elle hérite d'une tradition où subsistent des parcelles d'une vérité historique transfigurée en mythe, qu'elle retrempe la légende en utilisant consciemment l'histoire lointaine ou proche, la Chanson de Geste obéit toujours à ses lois propres. — P. 20-37. Paul Aebischer, *Le fragment de La Haye*. M. Aebischer considère comme établi maintenant que le texte a été écrit au début du XIe siècle, certainement dans la première moitié, et qu'il représente une mise en prose d'un poème latin antérieur, dont l'auteur est un pédant qui farcit ses vers ampoulés d'expressions ramassées chez les auteurs classiques. Par sa langue, dit M. Aebischer, il s'insère dans la tradition épique latine du moyen âge. Mais il innove complètement par le sujet et le style : récits de combats, surtout singuliers, apparition du procédé des « laisses similaires ». Ainsi « le Fragment témoigne incontestablement en faveur d'une tradition écrite, tradition qui développait des thèmes nouveaux, qui adoptait une technique partiellement révolutionnaire ». Que ces hexamètres reposent sur un poème en langue vulgaire : la chose n'est pas impossible, mais indémontrable pour l'instant et tout compte fait invraisemblable. — P. 38-123. G. Ineichen, *Die paduanische Mundart am Ende des 14. Jahrhunderts, auf Grund des Erbario Carrarese*. — P. 124-144. Eugène Lozovan, *Le « village » dans la toponymie et l'histoire roumaines*. Les formes préromaines *dava*, **qat-ona*, *terg* se sont maintenues jusqu'à l'époque moderne. Les formes latines *municipium*, *oppidum*, *pagus*, *urbs*, *vicus*, *villa* ont disparu dès l'époque ancienne ; seuls ont subsisté *fossatum*, *civitas*, et dans une moindre mesure *castrum*. Les termes non latins, slave *gradište* et *selište*, allemand *-burg*, *-stadt*, *-dorf*, hongrois *-falva* subsistent à la périphérie; le hongrois *-város* seul ayant connu une grande diffusion. — P. 145-159. Louise W. Stone, *Un proverbe du moyen âge* : Force paist le pré. Après une très longue série d'exemples de ce proverbe, Mme St. conclut, contrairement à l'avis de la majorité, qu'il faut interpréter par le mot abstrait la *force* (et non par le concret les *forces*, l'outil qui sert à

tondre brebis ou haies) le sujet du verbe *paist*. — Comptes rendus : p. 164 166, *Cahiers Sextil Puşcariu*, II (Eug. Lozovan); — p. 169-171, *Atlas linguistique de la Wallonie*, t. III (W. von Wartburg); — p. 171-174, Cé qu'é lainô, *Chanson sur l'Escalade de Genève en langage* (sic) *savoyard*, ed. A. Burger (Hans-E. Keller); — p. 175-185, Paul Aebischer, *Textes norrois et littérature française du moyen âge*, I (Th. Frings); — p. 187-192, Serafim da Silva Neto, *Historia da Lingua portuguêsa* (Kurt Baldinger).

3-4. — P. 193-258. R. Baehr, *Studien zur Rhetorik in den Rime Guittones von Arezzo*. — P. 259-268. Hermann M. Flasdieck, *Kürze und Länge im afrz. Tonvokalismus*. Réponse au compte rendu qu'avait donné au t. LXXII de la *ZfrP.*, p. 137-143, E. Gamillscheg de l'ouvrage de M. Flasdieck, *Pall Mall; Beiträge zur Etymologie und Quantitätstheorie*. — P. 268-273. W. von Wartburg, *Die Etymologie von it.* lesto *und die Partizipien auf* -estus. Rejette l'assertion de Corominas (*Diccionario critico etimológico de la lengua castellana*, 3, 110) selon laquelle l'espagnol *listo* et le provençal *liesta* représenteraient un *lexitus, participe passé non attesté de legere. M. v. W. fait remonter les formes anciennes italiennes, provençales et catalanes au participe legestus (attesté par Virgilius Maro). L'espagnol *listo* a subi l'influence du verbe *alistar*. — P. 274-287. Paul Zumthor, *Un traité français d'horlogerie du XIVe siècle*. Le texte a été établi par M. E. Poulle; M. Z. examine le sens d'un certain nombre de mots techniques (*roue du foliot*, *roue du dyal*, par ex.) que l'éditeur précédent de ce texte, M. Morpurgo, n'avait peut-être pas assez mis en relief. — P. 288-301. Heinrich Wagner et Hans-Erich Keller, *It.* mattra, mestra, *prov.* mastra, *altfranz.* maistrel, *irl.* maistred. — P. 302-304. Joseph Podgurski, *Tout le monde « Everything »*. Relève dans des textes du XIIIe au XVIe siècle, des sens insolites pour *tout le monde*, *querelle*, *paour*. — Comptes rendus : p. 305-306, Leo Spitzer, *Critica stilistica e storia del linguaggio*, saggi raccolti a cura... di A. Schiaffini (S. Heinimann); — p. 309-312, Maurice Cornu, *Les formes surcomposées en français* (A. Henry); — p. 313-314, Paul Falk, Pir- + *suffixe « fuseau » à la lumière du celtique* (J. Hubschmid), — p. 314-315, Gunnar Tilander, *Essais d'étymologie cynégétique* (M. Wandruszka); — p. 316-323, Louis Remacle, *Syntaxe du parler wallon de la Gleize*, t. I (C.-Th. Gossen); — p. 323-326, Paul Zumthor, *Histoire littéraire de la France médiévale* (Stefan Hofer); — p. 326-328, Sankt Alexius, *Altfranzösische Legendendichtung des 11. Jahrhunderts*, hrsg. v. Gerhard Rohlfs (H. Flasche); — p 328-329, Rita Lejeune, *La date du Conte du Graal de Chrestien de Troyes* (P. Zumthor); — p. 329-332, Gace de la Buigne, *Le Roman des Deduis*, éd. Åke Blomqvist (H. E. Keller); — p. 332-344, Johannes Hubschmid, *Sardische Studien* (M. L. Wagner); — p. 353-356, Grace Frank, *The Medieval French Drama* (P. Zumthor).

5-6. — P. 357-413. R. Baehr, *Studien zur Rhetorik in den Rime Guittones von Arezzo* (2e article). — P. 414-427, Helmut Stimm, *Germanisches Wortgut im Galloromanischen*. Mots issus de **barjan*, *mêla*, *Winnan*. — P. 427-459.

Carl Theodor Gossen, *Die Einheit der französischen Schriftsprache im 15. und 16. Jahrhundert* (avec un complément, p. 485.) — P. 469-485. Stefan Hofer, *Untersuchungen zum Mantellai.* — Comptes rendus : p. 493-502, *Festgabe Ernst Gamillscheg* (Helmut Schmeck) ; — p. 505-511, Fernando Lazaro Carreter, *Diccionario de terminos filologicos* (M. L. Wagner); — p. 512-515, Karl Voosler, *Einführung ins Vulgärlatein* (M. L. Wagner).

Pierre Cézard.

CHRONIQUE

Christer Thorn est décédé le 23 juin 1956. Né en Scanie en 1879, il fit ses études à l'Université de Lund où il suivait les cours d'Edvard Lidforss, de Fredrik Wulff et d'Emmanuel Walberg. En 1907, il soutint sa thèse, *Étude sur les vers dénominatifs en francais* (voir ici même, XXXVI, 615-19), suivie en 1909, d'une étude sur *Les verbes parasynthétiques en français* et en 1913 de *Qualche parola sui verbi denominativi italiani* (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXXXI, 440-44). Nommé docent à l'Université de Lund en 1909, il consacra son intérêt et ses forces à la géographie linguistique, jeune discipline alors, publiant les belles études : *Quelques dénominations du cordonnier en français* (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXXIX, 81-133 ; voir ici même, XLIII, 284), en 1912, *Sartre-tailleur*, en 1913, et *Les désignations françaises du médecin et de ses concurrents aujourd'hui et autrefois*, en 1932, aussi intéressantes et utiles pour l'histoire de la culture que pour la philologie. Thorn a contribué aussi aux études anglo-normandes par son édition des *Proverbes de bon enseignement* de Nicole Bozon, Lund, 1921 (voir ici même, XLVIII, 158-9).

Depuis 1913, Thorn fut professeur de lycée, d'abord en province, puis, à partir de 1920, dans la capitale, jusqu'à sa retraite en 1944. Il enseigna en même temps les langues romanes à l'Université de Stockholm entre 1929 et 1937. En 1937 le gouvernement lui conféra le titre de professeur de faculté.

Thorn était très bon pédagogue, éveillé, énergique et stimulant. Sa grande hospitalité et son commerce agréable et complaisant lui procurèrent de nombreux amis.

Gunnar Tilander.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décés, survenu le 29 mai, de Karl Jaberg, professeur à l'Université de Berne. Il était dans sa 82e année, n'étant mon cadet que de peu de mois. C'est encore un témoin de mes premières années d'enseignement qui s'en va, et un des derniers élèves appréciés de Gaston Paris, à qui il avait été envoyé par son maître Morf. Il faisait partie de l'inoubliable équipe de jeunes romanistes suisses qui florissait autour de notre École des Hautes Études : Jakob Jud, Jaberg, Hubschmied, dont le souvenir est uni pour moi en une reconnaissante affection.

M. R.

Nous avons le regret d'apprendre tardivement, par un bref *in memoriam* du *Neophilologus* d'octobre 1957, le décès de notre très cher élève et ami Cornelis DE BOER, l'éditeur de *Philomena* et l'auteur de multiples travaux sur l'*Ovide moralisé*, le 10 août 1957.

Publications annoncées :

Notre inlassable ami Mgr A. Griera annonce la prochaine publication, en un seul volume de 800 pages qui doit paraître avant la fin de 1958, d'un *Atlas lingüistic d'Andorra* qui donnera, en 1350 cartes, l'enregistrement du parler des jeunes générations andorannes avec les influences subies du côté espagnol, une abondante illustration, la toponymie des Vallées et un lexique des mots : nous attendons avec plaisir cette présentation en atlas géographique d'une enquête sur une région si limitée et, semble-t-il, d'un catalan si homogène.

M. R.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Du *französisches Etymologisches Wörterbuch*, nous avons reçu les livraisons suivantes : 57 appartenant au tome XVI et comprenant les éléments germaniques de CHIP à IÔS ; — 58 appartenant au tome VIII et allant de PILA à FIX ; — 59 appartenant au tome IX et allant de PLACABILIS à POLIRE ; — 60 appartenant au tome XVI et comprenant les éléments germaniques de IÔS à *POKKA ; — 61 appartenant au tome IX et allant de POLIRE à POTIO ; — 62 appartenant au tome VI et allant de M à MALUS.

— De l'*Historische französische Syntax* de M. Ernst Gamillscheg, nous avons reçu les livraisons 9-10 qui terminent l'ouvrage (in-8° de 828 pages).

— Du *Thesaurus linguae latinae*, nous avons reçu en 1957 le fascicule VIII du volume VIII allant de MISEREO(R) à MODUS.

— Nous avons reçu de l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch, en 1958, la 36e livraison, qui est la 5e du tome IV et qui va de GUICHE à HASLER.

— Dans la *Bibliotheca romanica* (Series prima : Manualia et commentationes) est paru sous le n° II : *Précis de syntaxe du français contemporain* par MM. Walther von Wartburg et Paul Zumthor (In-8° de 400 pages).

— Dans la *Bibliothèque de Cluny*, la Librairie Armand Colin vient de faire paraître *Le roman de Tristan et Iseut*, traduction du roman en prose du XVe siècle, texte établi par Pierre Champion et présenté par P. Galand-Pernet (In-8° de XXXI-173 pages).

— Dans la collection des *Dictionnaires topographiques de la France* dont la progression est malheureusement si lente que, de 1861 à 1954, elle n'a pu s'enrichir que de 33 volumes, vient enfin de paraître le *Dictionnaire topogragraphique du département de Seine-et-Marne*, dont la publication par Henri

Stein avait été décidée en 1936, et qui, après la mort de ce dernier en 1940, a été confiée pour l'achèvement à M. Jean Hubert, à ce moment archiviste en chef de Seine-et-Marne, et aujourd'hui professeur à l'École des Chartes ; Paris, 1954 ; in-4°, LIV-684 pages avec une carte du département.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES :

Rita LEJEUNE, *L'évêque de Toulouse Folquet de Marseille et la principauté de Liège.* Extrait des *Mélanges Félix Rousseau. Étude sur l'histoire du pays mosan au moyen âge*, Bruxelles, 1958, p. 433-448. — Le troubadour Folquet de Marseille, devenu évêque de Toulouse, a prêché à plusieurs reprises, en 1211, 1213 et 1217 la croisade contre les Albigeois dans les pays du nord de la France. Mme R. Lejeune étudie les conséquences de son passage à Liège, où il rencontra Jacques de Vitry, alors au début de sa carrière, et s'intéressa au mouvement des Béguines, en particulier à Marie d'Oignies. L'influence de l'ancien troubadour est peut-être sensible dans le style de la vie de Marie, écrite à la prière de Folquet par Jacques de Vitry. L'évêque de Toulouse a probablement aussi facilité l'installation des Dominicains dans le pays de Liège. — J. MONFRIN.

MIQUEL BATLLORI, S. J., Joaquim CARRERAS I ARTAU, Tomàs CARRERAS I ARTAU, Jordi RUBIÓ I BALAGUER, *Pròleg a les obres essencials de Ramon Llull (Extret del volume I)*. Editorial Selecta, Barcelona, 1957, 110 p. — La brochure dont nous venons de transcrire le titre est extraite du premier volume des « œuvres principales » de Raymon Lull, dont la publication a été entreprise par une maison d'édition barcelonnaise. Ce choix, qui doit occuper deux forts volumes sur papier bible comprendra les ouvrages suivants : *Libre d'Evast e d'Aloma e de Blanquerna*, *Libre de Meravelles*, *Libre qui és de l'Orde de Cavalleria*, *Arbre de Ciència*, *Libre del Gentil e los tres savis*, *Libre de Sancta Maria*, *Libre dels mils proverbis*, *choix de Poésies*, *Arbre de filosofia d'amor*, *Libre de contemplació*, *Liber de Natali pueri Jesu* (traduction) ; il sera complété par une étude sur la langue, une bibliographie et un glossaire. Les œuvres retenues seront reproduites sans coupures, la graphie discrètement régularisée. Le soin de préparer chaque texte a été confié à un spécialiste ; la qualité des collaborateurs est une garantie du sérieux de l'entreprise ; cette anthologie promet d'être un utile instrument de travail. De l'introduction, nous retiendrons surtout, à côté de la biographie de Lull, d'une étude sur ses œuvres, sa pensée et sur le lullisme, résumés précis et commodes, dus à MM. T. et J. Carreras i Artau, deux parties : l'une est l'édition, par le P. Batllori, d'une version due à un lulliste majorquin du XVe s., de la biographie de Lull, écrite en latin du vivant du héros, et attribuée généralement aux Chartreux de Vauvert. Cette édition, fondée sur celle qui a été donnée par F. de B. Moll en 1933, se recom-

mande par une très riche annotation critique et historique, où la traduction se trouve constamment rapprochée de l'original latin. L'autre est l'étude très vigoureuse et très nourrie que M. Rubió i Balaguer a consacrée à Lull écrivain. On y trouvera des indications sur la « découverte » de Lull comme artiste, sur les conditions dans lesquelles ont été transmises ses œuvres, sur l'autorité des manuscrits, et sur celle des versions latines et catalanes, sur les formes qu'il a adoptées, sur les influences littéraires provençales, françaises et orientales qu'il a subies, sur les aspects traditionnels et originaux de son style. L'équivalent de ces pages n'existe nulle part. — J. MONFRIN.

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juillet 1958. — Dépôt légal 3e trimestre 1958.
N° immatriculation : 21.502. — N°s d'ordre : imprimeur : 6885 ; éditeur : 314.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1958 en un tome, t. LXXIX, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

l'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*

2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

83

ROLAND A SARAGOSSE

POÈME ÉPIQUE MÉRIDIONAL DU XIVe SIÈCLE PUBLIÉ PAR MARIO ROQUES

In-8° de XXVIII-64 pages..... **480 fr.**

A paraître prochainement :

Le Roman de Renart, t. IV et t. V, édités par Mario ROQUES.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages.

Prix : France.. 1300 fr. ; Étranger..... 1300 fr.

TOME SECOND : INDEX DES COLLABORATEURS
TABLE DES MANUSCRITS, DES OUVRAGES RECENSÉS
ET DES PÉRIODIQUES DÉPOUILLÉS

Un volume de VII-205 pages.

Prix : France.. 2500 fr. ; Étranger..... 2500 fr.

TEXTES LITTÉRAIRES FRANÇAIS

74

L'ESTOIRE DE GRISELDIS

EN RIMES ET PAR PERSONNAGES (1395) PUBLIÉE PAR
MARIO ROQUES

In-8° de XXV-125 pages..... 700 fr.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

Sous Presse, à paraître très prochainement :

MARIO ROQUES

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES

publiés d'après la copie de GUIOT (Bibl. nat., fr. 794).

III. — LANCELOT
LE CHEVALIER DE LA CHARRETTE

En préparation :

Le Chevalier au Lion (*Yvain*), édité par Mario ROQUES. (Les romans de Chrétien de Troyes, IV).